

Mes cahiers rouges / Maxime
Vuillaume ; avant-propos de
Lucien Descaves

Vuillaume, Maxime (1844-1925). Auteur du texte. Mes cahiers rouges / Maxime Vuillaume ; avant-propos de Lucien Descaves. 1908-1914.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

3020

ONZIÈME CAHIER DE LA QUATORZIÈME SÉRIE

MAXIME VUILLAUME

MES CAHIERS ROUGES

IX. — lettres
et témoignages

~~160 R 157 (1) a~~



Rés. p. Z
1453
(9-10)

CAHIERS DE LA QUINZAINE

périodique paraissant tous les deux dimanches

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée



Dim 104/2
Dimanche 17

Vuillaume (Maxime)

Quelle idée, cher ami. D'ailleurs
je vais faire un bon cahier. Et j'en
ferai jusqu'à la fin du siècle,
sans avoir le plaisir de vous lire.
J'ai vu vos vœux un peu plus, à
votre retour.



V.

Maxime Vuillaume
Rédacteur à "l'Aurore"
Syndic de l'Association des Journalistes Républicains

lettres. — 1

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Maxime Vuillaume, — <i>mes cahiers rouges</i>, —	
I. — une journée à la cour martiale du Luxembourg	2 »
— — II. — un peu de vérité sur la mort des otages.....	2 »
— — III. — quand nous faisons le « Père Duchêne »	2 »
— — IV. — quelques-uns de la Commune.	ÉPUISÉ
— — V. — par la ville révoltée.....	ÉPUISÉ
— — VI. — au large.....	ÉPUISÉ
— — VII. — dernier cahier.....	ÉPUISÉ
— — VIII. — deux drames.....	3 50

DU MÊME AUTEUR

en vente à la *librairie des cahiers*

- MAXIME VUILLAUME. — mes cahiers rouges
au temps de la Commune. — Librairie
Ollendorff. 3 50**
- MAXIME VUILLAUME. — deux drames. — Librairie
Émile-Paul 3 50**

lettres. — 1.

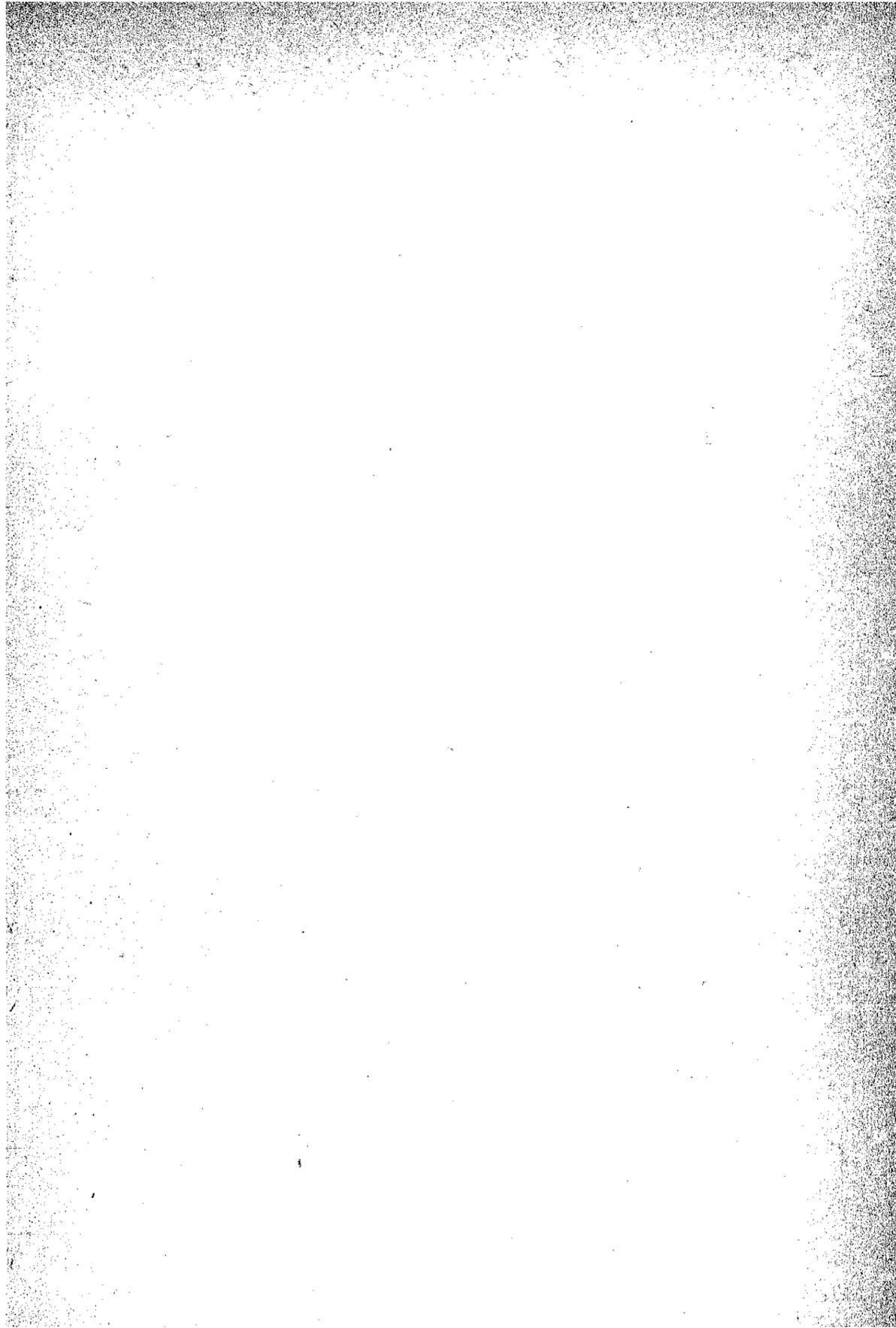
Paris. 6. Avenue De la Motte Picquet.

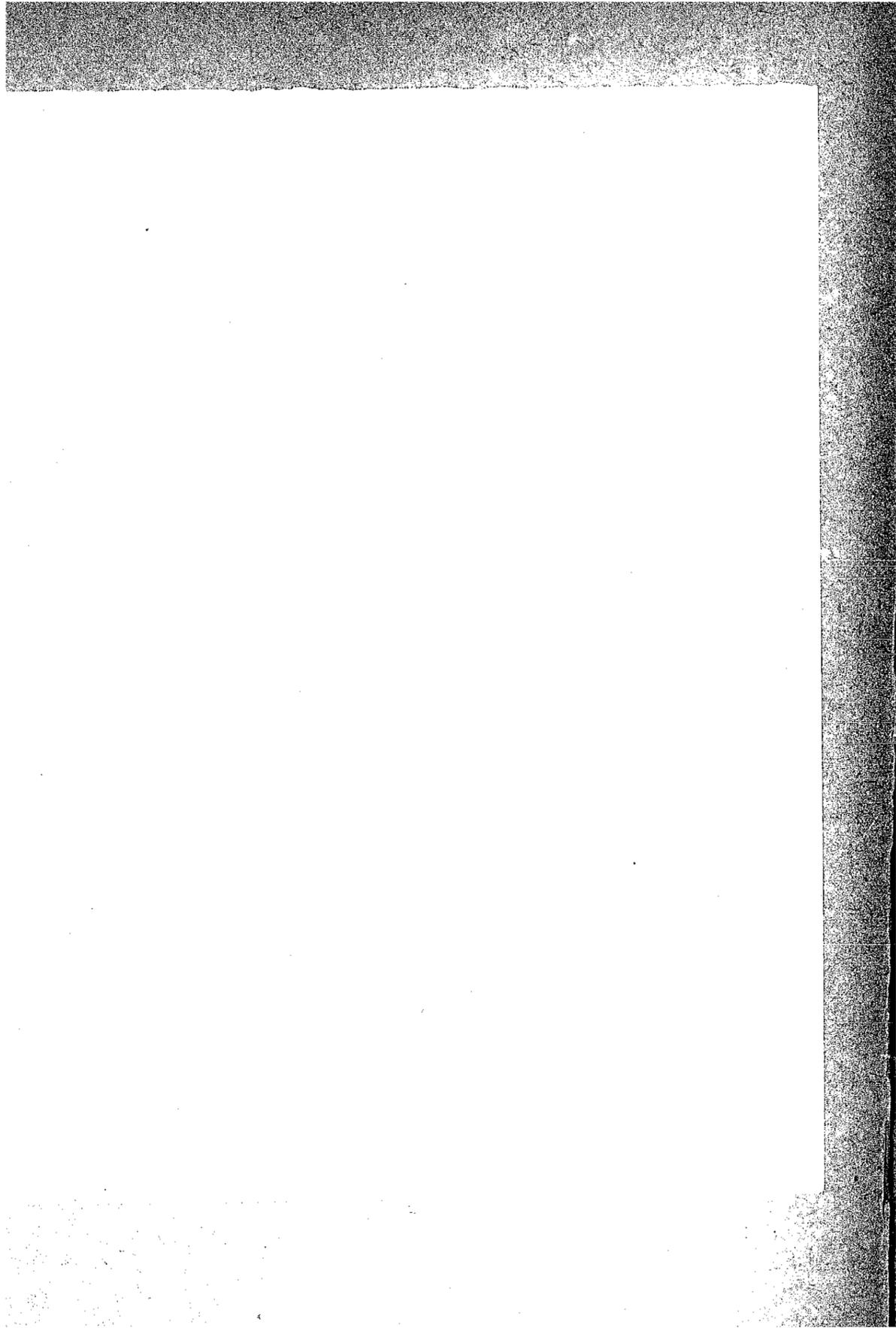
11. 1. 14. Dm 104/3 Villeneuve (M)

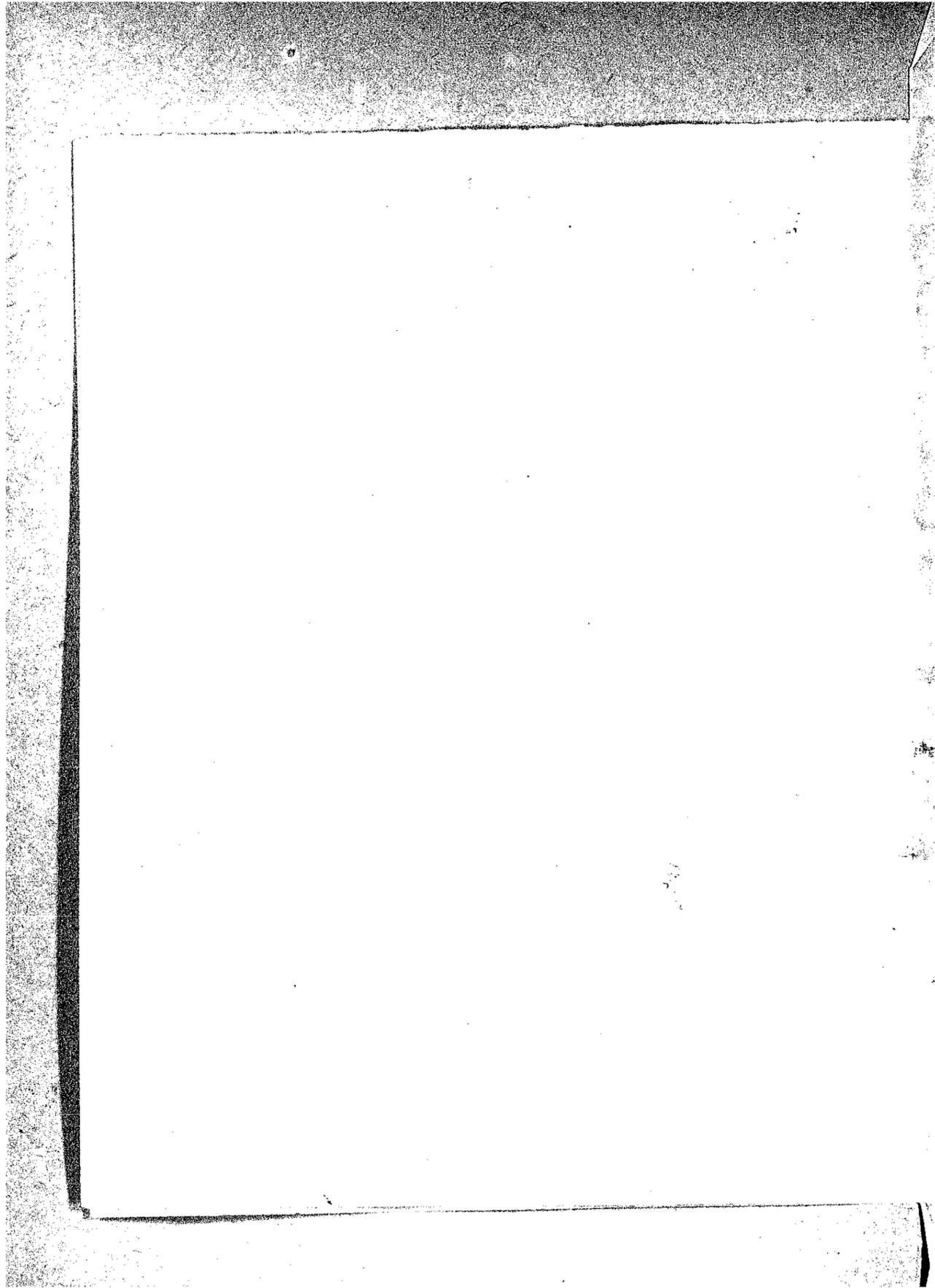
Chez ami = Grand ven vendeg cause avec
Prestat, ven si avq gn' à m' avant à quel.
-gnen jeun d'wante. Il est tous les jours à
la Réunion nationale = Avq, ven à Car-
-navalet un plan détaillé, par étage, de
l'ancien Hôtel de Ville, afin que ven avq
le bâtiment brûlé? j'en ai besoin pour
avoir la disposition de salles de séance, com-
-missions, quatuor, de la Commune de 1871 =
Car je fais, après mon Cahier X et Y, un
que paraît en Avril, une histoire de la
Commune que je dois livrer fin Decembre -
Mes respectueux hommages à Madame Curie,
et à son amitié

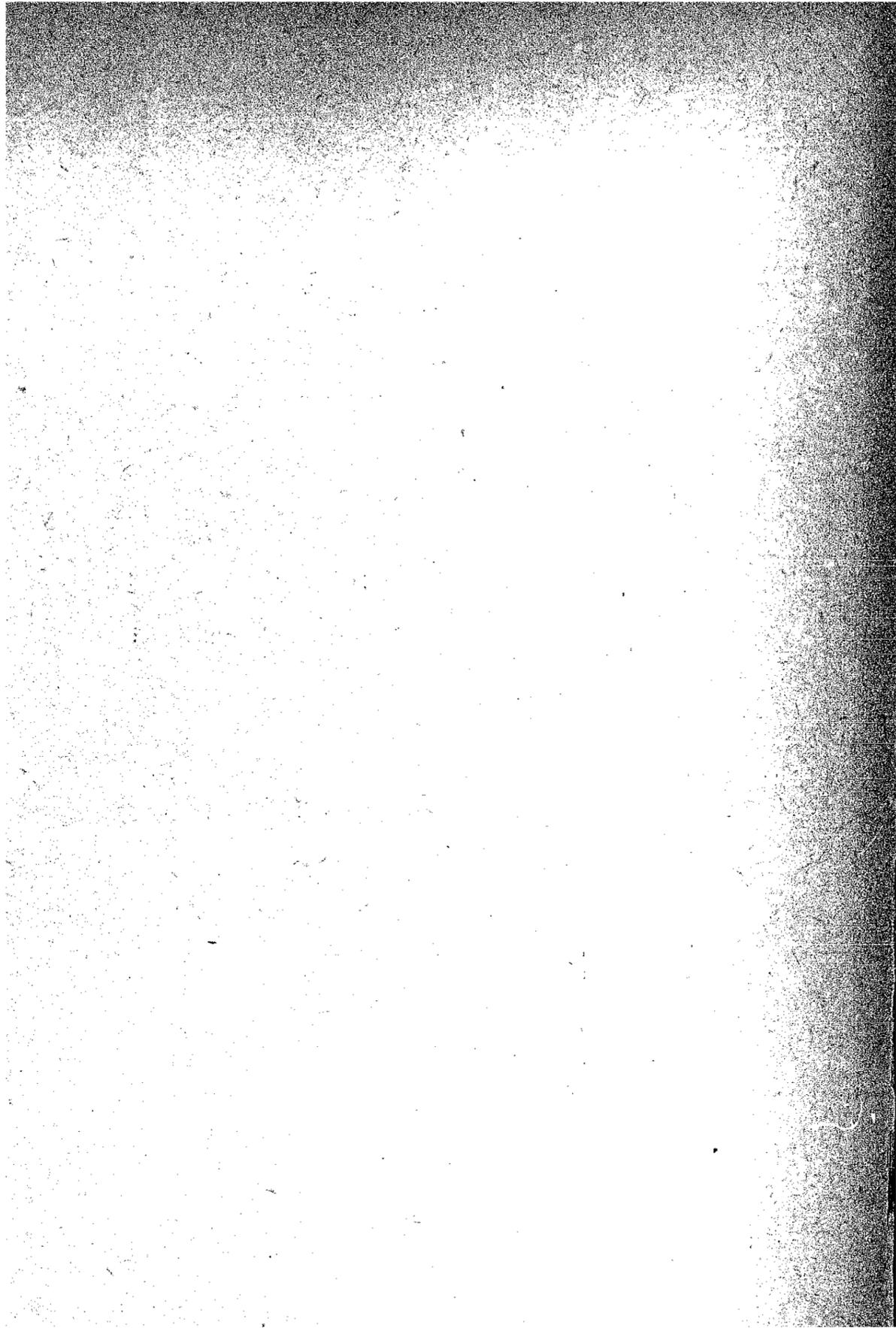
M. Villeneuve

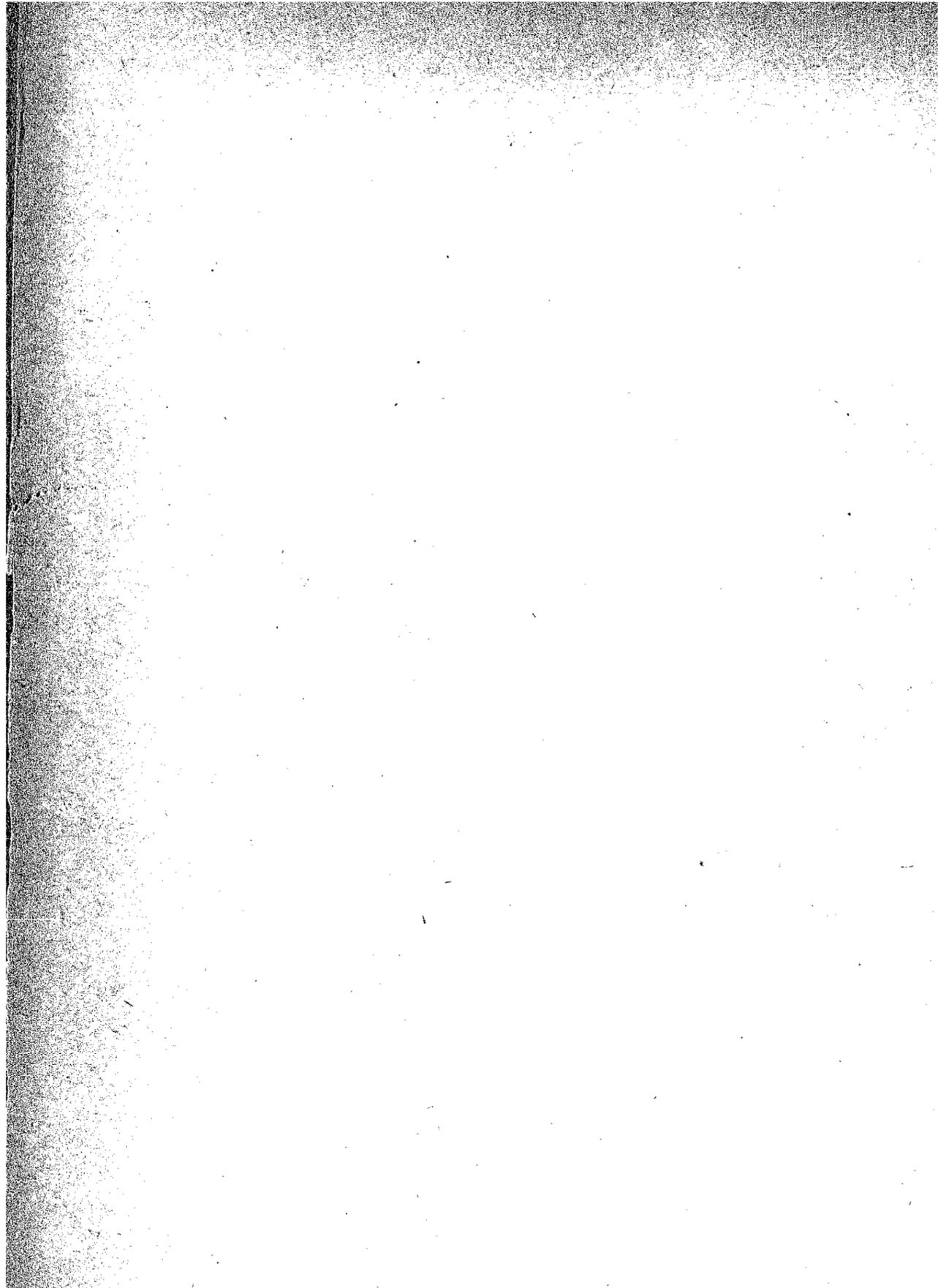






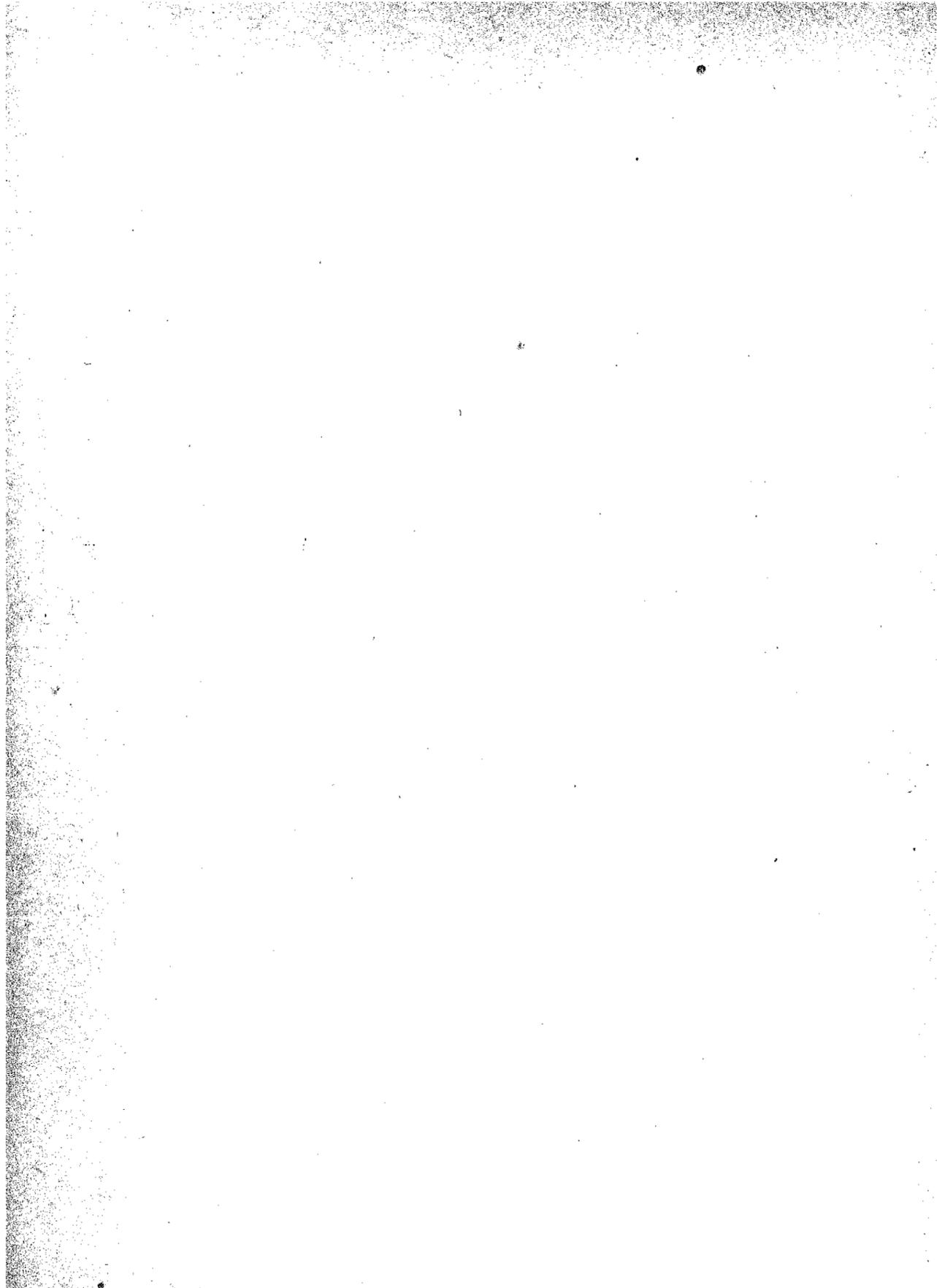






MES CAHIERS ROUGES

IX. — *lettres et témoignages*



AUGUSTE ROGEARD

QUELQUES LETTRES D'EXIL

D'AUGUSTE ROGEARD

1872-1877

Zürich

Zürich. Hiver 71. Je suis allé passer quelques jours avec Benjamin Sachs, qui a été l'un des substituts du procureur de la Commune, Raoul Rigault. Nous attendons Rogeard, (1) qui vient de Hausen, où il a installé ses pénates. Nous causons du Quartier Latin, des professeurs qui, à l'exemple de Rogeard, ont refusé le serment au 2 Décembre. J'ai eu, comme maîtres, à l'insti-

(1) AUGUSTE ROGEARD, l'auteur des *Propos de Labienus*. Né à Chartres en 1820. Fils d'un officier de la Grande Armée. Entre en 1840 à l'École Normale. Refuse le serment après le coup d'Etat. Professeur libre au Quartier Latin. Condamné (février 1855) à six mois de prison (jugement cassé, acquitté à Rouen) pour troubles en Sorbonne au cours de Nisard. Arrêté (février 1856) avec Morin, H. Lefort et autres; trente jours de détention à Mazas; ordonnance de non-lieu. Collabore aux journaux de la rive gauche: à la *Jeunesse* (1861), au *Travail* (1862), à la *Rive Gauche*, où il publia, en mars 1865, ses célèbres *Propos de Labienus*. Condamné à cinq ans de prison par contumace. Séjourne en Belgique, puis en Allemagne, à Tübingen. Rentre en France en février 70. Fait partie, sous le Siège, de l'artillerie de la garde nationale. Collabore au

tution Barbet de la rue des Feuillantines, Moutard (1) et Catalan. (2) Moutard, jeune ingénieur des Mines, démissionne au coup d'État. Catalan, toujours sanglé dans l'habit bleu barbeau à boutons d'or à la Robespierre, les cheveux longs bouclés, professe l'algèbre à Barbet. A l'institution Delacour, rue des Fossés-Saint-Victor, ancienne institution de Reuss, professent Rogeard, Despois, (3) Vacherot. (4) C'est chez Delacour que Rogeard eut comme élève Protot, qui devait être le ministre de la Justice de la Commune. Delacour, orléaniste et brave homme, recueillit Rogeard après la défaite, et le cacha dans son institution. Rogeard put gagner la frontière d'Alsace-Lorraine et atteindre Bâle.

Protot me contait récemment, à la Bibliothèque nationale, les tribulations de Rogeard sous l'Empire. Chaque fois qu'éclatait une manifestation au Quartier Latin, Rogeard était sûr de voir arriver chez lui la

Combat et au Vengeur, de Félix Pyat. Elu à la Commune le 16 avril, il refuse de siéger, alléguant qu'il n'a pas obtenu la majorité des suffrages. Echappe à la répression. Séjourne en Suisse, puis en Autriche, à Vienne. Proteste, à Vienne, (août 1873) contre l'expulsion de ses amis; doit quitter le territoire autrichien, se réfugie à Pest, d'où il revient en France à l'amnistie de 1880. Meurt à Paris en 1896. — Voir *Cahiers rouges*, III, page 311.

(1) Moutard (Théodore). Ingénieur des mines et mathématicien. Répétiteur, puis examinateur à l'École Polytechnique. Professait, sous l'Empire, les mathématiques spéciales à Sainte-Barbe et à l'institution Barbet de la rue des Feuillantines (aujourd'hui disparue). Mort en 1901.

(2) Catalan (Eugène). Mathématicien. Mêlé au mouvement républicain en 1848. Professait, sous l'Empire, à l'institution Barbet. Plus tard, doyen de l'Université de Liège (Belgique).

(3) Despois (Eugène), l'auteur du *Vandalisme révolutionnaire* (1868) et des *Lettres et la Liberté* (1865). Mort en 1876. Voir Cahier I, page 9, et Cahier IV, pages 76 et 78.

(4) Vacherot (Etienne), auteur de *la Démocratie* (1859). Maire du cinquième arrondissement après le 4 Septembre. Elu le 8 février 1871 à l'Assemblée nationale.

police, qui bouleversait ses papiers, déjà dix fois explorés. Rogeard était conduit au Dépôt, où le bon Delacour allait le réclamer. Cela dura ainsi jusqu'à l'apparition des *Propos de Labienus*, en 65. Un coup de tonnerre. Rogeard était vengé.

Voici notre vieil ami. Rogeard a plus de cinquante ans. Il veut que nous, qui pourrions être ses fils, le traitions comme un camarade, sans égards ni pour son âge, ni pour son passé. De Hausen, Rogeard s'en alla à Vienne, d'où un décret d'expulsion le chassa en 1873. Il se fixa à Pest. De ces trois résidences, il m'écrivait souvent. J'ai retrouvé quelques-unes de ces lettres d'exil.

Hausen

La première, datée de Hausen.

Hausen, vendredi 12 avril 72.

Mon cher Guillaume,

Votre bonne lettre d'hier m'a procuré, comme notre entrevue de Zürich, plusieurs heures très agréables, en m'apportant bien des souvenirs et réveillant bien des choses qui sommeillent en moi. Ici je dors enseveli dans un troisième dessous et, qui pis est, dans un troisième dessous allemand. Certainement, cher ami, je vous ferai les quelques pages que vous voulez bien me demander; (1) et cette demande n'est pas ce qui m'a fait le moins de plaisir dans votre lettre; il m'arrive si souvent de me croire mort que je suis tout surpris et tout aise de m'en-

(1) A l'exemple de Vallès, que j'avais vu, pendant deux ans, (1869-70), préparer une *Bataille de Juin* (1848) qu'il n'écrivit jamais, je voulais écrire une *Bataille de Mai* (1871), pour laquelle j'avais demandé une préface à Rogeard. De ma *Bataille de Mai*, il ne parut que les deux premiers chapitres, dans le *Qui-Vive?* que faisait, en 1872, Vermersch, à Londres, et une table des matières, imprimée à Genève comme prospectus.

lettres et témoignages

tendre appeler, et de m'apercevoir que je suis encore en vie. Le recueillement au fond des bois a son charme, mais il ne faut pas aller jusqu'à l'assoupissement; j'aime les grands bruits de la montagne, mais j'aimerais aussi un écho du Quartier Latin; vous me l'apporterez. Remerciez bien pour moi Vermersch et Pilotell; j'ai été très sensible à leur bon souvenir; j'ai reçu aussi un souvenir amical de Bellenger; mais je suis forcé d'ajourner ma réponse, faute de timbres; excusez-moi auprès de lui, si vous lui écrivez.

Que me dites-vous? Notre ami Félix Pyat serait resté caché 10 mois? C'est presque aussi fort que Sabinus; il n'y manque qu'Eponine; et je la lui souhaite de bon cœur; mais je désirerais aussi avoir son adresse, et plus de détails.

Maintenant, un petit service : ne m'avez-vous pas dit qu'une publication récente mentionne mon affiche du Comité Central? (1) Si le fait est exact, je vous prie de m'envoyer demain le titre de cette publication; il m'importe de recueillir le plus d'indices possibles pour conjecturer le plus ou le moins de chances que je puis avoir d'être compris ou omis dans les procès de contumaces, qui viennent de commencer; je vous demande donc de m'envoyer demain ce petit renseignement.

Amitiés à nos amis communs.

Je vous serre la main bien cordialement.

A. ROGEARD

Autre lettre de Hausen. Avec quelques amis de Genève, nous avons bâti un projet de Revue mensuelle. J'avais écrit à Rogeard, pour lui demander sa collaboration et ses conseils. Notre vieil ami jette un peu d'eau froide sur notre enthousiasme. La Revue, bien entendu, ne parut jamais.

(1) Rogeard avait collaboré à la rédaction d'une ou de plusieurs des premières affiches du Comité Central, immédiatement après le 18 Mars.

Hausen, dimanche 16 juin 72.

Mon cher Guillaume,

Je voulais répondre à vos deux dernières, et prévoyant longue la réponse, je l'ai ajournée à un moment de loisir, ainsi que l'assez longue correspondance que j'ai à mettre à jour. Je commence par votre projet de Revue dont je ne vous dirai que deux mots, espérant vous voir le mois prochain, soit ici, soit à Berne, où nous verrions Protot, soit à Genève, où je vous verrais tous. Je ne serai ni affirmatif, ni négatif, faute de compétence; je vous soumets seulement des doutes; mais je me rappelle que *L'Homme*, de Jersey, n'a pas réussi, que *La Libre Recherche*, de Bruxelles, n'a pas réussi, que le *Bulletin Français* n'a pas réussi; je ne parle pas de *La Rive Gauche*. (1) Je remarque en outre que vos colonnes ne sont pas solides, qu'il n'y a pas là de quoi soutenir l'édifice; parmi vos collaborateurs, vous n'attendez de quelques-uns que le nom sans la collaboration suivie; et quant à moi que vous comptez pour *colonne*, je ne pourrais être qu'un humble moellon, tout au plus. Je suis une réputation surfaite, et je n'ai pas à en rougir, puisque ce n'est pas moi qui me suis surfait, mais bien la réclame, je veux dire la *persécution bonapartiste* qui était une réclame en 1865. Je ne dis pas que pour cela j'en veuille à ce monsieur; il ne pouvait guère faire autrement; mais il ne m'en a pas moins créé une situation difficile, celle d'un homme à qui l'opinion demande plus qu'il ne peut donner; vous y avez été pris vous-même, mon cher Guillaume; en me demandant de la copie, vous fourrez le doigt jusqu'au coude dans ma plaie; écrire est ma passion, écrire passablement serait mon ambition; le temps m'a toujours manqué, le *gagne-pain* m'a pris tout entier; et je n'ai

(1) Rogeard cite ici divers journaux publiés, après le 2 Décembre, par la proscription. *La Rive Gauche*, de Longuet, avait publié ses *Propos de Labienus* (1865). Quand elle fut supprimée, Longuet tenta, sans succès, de la faire reparaitre à Bruxelles.

lettres et témoignages

pas osé demander mon pain à ma plume, et j'ai bien fait; je n'ai jamais écrit que *ab irato*, contre l'Empire ou contre Versailles; j'ai écrit comme on crie: au feu! je ne suis sorti de la vie privée que poussé à bout par l'indignation. Vous me direz que ce n'est pas l'indignation qui manque en ce moment, et que cette dixième muse est plus occupée que les neuf autres; d'accord; mais la nécessité du *gagne-pain* est toujours là; et puis il m'est arrivé si souvent de rêver et même de promettre plus de copie que je n'en pouvais fournir, que je me suis fait une sagesse qui consiste à n'en plus promettre du tout; et, de toutes les fonctions, je crois devoir accepter, rechercher, ambitionner la plus modeste, pour être plus sûr de la mieux remplir. Ainsi je suis à la veille de deux mois de vacances que je me propose de passer à Vienne, à courir le cachet (à 1 thaler); ce n'est pas brillant, si vous voulez, mais c'est plus sûr et moins trompeur que la littérature. Je ne vous promets donc rien que ce que je vous ai déjà promis (préface de votre volume); c'est assez pour mon impuissance; et ne me prenez pas pour une vieille coquette qui veut se faire prier; non, je suis aux prises avec les difficultés de la vie, et je n'ai pas trop de tout mon temps et de toutes mes forces pour les vaincre; rien de plus simple et de plus vulgaire, mais rien de plus décisif que mon motif; ne voyez rien de plus dans ma réponse; je vous enverrai peut-être un peu de copie, de loin en loin, si j'ai le temps, mais n'y comptez pas, et cherchez une autre colonne; mais c'est assez parler de moi.

Je songe encore à une contradiction de votre projet: nous sommes proscrits parce que nous sommes plus avancés que notre pays (de 5 siècles, ou de 5 ans, ou de 5 mois, peu importe); ce n'est donc pas notre voix qu'il écoute; et si nous la déguisons, ce n'est pas la peine de penser ce que nous pensons et d'être ce que nous sommes; et si nous disons tout ce que nous pensons, il ne faut pas songer à entrer en France. Je suis donc pour la propagande clandestine et révolutionnaire. Le grand dix-huitième siècle nous a donné cet exemple; il me semble que vous-même l'avez déjà suivi, et je ne sache pas que vos *Hommes et*

Choses (1) se vendent ostensiblement à Paris. Vers 52, Hugo eut la même espérance que Longuet et moi, en 65, et que vous cette année; il dit à Ém. de Girardin : Faites le *Journal de l'Exil*, à quoi l'Émile interpellé répondit : Non. Girardin a le flair des bénéfices et n'en flairait point là. En un mot, une publication française du dehors se heurte à l'indifférence du dehors et à la police du dedans; encore une fois, je ne veux ici qu'agiter sans la résoudre une question que je me réserve de discuter de vive voix avec vous prochainement; je finis par votre première lettre à laquelle je dois aussi un mot de réponse. 1° Vous me remerciez de ma copie promise bien au delà de ce que cela mérite, il faudrait d'abord attendre cette copie et savoir ce qu'elle vaudra, et je n'en augure pas merveille, quand je songe à la difficulté du sujet; mais vous ne me demanderez pas plus qu'à la plus belle fille du monde; j'ai besoin aussi de vous expliquer mon insistance au sujet de cette *mention d'affiche* dont je vous ai ennuyé. Non, mon cher Vuillaume, je ne songe pas à rentrer en France, et je ne crois pas être oublié par Versailles; je ne pousse pas l'humilité jusque là, je ne juge même pas impossible que mon nom ait figuré, comme on me l'a dit, sur la liste des 500 premiers à arrêter; mais je crois pouvoir être omis juridiquement par le conseil de guerre de Versailles, et j'ai à cœur de réunir tous les indices qui peuvent éclairer mes conjectures sur la situation qui me sera faite; l'affiche mentionnée avec mon nom était un de ces indices, je voulais l'ajouter aux autres, rien de plus. — Soyez assuré (je reviens) qu'il m'en coûte beaucoup de résister à la tentation d'écrire, du moins pour quelque temps encore, mais je crois être sage ainsi; songez donc que mon élève me laisse peu de loisirs; que mes livres sont à Paris et à Bruxelles, que mes notes sont en partie déposées à XXX, et en partie, peut-être, perdues à XXX, par XXX, qui ne me répond pas, que je suis dans un village sans bibliothèques, etc., et vous m'excuserez et me

(1) *Hommes et Choses du Temps de la Commune*. Un volume in-32. Genève, Imprimerie Blanchard, 1871. En collaboration avec L. Massenet de Marancour et Henri Bellenger.

lettres et témoignages

plaindre. Présentez mes civilités à votre chère compagne et mes amitiés à nos amis communs, y compris ceux dont je puis ignorer la présence à Genève. Dites à Sachs que je le regrette à Zürich, que je le prie de m'annoncer, comme c'est convenu, toute publication nouvelle qui pourrait m'intéresser; et rappelez-vous que j'attends de vous : 1° une lettre, si c'est possible; 2° les bonnes feuilles de votre *Bataille de Mai*; 3° un exemplaire d'*Hommes et Choses*, si le volume a paru; 4° un numéro de votre journal illustré. (1)

Mes vacances commencent le 10 juillet; j'irai alors à Bâle, puis à Berne, puis à Vienne, si mon projet peut tenir. Arrangez-vous pour que nous puissions nous voir.

Je vous serre la main fraternellement.

A. ROGEARD

Ne serait-ce pas dans les *Affiches de Firmin Maillard* (2) que se trouve mon affiche? Voyez donc cela chez un libraire de Genève.

Au mois d'octobre je serai à Lugano; je me réjouis de passer l'hiver dans une ville, si petite qu'elle soit; j'ai assez de recueillement comme cela et aussi assez de neige et de brouillard et de société allemande, et je me réjouis à la pensée de passer au moins une saison au milieu de la race latine, sous le soleil italien.

A bientôt, cher ami, une lettre, puis, j'espère une entrevue à Berne, ou à Genève, ou à Lausanne; je vous quitte pour écrire à Bellenger.

R.

(1) Il s'agit ici d'une petite feuille littéraire illustrée, *le Caprice*, que je fis avec Edmond Bazire, alors à Genève avec Nina de Callias. Slom était chargé de la partie artistique. Il y fit le Salon de peinture genevois. Vermersch, à la veille de se marier, m'avait envoyé une pièce de vers dont je n'ai retenu que le titre, *Symphonie Pastorale*. *Le Caprice* n'eut que deux ou trois numéros, qui n'ont guère laissé de traces. J'en ai cherché en vain, pendant longtemps, un exemplaire.

(2) Firmin Maillard : *Affiches, professions de foi, etc., pendant le Siège et la Commune*. Paris, Dentu, 1871.

Vienne

Rogeard quitte Hausen. Le voici à Vienne, d'où il m'envoie ce mot d'appel :

Autriche,
Vienne, VII Neubau, Zieglergasse, 2, 4^{ta} Stock, Thür, 25,
(bei Frau Ess.)

Mardi, 1^{er} octobre 72.

Mon cher Vuillaume,

Je suis sur le pavé de *Vienne*, dans la jolie situation dans laquelle vous m'avez vu, en février 71, sur le pavé de Paris, et le *Vengeur* n'est plus là. Voici donc ce que je vous demande, à vous et à Sachs : 1^o me trouver des *lettres d'introduction* pour *Vienne*, si vous connaissez quelqu'un qui ait des amis dans cette ville ; 2^o m'indiquer *un journal*, n'importe où, qui pourrait me prendre de la copie, si vous en connaissez ; 3^o m'envoyer *l'adresse de Sachs* et l'envoyer aussi à Elie Reclus, chez qui j'ai laissé, en partant, les deux volumes que Sachs m'avait prêtés. Dites-moi où en sont tous vos projets littéraires.

Prière, pour cette fois, de répondre immédiatement.

Je vous serre la main.

A. ROGEARD

Nouvelle lettre de Vienne, où Rogeard a retrouvé quelques amis. Chalain, ancien membre de la Commune. Aristide Barré. (1) Huguenot, qui, comme Sachs, a été l'un des substituts de Raoul Rigault.

Vienne, Amalienstr., 6.

Mardi, 22 avril 73.

Mon cher Vuillaume,

Merci de votre bonne lettre qui me rappelle celle que vous m'écrivîtes un jour à *Hausen*, par le plaisir vivifiant

(1) Barré (Aristide), sculpteur et ciseleur, commissaire à la permanence de la Préfecture de police de la Commune. Réfugié à Londres, puis à Vienne, où il exécuta d'importants travaux d'orfèvrerie, et d'où il fut expulsé, peu de jours avant Rogeard.

qu'elle m'apporte dans la monotonie de ma vie professionnelle et professorante, et dans la torpeur de mon isolement; depuis tantôt deux ans, j'ai besoin d'être ressuscité de temps en temps, et vous êtes de ceux qui ont le secret d'opérer efficacement sur ce mort. Car ce n'est pas une vie qu'une existence qui n'est pas échauffée et éclairée par le feu sacré d'un art, d'une science, d'un parti, d'une famille, par un au moins de ces grands amours, qui, réunis, font la vie complète, et dont un seul la fait utile et heureuse. Je ne vis ni pour mon art — je n'écris pas —, ni pour une science — je n'étudie pas —, ni pour mon parti — je ne lutte pas —, ni pour une famille — je n'en ai pas —; alors, pourquoi? Je n'en sais rien, si ce n'est dans le vague espoir de revivre, un de ces jours. Je donne tout mon temps et tout mon travail à la conquête du nécessaire pour moi, et du superflu pour ma propriétaire; ce n'est pas vivre; une vie qui n'a d'autre but que sa conservation ne vaut pas d'être conservée; espérons mieux! par exemple, quelques économies produisant quelques loisirs qui produiraient quelques pages capables de produire quelques billets de mille. Ça ne coûte rien de rêver cela, et ça console un veuf de tant d'espérances mortes aussitôt qu'épousées.

Dites-moi ce que c'est que votre *Cour martiale*; (1) est-ce le même ouvrage que la *Bataille de Mai*? ou ce dernier est-il resté en projet, comme sa préface? Vous parlez de misère, j'en ai eu ma part cette année; c'est fini pour le moment, mais je n'ai pas de loisir, à peine celui de mettre à jour ma correspondance; et le premier loisir qui viendra, peut ramener la misère, s'il vient un peu trop tôt.

Je vois ici Barré, Huguenot, Chalain; j'attends Beslay, Reclus, Protot, Sachs; mais on me dit que les condamnés peuvent être ici inquiétés; je ne le crois pas; c'est l'opinion

(1) *Six heures à la Cour martiale du Luxembourg*, en feuilletons dans la *Liberté* hebdomadaire de Bruxelles (25 mai-29 juin 1873). Ce même récit, retouché, forme la matière du Cahier I : *Une Journée à la Cour martiale du Luxembourg*, des *Cahiers rouges*. — Quant à la *Bataille de Mai*, j'ai déjà dit plus haut qu'il n'en avait paru que deux chapitres.

QUELQUES LETTRES D'EXIL D'AUGUSTE ROGEARD

d'un journaliste d'ici, ce n'est pas la mienne; mais il ne faut pas moins les avertir. Écrivez-leur, je vous prie.

J'ignore où se vendent maintenant mes pamphlets; tout ce que je puis vous dire, c'est qu'ils ont été imprimés par Malassis, chez Briard, Bruxelles, r. des Minimes, 51, et ont été vendus à Bruxelles par Rozez fils, à Paris par Lacroix, et que Malassis n'est plus éditeur, et qu'il a quitté la rue Mazarine, pour demeurer à Alençon, où j'ignorais son adresse, et où il a cessé de m'écrire depuis plus d'un an; enfin que les dits pamphlets sont, je crois, à Paris, ou épuisés ou interdits, mais qu'il serait facile d'en avoir des nouvelles par quelque libraire.

Vous souvenez-vous de mon ami La Rochette? Il est sous-secrétaire de rédaction du journal la R. fr. (*la République Française*).

Donnez-moi des nouvelles de tout et de tous. Je compte sur votre solitude dans la montagne (1) pour vous donner le temps et l'idée d'écrire plus souvent.

Je vous serre la main également fort.

A. ROGEARD

Pest

La lettre qui suit n'est plus datée de Vienne. En août, le gouvernement autrichien a lancé un arrêté d'expulsion contre les amis de Rogeard. Chalain, Huguenot, Barré, ont dû passer la frontière. Rogeard eût pu garder le silence. Il n'a pas cru, comme il me l'écrit, devoir se taire. Il a été expulsé à son tour, invité « à quitter les pays et royaumes représentés au Reichsrath ». La Hongrie n'étant pas représentée au Reichsrath, Rogeard est libre d'y séjourner. Pour l'en

(1) Depuis février 73, j'étais à Altorf, où je faisais partie du personnel de l'entreprise de percement du grand tunnel du Gothard, en construction depuis une année.

lettres et témoignages

faire sortir, il faudrait un nouvel arrêté d'expulsion.
Il va se fixer à Pest, d'où il m'écrit.

Hongrie, Pest, II, Szechenyi promenade, 3, 1^{er} St. Th. 8
(bei Frau Kaufmann).

Mardi, 30 septembre 53.

Mon cher Vuillaume,

J'ai reçu à Vöslau votre lettre du 30 août, cette bonne lettre qui m'a fait tant de plaisir, au milieu de mes petites tribulations; car lorsqu'elle est venue, j'avais déjà l'expulsion avant le recours; maintenant, j'ai l'expulsion après le recours, je suis en règle, j'ai mes papiers, c'est-à-dire mon *exeat*, mon ordre impérial et royal de filer et de passer la frontière; je viens de m'amuser à le traduire très littéralement à votre intention. Ci-joint cette traduction, avec autorisation de la publier si bon vous semble et si quelque journal en veut. Je suis à Pest, attendant des leçons, après annonces faites et qui me coûtent très cher; si dans un mois les leçons ne venaient pas ou si avec elles venait une nouvelle expulsion, il me faudrait alors essayer de Londres que je redoute, parce que je ne sais guère que le fond de la langue dont se contentait Figaro, et cela ne saurait me suffire; et je voudrais bien n'avoir pas à apprendre tous les cinq ans une langue nouvelle.

Pest est une très belle ville où je ne demanderais pas mieux que de rester, jusqu'à la *dissolution*; malheureusement je n'y connais personne; des lettres de recommandation promises à Vienne me font défaut, et par suite les annonces gratuites que j'ai trouvées ailleurs si facilement et que j'espérais ici; sans compter que mon expulsion de Vienne annoncée dans les journaux sera auprès de la police et du public d'ici une recommandation dont l'effet reste douteux et difficile à prévoir; aussi ne me suis-je donné qu'un mois pour mon expérience afin de ne pas épuiser mon pauvre viatique si cruellement entamé par mes annonces. Vous seriez bien aimable de m'écrire dans ce délai. Je n'ai jamais été si isolé et ma correspondance souffre naturellement du changement d'adresse et de l'incertitude où l'on était à l'égard de mon domicile depuis un

QUELQUES LETTRES D'EXIL D'AUGUSTE ROGEARD

mois; du moins c'est, en pareil cas, l'excuse des moins pressés. Je traverse donc une petite crise, que quelques-uns disent bénévole, mais qui ne l'est pas du tout, je vous prie de le croire; j'aurais bien voulu rester, mais je n'ai pas cru devoir me taire, et je persiste à croire que j'ai bien fait. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'à me taire j'eusse rien gagné; ça serait venu un peu plus tard.

Un mot, je vous prie. Je vous serre la main.

A. ROGEARD

Autres lettres de Pest :

Pest, 5 février 74, jeudi.

Vite, vite, mon cher Vuillaume, envoyez-moi livres, nouvelles, et tout ce que vous m'annoncez. Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est que je suis très occupé; devinez à quoi? Je vous le donne en cent? Des conférences, mon cher Vuillaume! Ce que je n'ai osé ni à Stuttgart, ni à Paris, ni à Vienne, je l'ai essayé ici, et j'en suis, dimanche, à ma huitième. Pour cela, il me manquait tout : *salle, livres, loisirs* et jusqu'à des *habits*, et quelque chose encore que vous devinez bien. De Gerando (1) me prête son salon, les cabinets de lecture et les bibliothèques publiques me prêtent des livres, la première conférence m'a payé une redingote; il n'y a que la cinquième chose, que vous venez de deviner, qui ne vient pas; mais enfin je me traîne, je me soutiens, et on continue à s'inscrire.

J'ai un petit service à vous demander; si vous avez ma photographie, ou si vous pouvez vous la procurer, je vous prie de me l'envoyer tout de suite, pour un journal hongrois qui me la demande depuis un mois; je vous la rendrai avec la reproduction hongroise; je ne me soucie pas de poser, ni de donner 15 francs, ni de me laisser conduire chez le photographe par ce tant bienveillant journaliste. Écrivez-moi longuement; vos lettres comptent pour moi, depuis

(1) De Gerando, petit-neveu du philosophe français. Voir, plus loin, page 34, lettre de Rogeard du 21 juin 77.

lettres et témoignages

deux ans, parmi les meilleures consolations de mon second exil. Amitiés à nos amis communs.

Je vous embrasse fraternellement.

A. ROGEARD

Pest, 3 avril 74.

Mon cher Vuillaume,

J'ai attendu en vain la lettre et l'envoi annoncés par vous ; je n'ai rien reçu. Je vous prie de m'accuser réception des deux images ci-incluses. (1) Je viens d'apprendre avec grande joie l'évasion de nos cinq amis : (2) Rochefort est une force et il peut, s'il veut, rentrer dans son vrai rôle, perdu au 4 Septembre. Qu'il reprenne sa campagne, puisque les seineetoisillons sont encore là. Un journal insinue que c'est un canard ; mais je ne crois pas qu'il y ait des farceurs à Sydney, ni à Newcastle, ni à Melbourne.

Je commence à étouffer, faute d'air de France ; envoyez-m'en un peu. Je manque aussi de nouvelles ; je compte sur vous. Je termine ma série de 16 conférences, malgré cette fameuse condition qui continue à manquer ; et vous prétendez ne pas l'avoir devinée, farceur ! Si la condition manquante faisait mine de venir ou seulement de se laisser espérer, je me risquerais à Bucharest, l'été prochain. Vous voyez que je ne me décourage pas facilement ; mais avouez que c'est rude de débiter à 53 ans. J'ai du reste un aplomb que je ne me serais jamais soupçonné ; mais je l'ai dans un salon et le perdrais peut-être dans un club ; la tâche varie

(1) Rogeard m'envoyait de Pest un journal illustré, donnant, en première page, son portrait, et, plus loin, dans le texte, une note sur ses conférences.

(2) Rochefort venait de s'évader de Calédonie (19 mars 1874), avec Paschal Grousset, Jourde, Olivier Pain, Ballière et Granthille. Voir : Francis Jourde. *Souvenirs d'un Membre de la Commune*. Bruxelles, 1877, et Olivier Pain : *Henri Rochefort*. Paris, 1879. Particularité curieuse, Jourde, qui prépara l'évasion, dut à sa qualité de franc-maçon de s'assurer, dès la première rencontre, l'entier dévouement du capitaine du navire australien le *P. C. E.*, qui conduisait à Sydney les fugitifs. Voir page 49 des *Souvenirs précités*.

QUELQUES LETTRES D'EXIL D'AUGUSTE ROGEARD

avec l'auditoire; il faut avoir plusieurs notes, et je ne sais même pas si j'en ai une.

Je vous en prie, cher ami, envoyez-moi le Beslay (1) ou une nouveauté quelconque sur la Commune et donnez-moi de vos nouvelles bien détaillées.

A bientôt plus longuement.

Je vous serre la main bien cordialement.

A. ROGEARD

Pest, jeudi 7 mai 74.

Mon cher Ami,

Reçu un volume (Beslay) et 3 brochures; merci. Je vous donnerai mon adresse à la campagne, dès que je la saurai; en attendant, vous pouvez écrire sous le couvert de M. de Gerando, aldunator, 32, Pest.

La cinquième chose à souhaiter pour faire des conférences quand on a déjà trouvé un local, un sujet, des livres et un habit, c'est le talent. Vous ne l'aviez donc pas deviné? ou si cela vous amuse, cruel ami, de me le faire dire? — J'espère cet été pouvoir enfin écrire quelques pages à publier en Suisse...

Salut et fraternité.

A. ROGEARD

Palfalva

Ici, une lacune de trois années. Non pas dans la correspondance échangée avec mon vieux maître et ami. Lettres perdues. Détruites. Que sais-je? Les trois dernières lettres de Rogeard que je possède encore sont datées de Palfalva, où Rogeard, comme il me l'écrit, reçoit l'hospitalité de M. de Gerando.

(1) *Mes Souvenirs*, par Ch. Beslay, doyen d'âge de la Commune et délégué à la Banque de France. Paris, Neuchâtel, Bruxelles, 1874.

lettres et témoignages

Palfalva, près Szathmar (Hongrie).
Hoszufalva, 28 mai 77, lundi
(pour 8 jours encore)

Mon cher Vuillaume,

Me voilà sur le pavé au moins pour 6 mois; dites-moi si vous pensez que je puisse trouver du travail en Suisse.

Je vous écrirai, longuement, dès que je serai sûr de vous trouver.

A vous bien cordialement.

A. ROGEARD

Tâchez de trouver l'adresse de Keller, (1) qui a écrit dans le dernier *Almanach de la Commune* de Reclus, Gambon... et ayez l'obligeance de lui faire parvenir le billet ci-inclus.

Palfalva, près Szathmar, Hongrie, chez M. A. de Gerando.
Palfalva, 21 juin 77, jeudi.

Mon cher Vuillaume,

Depuis 3 ans 1/2 je suis conférencier l'hiver à Pest, et professeur de campagne (ou à la campagne) l'été. Cette année ma seconde fonction me fait défaut, ainsi qu'une petite somme, promise pour un volume de comptes rendus de 3 années de mes conférences; de là mon grand embarras présentement. Gerando (petit-neveu du philosophe français) m'a invité à passer la saison à sa campagne, et à y faire ce que je voudrai, littérature ou jardinage, ou les deux, ou rien, jusqu'à la saison des conférences; mais je ne veux pas abuser de l'hospitalité de mon ami; je ne gagne rien, je dépense un peu; bref, la situation me devient insupportable; je désire à tout prix employer la saison d'une façon lucrative, et je prie mes amis de me renseigner sur la possibilité de réaliser mon projet, n'importe où, mais surtout en Suisse ou en Italie, dans la pensée de me créer tôt ou

(1) Charles Keller, un de nos amis communs. Le véritable titre de l'Almanach de la Commune dont parle ici Rogeard est : LA COMMUNE, *Almanach Socialiste pour 1877*. Genève, Imprimerie Russe, 26, chemin Montchoisy. Charles Keller y avait publié le *Droit du Travailleur*, chant international.

Ouvrier, prends la machine!
Prends la terre, paysan!

tard la possibilité de me fixer dans vos environs, et d'y attendre la fin de l'exil. Je reviendrais, au besoin, à Pest, cet hiver encore et même le suivant pour y terminer mes six séries de conférences, embrassant toute l'histoire de la littérature française (rien que ça!) et dont la cinquième est annoncée; mais je pourrais aussi m'arracher définitivement d'ici, sans trop de douleur; car c'est bien loin de la frontière; et, à Pest, j'ai beaucoup souffert de l'isolement; j'ai grand besoin de quelques bouffées de l'air du pays, ne fût-ce qu'à travers la montagne. Je vous demande donc (vous savez mieux que moi à quoi on peut m'employer), votre avis, vos renseignements et votre influence (?) pour arriver à mes fins. Je vous remercie de votre aimable invitation. Je ferai certainement *un crochet* pour en profiter, si je passe à quelques myriamètres. Rien encore de Keller, rien de Pyat, qui m'avait, il y a six semaines, annoncé son journal, et demandé un article, que je lui ai envoyé.

Ci-joint le compte rendu de ma dernière conférence (avril 77). Veuillez le communiquer, au besoin; je désire que mes amis connaissent l'emploi de mon temps en Hongrie.

Je vous serre la main.

A. ROGEARD

Comme vous devez être pressé, ne m'écrivez qu'un mot ou faites-le même écrire par un secrétaire, ça ne fait rien, mais aidez-moi à sortir de mon Danube et à résoudre ma question d'Orient.

Palfalva, 29 juillet 77, dimanche.

Mon cher Vuillaume,

C'est encore moi. Je me recommande encore une fois à vous pour me donner les adresses de Keller, Beslay (pas le fils), (1) Gambon, Rochefort; et pour m'aider à trouver en Suisse un éditeur. Je ne veux pas abuser de vos moments puisque vous êtes si pressé; donnez-moi seulement ces adresses et votre avis.

Je vous serre la main bien cordialement.

A. ROGEARD

(1) Le fils de Charles Beslay, François Beslay, était directeur du *Français*, journal monarchiste.

lettres et témoignages

Cette lettre est la dernière. Pas la dernière reçue. Mais la dernière de celles que j'ai retrouvées.

Le retour

En 1879, Rogeard est inscrit, à son insu, sur la liste des condamnés graciés. De Fiume, où il est de passage, venant de Pest, en route pour Genève, il adresse aux membres de la Commission des grâces une lettre de protestation. Il y a, dans cette lettre, de bien jolis passages :

Voyant, le mois dernier, passer votre clémence, l'ayant même vue, un soir, à Pest, sortir timidement du Consulat; rôder autour de moi et me faire des signes dans l'ombre; croyant d'ailleurs n'avoir qu'à presser le pas pour échapper à son attouchement, je me disais : « attendons ! attendons pour rentrer, etc. »

Et Rogeard signe : *proscrit de 71, gracié de 79, professeur libre à Pest. (1)*

Rogeard rentre à Paris. Jusqu'en 1896, date de sa mort, il vit isolé, fréquentant un petit cercle d'amis.

Il dort au Père-Lachaise, sous une pierre qui ne porte encore aucun nom.

Protot, qui fut son confident de toute la vie, après avoir été son élève, y fera graver prochainement cette inscription :

AUGUSTE ROGEARD

1820-96

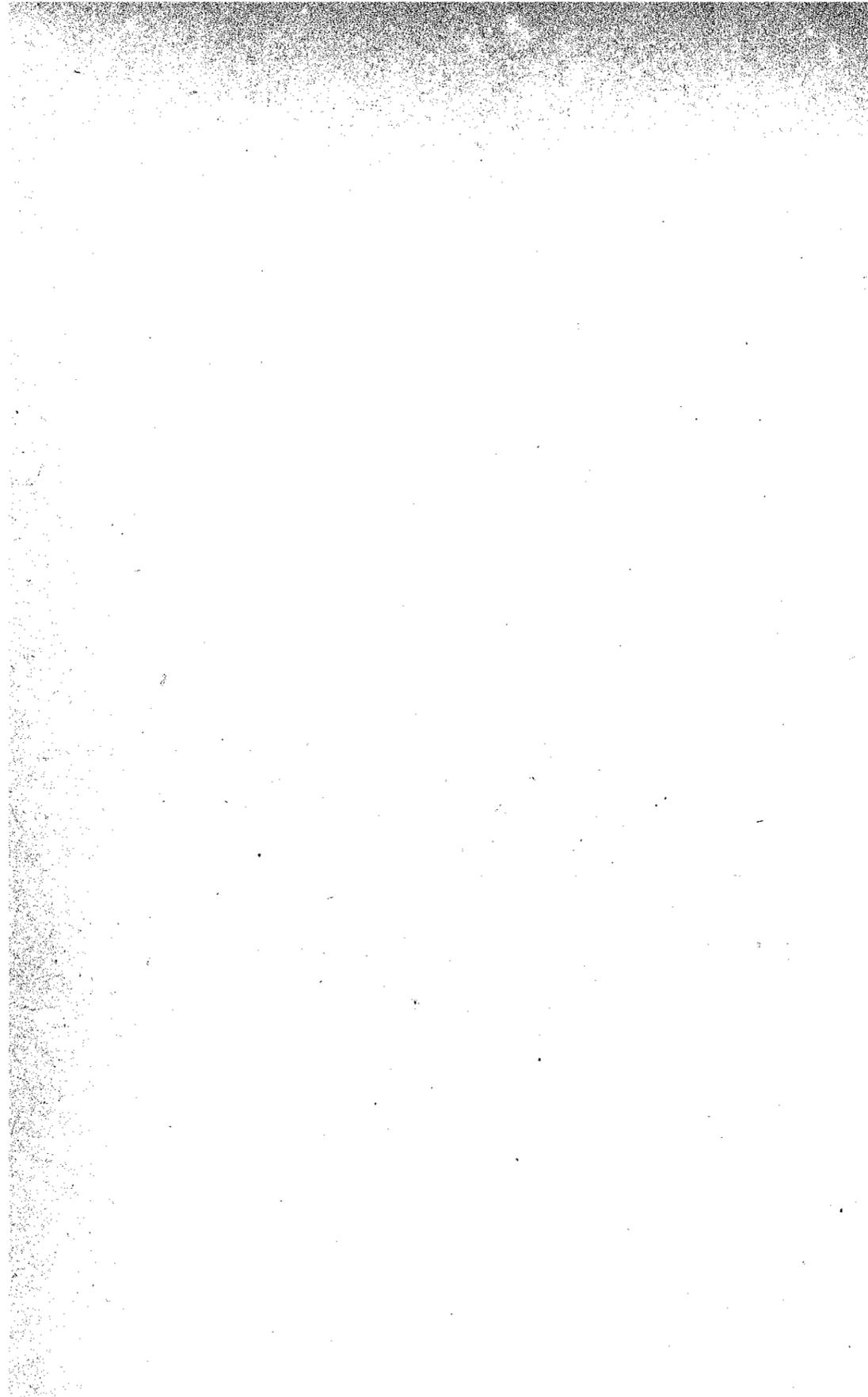
—
LES PROPOS DE LABIENUS

1865

(1) *La Fausse Amnistie*, par A. Rogeard, auteur des *Propos de Labienus*, 8 pages, Genève, 1879.

GUSTAVE CHAUDEY

lettres. — 3



GUSTAVE CHAUDEY

ET LE 22 JANVIER

Le capitaine Gourlaouen

Le 22 Janvier. (1) Gustave Chaudey. Qui donna l'ordre de « balayer la place » ?

Ce n'est certainement pas — d'après la déposition du commandant des mobiles bretons, le comte de Legge, — Chaudey.

Un témoignage capital, celui du capitaine commandant la 2^e compagnie des mobiles, qui occupait la salle du Trône de l'Hôtel de Ville — le capitaine Gourlaouen — nous a été apporté après la publication de notre précédent cahier, *Deux Drames*. Ce témoignage confirme ce que nous avons dit, et ce qui nous paraissait déjà être la vérité. Les mobiles bretons ont, depuis la veille, le doigt sur la gâchette du fusil. Il suffira d'un signe de leurs officiers pour qu'ils épaulent et tirent.

Ce signe, il a été fait, sans ordre de quiconque, par

(1) Ces notes complètent ce qui a été dit sur *Gustave Chaudey* et le 22 Janvier dans le Cahier VIII, *Deux Drames*.

le capitaine Gourlaouen. Lui-même le déclare, de la façon la plus nette, dans une lettre, jusqu'ici inédite, écrite par lui à Jules Ferry.

Quelques jours après le 22 Janvier, le capitaine Gourlaouen est nommé chevalier de la Légion d'honneur. (1)

Alors qu'il était percepteur dans la Manche, (2) désireux d'obtenir son changement de résidence, le capitaine Gourlaouen écrit à Jules Ferry pour réclamer son bienveillant appui. La minute de cette lettre a été retrouvée dans les papiers laissés par l'ancien capitaine de mobiles de la salle du Trône. La minute n'est pas datée. La lettre a été écrite très probablement en 1883, quand Jules Ferry était président du Conseil.

Voici ce document :

*A Monsieur Jules Ferry, ministre,
président du Conseil.*

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me permettre de vous exposer qu'en 1870-71, j'avais l'honneur de commander la 2^e compagnie du 3^e bataillon des mobiles du Finistère.

En cette qualité, j'ai contribué, le 31 octobre

(1) *Journal officiel* du jeudi 2 février 1871. En même temps que le capitaine Gourlaouen, étaient promus : le colonel Vabre, le commandant de Legge, le capitaine adjudant-major Bernard et le capitaine de Mauduit.

(2) Gourlaouen (Joseph-Arthur-Gustave), né en 1840. Percepteur en 1869 à Ploumodière (Finistère). Capitaine au 3^e bataillon de mobiles du Finistère le 24 août 1870. Percepteur dans la Manche (1874) et dans les Côtes-du-Nord (1888). Mort en 1890.

1870, à la délivrance des membres du gouvernement de la Défense nationale des mains de l'insurrection, à l'Hôtel de Ville.

Le 22 janvier 1871, au même lieu, j'occupais la salle du Trône, et je revendique pour moi seul, l'initiative prise en cette circonstance, qui eut pour résultat, comme vous le savez, Monsieur le Ministre, la dispersion presque immédiate des émeutiers.

Je me permets de vous rappeler, Monsieur le Ministre, qu'à la suite de cette affaire, en présence du regretté M. Chaudey, vous avez bien voulu m'adresser vos félicitations.

Si j'évoque ces souvenirs d'un passé déjà bien éloigné, c'est que j'espère que vous voudrez bien, en considération de cette situation toute particulière dans laquelle j'ai eu le bonheur de rendre un service à mon pays, m'accorder la recommandation dont j'ai besoin près de M. le Ministre des Finances.

(Le reste de la lettre a trait à la situation de percepteur de M. Gourlaouen.)

La déclaration ne prête pas à la moindre équivoque.

Le capitaine Gourlaouen revendique, pour lui seul, l'initiative.

C'est lui qui a donné à ses mobiles l'ordre de tirer, sans qu'il y ait été contraint par personne.

En dehors de son ordre à lui, il n'y a eu d'ordre, ni du commandant de Legge, ni de Vabre, ni de Chaudey.

lettres et témoignages

Jules Ferry eût-il félicité Gourlaouen en présence de Chaudey, si l'initiative revendiquée par le capitaine des mobiles eût appartenu à Chaudey? (1)

Paul Cambon

Avril 1912. Chez Georges Cain, où je rencontre M. Paul Cambon, ancien secrétaire de Jules Ferry le 22 Janvier, aujourd'hui ambassadeur à Londres.

Nous causons de la journée d'émeute. M. Paul Cambon était à l'Hôtel de Ville. C'est lui qui a adressé à Jules Ferry, à ce moment au ministère de l'intérieur, les trois dépêches publiées par nous. (2)

— Tout d'abord —

nous dit M. Paul Cambon —

le texte des dépêches que vous avez publiées, s'il est exact, n'est pas complet. Je me rappelle parfaitement avoir télégraphié que les premiers coups de feu étaient partis de la place... Serizier et ses hommes faisaient face à l'Hôtel de Ville, à une distance de la grille à peu près égale à la largeur de la rue... Ils ont tiré... Les mobiles ont riposté. Les mobiles tiraient si mal, que, le soir, on retrouvait des balles dans les coffres à bois placés sous les fenêtres donnant sur la place. Ce voyant, les gardes municipaux, qui faisaient le service d'estafettes, prirent les fusils et épaulèrent.

— D'où vint l'ordre de faire feu donné aux mobiles ?

(1) Nous exprimons ici toute notre reconnaissance à madame veuve Gourlaouen, qui a bien voulu mettre à notre disposition le document ci-dessus. Nous remercions également très sincèrement M. E. Chamillard, qui, le premier, nous a signalé l'existence de la lettre du capitaine Gourlaouen à Jules Ferry.

(2) Voir Cahier VIII, *Deux Drames*, pages 82-83.

I. — Fac-simile de la lettre, inédite,
écrite à Jules Ferry par le capitaine
Gourlaouen.

Lettre communiquée par M^{me} veuve
Gourlaouen.

Le 22 Janvier 1891,
 au min^{re} de l'Intérieur,
 M. Salleron, Directeur
 de l'École de Commerce,
 rue de Valenciennes, n° 100,
 Paris.
 J'ai l'honneur de vous adresser
 ci-joint le rapport que vous m'avez
 demandé par votre lettre du
 10 courant, et qui est
 le résultat de mes
 recherches.

Je vous prie d'agréer, Monsieur,
 l'assurance de ma haute
 considération.

Le Ministre de l'Intérieur,
 M. Combes.



— Il n'y eut —
me répond M. Cambon —

d'ordre de personne. On a attribué l'ordre au seul homme responsable qui se trouvait là, Chaudey. Les deux autres adjoints, Hérisson et Clamagèran, ne sont pas venus le 22 Janvier à l'Hôtel de Ville... Pendant toute la durée de la fusillade, je restai seul dans le cabinet de Jules Ferry. De mon bureau, donnant sur la place, je voyais un garde national, posté à l'angle du quai, qui, tranquillement, visait et tirait, comme s'il eût été à la chasse. Le coup parti, il rechargeait son arme, ajustait soigneusement et tirait... Intrigué, je soulevai le rideau... A peine le rideau avait-il bougé, qu'une balle vint frapper le chambranle de la fenêtre... Le tireur avait bien visé...

— Vous assistiez au colloque entre Chaudey et le capitaine Montels, qui conduisait la deuxième délégation.

— Certainement. Et je n'ai pas oublié la réponse que fit Chaudey au jeune capitaine du 73^e bataillon, quand ce dernier évoquait le souvenir des généraux de la Révolution... « Frappez du pied la terre, disait le capitaine Montels à Chaudey, et il se lèvera des Hoche et des Marceau... » Et Chaudey, avec le rire sardonique qui lui était habituel : « Voulez-vous, monsieur, être Hoche ou Marceau? »... Et, à propos de Chaudey, je me rappelle que, dans les premiers jours de janvier, nous déjeunions ensemble. Nous causions de l'imminence d'une émeute, que chacun sentait venir... « Je fais le sacrifice de ma vie — me dit Chaudey — mais ce qui me ferait horreur, ce serait d'être pris, la main sur l'épaule, par un émeutier, et d'être fusillé, là, contre un mur... »

— La fusillade ne dura guère qu'un quart d'heure ?

— Quand elle cessa, —

nous dit M. Paul Cambon, —

je tirai ma montre. Il était 3 h. 17 m... exactement. Les premiers coups de feu avaient éclaté vers 3 heures... Jules Ferry

lettres et témoignages

arriva à l'Hôtel de Ville pendant que la fusillade crépitait encore... Sapia fut tué avenue Victoria. Serizier, fait prisonnier au cours des perquisitions opérées dans les maisons d'où l'on avait tiré, nous fut amené. Vabre voulait qu'on le fusillât tout de suite. Ferry s'y opposa énergiquement...

De notre conversation avec M. Paul Cambon, retenons cette affirmation : il n'y eut aucun ordre de tirer sur la place. Chaudey fut accusé d'avoir donné cet ordre, parce qu'il était, au 22 Janvier, le seul représentant responsable du Gouvernement à l'Hôtel de Ville.

Un témoin

Pendant toute la durée du Siègé, M. Émile Daireaux a fait partie, comme capitaine adjudant-major, des mobiles de Seine-et-Oise. Avocat, ami de Gambetta et de Jules Ferry, il a ses entrées à l'Hôtel de Ville. Voici le récit qu'il a bien voulu nous adresser :

Le 22 Janvier, en apprenant que Mazas avait été envahi, je me rendis à l'Hôtel de Ville. Un peu avant 3 heures, j'arrivai sur la place. Elle était agitée, mais à peu près comme les jours précédents. Des gardes nationaux en armes étaient groupés devant la porte la plus proche de la rue de Rivoli, sans que rien pût faire craindre une explosion imminente.

Je m'approchai de cette porte. La grille qui la précède était fermée, et, entre cette grille et la porte fermée, étaient debout : le colonel Vabre, commandant les forces de l'Hôtel de Ville, le chef de bataillon des mobiles bretons qui avaient la garde de l'Hôtel (comte de Legge), et un capitaine de ceux-ci (Bernard). Très connu de ces personnes, je m'approchai du colonel Vabre, et lui demandai si l'on pouvait pénétrer. Il me répondit : « Voyez la porte Saint-Jean. » (1)

(1) La porte Saint-Jean donnait sur la place Lobau, en face de la caserne Napoléon.

De ce dialogue ressort clairement qu'aucune menace d'émeute ne semblait prochaine de ce côté. Cependant, alors que, sur l'indication donnée, je longeais l'Hôtel de Ville par la rue de Rivoli, ce qui ne demande pas deux minutes, et arrivais à la porte Saint-Jean, les choses changeaient d'aspect.

Je trouvai la porte Saint-Jean fermée, et, seule ouverte, la petite porte bâtarde dans la grande. Par cette petite ouverture, se défilait rapidement, comme affolés, vers la caserne Lobau, les mobiles bretons de garde, sans officiers. Je me rendis compte rapidement de la cause de cette panique. Les balles frappaient la porte de la place devant laquelle je venais de quitter les trois officiers, et le bruit, répercuté dans la cour, avait rempli d'effroi les Bretons. En entrant moi-même par la petite porte, je la refermai sur moi brusquement et interpellai les mobiles pour leur rappeler leurs devoirs. Je savais qu'ils ne comprenaient guère le français, mais l'uniforme que je portais leur inspirait quelque respect. Les ramenant alors vers la cour, je leur demandai s'il n'y avait pas de gardes municipaux. Ils m'en indiquèrent quelques-uns, que je trouvai étendus dans la salle Saint-Jean. Je les appelai, et les emmenai avec moi et les mobiles vers l'escalier des Fêtes.

J'arrivai ainsi à la salle des Fêtes, alors salle de la République. Les balles venues d'en bas (de la place) entraient, frappaient sans discontinuer le plafond et les parois. C'était une véritable grêle de bas en haut, ne causant encore que des dégâts matériels.

J'étais là, seul officier présent avec le jeune de Cathelineau, lieutenant des mobiles bretons. Ce fut alors qu'énervé par cette fusillade, je pris sur moi de donner aux mobiles, sous cette forme, l'ordre de tirer : « Aux fenêtres, feu à volonté ! » (1) Les mobiles se mirent en mesure d'obéir ;

(1) L'ordre de faire feu était cependant déjà donné par le capitaine Gourlaouen. Un témoin, qui se trouvait dans la salle du Trône quand éclatèrent les premiers coups de feu, nous dit : « J'étais dans la salle du Trône au moment où s'est produite la décharge des hommes de Serizier (?). Les mobiles ont riposté automatiquement, avant même que leur officier eût dit : feu ! »

mais les appuis des fenêtres étaient à environ 1 m. 20 du parquet de la salle, et, pour tirer, il leur eût fallu se dresser au-dessus de l'appui et exposer le haut de leur corps aux balles venant du dehors. Ils se contentèrent donc de tirer, sans se pencher. Les balles allaient toutes frapper au loin, et généralement très haut, les édifices en face de l'Hôtel de Ville ou sur la rue de Rivoli.

Pendant que la fusillade continuait, j'entrai dans les bureaux. Je traversai celui du chef de cabinet de M. Jules Ferry. Dans une pièce voisine, donnant sur la cour, je rencontrai Gustave Chaudey et Étienne Arago, en proie à une visible émotion, redoutant sans doute que l'émeute parvînt à se rendre maîtresse de l'Hôtel de Ville. Ni l'un ni l'autre ne prit, à aucun moment, une décision quelconque, ni ne donna aucun ordre...

Quel fut le nombre des victimes de l'émeute ? On releva six morts et vingt-deux blessés, qui furent portés à l'Hôtel-Dieu, où je les retrouvai, appelé par l'enquête menée par Jules Mahias, alors secrétaire général de la Mairie de Paris, et quelques autres personnes, sur cette journée. Cette enquête, très complète et minutieuse, pourrait compléter les renseignements contradictoires recueillis sur le 22 Janvier. Elle a malheureusement dû disparaître dans l'incendie de l'Hôtel de Ville.

Du récit de M. Daireaux, on doit conclure encore une fois qu'aucun de ceux qui, à des titres divers, représentaient le Gouvernement à l'Hôtel de Ville, dans l'après-midi du 22 Janvier, ne donna aux mobiles bretons l'ordre de faire feu sur la place.

Édouard Vaillant

Comment fut préparé le 22 Janvier ? J'interroge Édouard Vaillant. Pendant tout le Siècle, Vaillant a été au premier rang du parti révolutionnaire.

— Le 22 Janvier — me dit Vaillant — a été préparé à la Corderie, où se réunissait, comme vous le savez, le Comité des Vingt arrondissements. C'est à la Corderie que fut décidée la publication de l'Affiche Rouge du 6 janvier. L'affiche fut rédigée, dans une chambre de la rue Saint-Jacques, par Tridon, Leverdays, Vallès et moi. Ce fut Tridon qui trouva le « Place au Peuple! Place à la Commune! » qui termine la proclamation.

« Une commission de vingt-deux membres avait été, dans les premiers jours de janvier, formée à la Corderie, en vue d'un mouvement qui serait la revanche du 31 Octobre. Cette commission devait nommer une sous-commission secrète de cinq membres, chargée de préparer l'insurrection. Les cinq membres délégués furent : Ferré, Leverdays, Tridon, Sapia et moi.

« Nous siégions en permanence, Tridon, Sapia et moi, rue Antoinette, dans un appartement mis à notre disposition par Lafont, l'adjoint de Clemenceau à la mairie de Montmartre. Nous nous occupions de rallier, par les soins des amis les plus sûrs de la Corderie, le plus de forces possible, dans les arrondissements populaires, pour le jour à fixer. Et ces forces seraient venues nombreuses le 22 Janvier, si la fusillade de la place n'avait tout d'abord prévenu l'assaut de l'Hôtel de Ville.

« Ferré s'était chargé de réunir et d'amener les gardes nationaux du dix-huitième, où il habitait et où il était fort connu.

« Leverdays s'était consacré à assurer la collaboration du parc d'artillerie du square Notre-Dame, qui devait, l'heure venue, tourner ses canons contre l'Hôtel de Ville. Un lieutenant, ami de Leverdays, s'était

lettres et témoignages

engagé à la légère. Le 22 Janvier, les grilles du parc Notre-Dame restèrent closes.

« Blanqui fut averti, le matin du 22, par Flotte. Il blâma nettement le mouvement.

« — Paris — dit-il à Flotte qui nous rapporta ses paroles — est sans ressources. Le Gouvernement ne demandera pas mieux que de nous laisser les responsabilités du dénouement fatal. Vous allez entrer dans l'Hôtel de Ville comme dans du beurre (*sic*).

« Le mouvement fut fixé au 22. Blanqui vint au rendez-vous de la commission, au café du Gaz, rue de Rivoli.

« Ferré amena, comme il l'avait promis, un fort contingent du dix-huitième, formant un gros bataillon. Ces hommes furent placés en observation place du Châtelet et sur le quai avoisinant.

« Partis de la Corderie, nous arrivâmes, vers deux heures, par la rue de Rivoli, place de l'Hôtel-de-Ville. Une foule considérable y était déjà massée. Sapia, qui était près de moi, en civil, nous avait quittés pour quelques instants, en face de la maison qu'il habitait, rue de Rivoli, à la hauteur de la place Lobau : « Je vais, nous avait-il dit, chercher mon képi de commandant. Cela pourra rallier les hommes. »

« Nous restâmes au café du Gaz, Ferré s'en alla prévenir les gardes nationaux massés au Châtelet et aux environs qu'on allait marcher sur l'Hôtel de Ville. Nous sortîmes, avec Blanqui, Flotte et quelques amis, et gagnâmes, par la rue de Rivoli, la place. Nous étions à peine arrivés au milieu de la plate-forme que la fusillade éclata.

« De toutes parts, principalement par l'avenue Victoria,

des groupes de gardes nationaux se hâtaient de nous rejoindre. Sapia, à l'entrée de l'avenue Victoria, appelait les combattants, dont il devait prendre le commandement. C'est à ce moment qu'il fut atteint mortellement d'un coup de feu, tiré de l'une des fenêtres de l'annexe de l'Hôtel de Ville, aujourd'hui le n° 9 de l'avenue Victoria... »

Et comme je demandais à Vaillant si quelque coup de feu n'avait été, avant la fusillade, tiré par les nôtres :

— Non, non — me répondit Vaillant — aucun... Moi-même, j'étais sans arme. Je n'avais sur moi qu'un petit revolver, dont je ne fis pas usage.

Nous parlons de Chaudey, des délégations qu'il reçut, avant la fusillade.

— Je ne sais rien — me dit Vaillant — des entrevues de Chaudey, avec Tony Révillon d'abord, ensuite avec Montels. Je n'attribue pour mon compte que fort peu d'importance à ces conversations, qui n'ont eu aucune influence sur la suite des événements. Je n'ai rien vu non plus de ce qui a pu se passer autour des grilles de l'Hôtel de Ville.

« Au sujet de Chaudey, je me rappelle que, ce dernier étant déjà emprisonné, Rogeard vint me voir à la Commune, et me représenta que Chaudey, qu'il connaissait, était incapable d'avoir donné, le 22 Janvier, l'ordre de tirer sur la foule. Il me demandait d'en parler à mes collègues. Je vis Tridon, avec qui j'étais en relations amicales :

— Ne me parlez pas de Chaudey — me répondit Tridon. — C'est lui qui a donné l'ordre de « balayer la place ».

Albert Goullé

Albert Goullé, qui était, au moment de la fusillade, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, m'a fait le récit suivant :

Toute la journée du 21 janvier, la surexcitation fut extrême dans les faubourgs. Le soir, nous nous rencontrâmes — Vallès, Tridon, Leverdays, Vaillant, Varlin, d'autres — au club Favier. L'immense salle était éclairée aux chandelles. La discussion fut vive, très vive. On s'interpellait. On alla jusqu'à la dispute... Quelques-uns se groupèrent pour aller délivrer Flourens, Leo Melliet, Henri Bauer, Humbert, qui étaient à Mazas.

Nous nous revîmes le matin du 22. On discuta les chances de réussite. Un lieutenant d'artillerie de la garde nationale s'engagea, au cas où l'attaque contre l'Hôtel de Ville réussirait, à appuyer le mouvement avec les pièces du parc Notre-Dame. (1)

Pendant ces préliminaires, Blanqui ne parut pas. Ne voulant décourager personne, il s'abstenait. Il désapprouvait l'affaire. A son avis, il était trop tard pour prendre en mains la défense. Les vivres étaient à bout. Les révolutionnaires, en cas de réussite, n'eussent fait qu'endosser le déshonneur d'une capitulation certaine. Il vint cependant, non pas en chef ou en conciliateur, mais comme un assistant. Je le vis. Et j'ai le souvenir de cet infime détail. En descendant du trottoir, il trébucha. Il n'y avait encore eu aucun coup de feu.

Vers midi, on commença d'envahir la place. Des délégations se présentèrent, vers 2 heures, devant la grille.

La foule était agitée. Un lieutenant, Dumont, (2) secrétaire

(1) Ce lieutenant d'artillerie de la légion Schœlcher, que ne nomment, ni Vaillant, ni Goullé, était le lieutenant Camille Treillard, (voir Cahier IV, page 91), fils de Treillard, qui fut sous la Commune directeur de l'Assistance publique — fusillé à l'entrée des troupes.

(2) Voir Cahier VIII, page 53.

et ami de Flourens, se hissa sur les épaules de ses voisins pour escalader la grille. Les mobiles bretons regardaient, ébahis.

A ce moment, un coup de feu retentit... Il m'est impossible de dire qui l'a tiré... Quatre ou cinq coups partirent de l'Hôtel de Ville, rapidement suivis de feux de peloton.

La place se vida... Il ne restait que les blessés, et les morts.

Les gardes nationaux en armes se rangèrent en bataille le long du bâtiment de l'Assistance publique et ripostèrent. (1) Mais la lutte était inégale. Tandis qu'ils tiraient à découvert, les mobiles bretons tiraient à l'abri derrière les murs de l'Hôtel de Ville.

L'artillerie du parc Notre-Dame ne parut pas.

Un quart d'heure après le premier coup de feu, tout était fini.

Au parc Notre-Dame

Les artilleurs du parc Notre-Dame, qui devaient prendre part à l'attaque de l'Hôtel de Ville, ne bougèrent pas. Pilotell, qui, avec Vaillant, Leverdays, Roullier, était de la légion Schœlcher, m'écrit :

La fusillade de la place ayant cessé, je me dirigeai vers le parc Notre-Dame.

Un grand nombre d'artilleurs étaient là.

(1) Léonce Levraud, frère d'Edmond Levraud, se trouvait, au moment de la fusillade, chez Lefebvre-Roncier, 60, rue de Rivoli, d'où l'on découvrait la place. Il y avait là Delescluze, Raoul Rigault, Arthur Arnould, Tony Révillon, Dereure, d'autres membres de l'*Alliance Républicaine* (voir Cahier VIII, page 43). A peine la fusillade a-t-elle éclaté, qu'une femme, grande, maigre, toute vêtue de noir, s'élança au milieu de la place, et là, immobile, le poing tendu dans un geste de malédiction et de menace vers l'Hôtel de Ville, attend, pour partir, que les derniers coups de feu aient été tirés. C'est Louise Michel. Chez Lefebvre-Roncier, quelqu'un dit, pour la première fois, montrant la place où étaient étendus les morts et les blessés : « Il ne faut pas oublier que c'est Chaudey qui a fait cela. » La légende est déjà en marche.

lettres et témoignages

Nous fûmes bientôt cernés par deux bataillons d'infanterie.

On braqua sur nous deux mitrailleuses, hissées sur les marches de la Morgue.

Dans la petite rue, aujourd'hui élargie, sur le côté gauche de Notre-Dame, des soldats avec lesquels nous pouvions causer à travers les grilles du parc. Ils étaient fatigués, n'avaient plus confiance en leurs chefs.

Nos canons étaient chargés à mitraille, à dix pas d'eux.

Notre lieutenant-colonel, Saint-Lager, parlementait à la grille avec les officiers d'infanterie. Quelques-uns de nous l'interpellèrent.

Se retournant vers moi :

— Vous, artilleur — me jeta-t-il — vous ne faites plus partie de la légion.

— Prenez garde, colonel, lui répondis-je, si vous continuez à parlementer, de ne plus faire partie de la vie.

J'avais la main sur mon revolver.

Les heures passaient. La nuit était venue depuis longtemps. Les soldats campèrent sur la grande place de Notre-Dame, allumèrent de grands feux pour la soupe et le café.

Le lendemain matin les troupes se retirèrent.

Nous avions couché, une cinquantaine, dans le parc.

Delescluze

Ce fut Delescluze qui réclama, à la séance de la Commune du 3 (ou du 4) avril — comme me l'a signalé Ranc — l'arrestation de Chaudey. Ce fut Advenant, l'ami, l'exécuteur testamentaire de Delescluze, qui — l'arrestation déjà décidée — fut l'inspirateur de l'article du *Père Duchêne* du 13 avril. Quand il fut question, à la commission exécutive, d'examiner le cas de Chaudey, et d'accorder la mise en liberté provisoire, réclamée par Vermorel, du détenu, Delescluze, au témoignage

d'Avrial, s'éleva énergiquement contre toute mesure qui tendrait à faire élargir Chaudey, (1)

Quelle profonde inimitié, quelle haine plutôt, séparait ces deux hommes — Delescluze et Chaudey — d'égale vertu républicaine, bien que combattant dans des camps différents, appelés l'un et l'autre à tomber pour la défense de leurs convictions, le premier — le jeudi 25 mai — sur la barricade du boulevard Voltaire, l'autre — la nuit du mardi — dans le chemin de ronde de Sainte-Pélagie ?

A cette même séance de la commission exécutive où Vermorel (2) réclamait la mise en liberté provisoire de Chaudey, Delescluze se lève :

— Non, non. Pas de liberté... Qu'on trouve ou non la dépêche — la dépêche par laquelle Chaudey aurait demandé de « balayer la place » — il faut garder Chaudey...

La raison de cette haine, faut-il la chercher dans les furieuses polémiques d'autrefois, lorsque, en 1848, Proudhon dans le *Peuple*, Delescluze dans la *Révolution Démocratique et Sociale*, se déchiraient à formidables coups de boutoir ?

Dans les derniers jours de décembre 1848, Delescluze envoie ses témoins — Amable Lemaître et Auguste Dalican — à Proudhon, qui refuse de se battre. Voici

(1) Voir Cahier VII, pages 70-73.

(2) Chaudey avait été, en 1867, avec Beslay et d'autres, membre du conseil de surveillance du *Courrier Français* de Vermorel. En 1868, il figure, comme adhérent, sur le programme d'un journal à fonder, le *Fédéraliste*, avec Ch. Beslay, Z. Camélinat, Murat, Perrachon, Longuet, Ernest Moullé, Edouard Roullier, etc., qui tous, prirent part à la Commune.

lettres et témoignages

le filet publié, après ce refus de Proudhon, dans le journal de Delescluze :

M. Proudhon est au-dessous de notre dédain. M. Proudhon est un lâche. Comme ces routiers du moyen âge, il s'embusque au besoin derrière un rocher pour tirer sur ses adversaires, et quand ceux-ci viennent, après cette attaque perfide, lui dire : voici notre poitrine ! il se réfugie dans la prudence. M. Proudhon n'est qu'un insulteur ; il fera du pugilat, mais jamais il n'acceptera un combat loyal, sérieux, avec une part égale de champ et de soleil. (1)

Proudhon répond de la même encre dans le *Peuple* :

Nous déclarons à notre tour à la *Révolution Démocratique et Sociale*, qu'à dater de ce jour, il lui est loisible de nous appeler quotidiennement, dans ses colonnes, lâche, misérable, gueux, espion, recruteur de filles, et telles autres injures ramassées dans les boues de la halle, pour ne pas dire pis. De pareilles attaques ne sont plus justiciables de notre journal. (2)

Une telle polémique ne laisse pas que d'ulcérer profondément ceux qui l'échangent. Delescluze et Proudhon ne se réconcilièrent jamais. En 1863, quinze ans après la polémique du *Peuple* et de la *Révolution Démocratique et Sociale*, Proudhon, écrivant à Chaudey, au sujet d'une liste de noms à dresser pour la signature d'un manifeste à propos des élections législatives, dira :

J'écarte les noms de Delescluze (*sic*) et de Jourdan, (3) tant à cause de leur animosité personnelle contre moi, que parce que nous ne devons pas permettre qu'aucun de nous puisse être attaqué d'une façon quelconque dans sa vie privée.

(1) La *Révolution Démocratique et Sociale* du 30 décembre 1848.

(2) Cité dans *Mélanges* de Proudhon, I, page 254.

(3) Jourdan, rédacteur du *Siècle*.

La lettre est datée du 9 mai 1863. Elle a été publiée, l'an dernier, par M. Édouard Droz, professeur à l'Université de Besançon, dans un recueil de vingt-sept lettres inédites de Proudhon à Chaudey. (1)

Delescluze eut-il connaissance des termes de cette lettre? Chaudey, quand il la reçut, la communiqua-t-il dans son entourage, et l'injure grave qu'elle renfermait fut-elle rapportée à celui qu'elle visait?

S'il en fut ainsi, on s'expliquerait la haine vouée par Delescluze à Chaudey. Haine que le temps n'avait pas encore éteinte, quand Chaudey fut arrêté par ordre de la Commune.

Existait-il d'autres motifs de cette haine?

Il y a là, certainement, un point mystérieux.

Souvent, nous çausions, Ranc et moi, de Chaudey, de son arrestation, de sa mort tragique.

Voici ce que Ranc m'a dit :

— J'ai connu, —

me disait Ranc, —

dans mon exil à Bruxelles, un vieux proscrit qui, dans son enfance, avait été bercé par Buonarotti. (2) Ce proscrit m'a souvent parlé de Delescluze, de Proudhon et de Chaudey. Il savait la raison de la haine profonde de Delescluze contre Chaudey. Cette raison, il me l'a confiée. Nous étions alors, lui et moi, seuls à la connaître. Le proscrit est mort. Je détiens désormais, moi seul, le secret.

(1) Édouard Droz, professeur à l'Université de Besançon. PIERRE-JOSEPH PROUDHON. *Lettres inédites à Gustave Chaudey et à divers Comtois*. Dodivers, imp., Besançon, 1911.

(2) Buonarotti séjourna à Bruxelles, où il écrivit son *Histoire de la Conspiration des Egaux*. 1828.

Il était inutile de pousser Ranc plus loin. S'il eût voulu parler, il l'eût fait.

Quelques mois après la mort de Ranc, en mars 1910, j'écrivis à ce sujet à M. Joseph Reinach, qui avait été l'un de ses plus proches amis. Ranc avait confié à M. Reinach ce qu'il m'avait confié à moi. Rien de plus.

Ranc, —

m'écrivait M. Joseph Reinach, —

savait la cause de la haine terrible de Delescluze contre Chaudey. Il n'a jamais voulu me la dire.

Le mystère ne sera donc pas éclairci.

Quand parut le recueil de lettres de P.-J. Proudhon à Chaudey, et quand j'eus lu le passage de la lettre du 9 mai 1863, j'écrivis à M. Édouard Droz, réclamant de son obligeance les éclaircissements qu'il pourrait tenir par devers lui. Voici ce que me répondit M. Droz :

Il faudrait regarder de près la polémique que P.-J. soutint contre Delescluze, en novembre ou décembre 48. Il me semble à première vue que la violence des passions politiques à cette date terrible de l'élection de Louis-Napoléon à la présidence, le tempérament parfois forcené de Proudhon, l'exaspération aussi de Delescluze, la sauvagerie de la bataille engagée entre les deux pouvaient suffire à expliquer de part et d'autre un ressentiment inexpiable.

Je ne saurais deviner le secret que Ranc a emporté. Mais peut-on croire que Chaudey, à même de se défendre contre un de ses juges, aurait gardé le silence ? Tous ces malheureux républicains de 48 se sont mutuellement jeté à la face l'accusation de mouchardise, Louis Blanc à Proudhon, Proudhon à Louis Blanc, Barbès à Blanqui, et bien d'autres. Quand j'aurai du loisir, mais quand ? je reverrai les textes de Proudhon relatifs à Delescluze ; mais je suis persuadé

que je ne trouverai rien. Il me paraît que Chaudey, ami de ce Proudhon suspect à Delescluze, devait être haï par Delescluze et lui être suspect, du chef même de son amitié. Ce n'est pas dans des temps comme celui où Delescluze devait se préparer à mourir vaincu par Versailles, qu'une conscience, même née juste, mais obscurcie par un ressentiment ancien, peut se ressaisir et juger selon la justice l'ami d'un ennemi abhorré, un représentant du parti sous les coups duquel on va voir périr sa cause et sa personne.

Rectification

D'une lettre que m'a adressée de Rome, où il réside, M. Georges Chaudey, ancien député, fils de Gustave Chaudey, j'extrais le passage suivant :

Votre récit est un hommage sincère à la vérité, que je suis heureux de voir rétablie par vous. Et votre récit est conforme à la vérité, sauf un léger détail qui, d'ailleurs, est fourni par M. Dacosta et non par vous.

Il est inexact que mon pauvre père ait comparu deux fois, pendant sa détention, devant Raoul Rigault, pour l'instruction de son procès. Du 14 avril au 23 mai, je suis allé, chaque jour, voir mon père à Mazas d'abord, à Sainte-Pélagie ensuite (car je l'ai vu, dans cette dernière prison, le 23 mai même, jusqu'à 5 heures du soir!) et j'affirme que jamais aucun acte d'instruction n'a été accompli par Raoul Rigault, ni par qui que ce soit. Mon père n'a vu Rigault que quelques instants, le soir de son arrestation, le 13 avril et il ne l'a revu que le soir du 23 mai. Mes souvenirs à ce sujet sont d'une précision absolue.

Quant à la note de M. Denis, relative aux propos que Jules Ferry aurait tenus sur mon père, le 22 janvier, au Ministère de l'Intérieur, elle est absolument contraire à la vérité. (1)

(1) Voir au sujet de cette double rectification : Cahier VIII, *Deux Dramas*, pages 97 (note en bas de page sur l'instruction par Rigault) et 78 pour la note de Pierre Denis.

Notes de E. Courbet

Après l'apparition des *Deux Drames*, j'ai reçu de M. Ernest Courbet, qui fut secrétaire administratif de Gustave Chaudey, à l'Hôtel de Ville, diverses notes, dont voici quelques extraits :

APRÈS L'ARRESTATION

Au lendemain de l'arrestation de Chaudey, je me suis rendu en hâte auprès de madame Chaudey et de Cernuschi, pour leur dire que j'avais passé la journée du 22 Janvier à l'Hôtel de Ville, près de Chaudey, qu'il m'avait dicté le procès-verbal de la réception de délégations et qu'enfin je me tenais à la disposition de Chaudey comme témoin, s'il jugeait à propos de me faire citer devant le tribunal appelé à le juger. Dans cette attente je suis resté à Paris jusqu'au 8 mai, rue Boissy-d'Anglas, 21, où était mon domicile. Quelques jours avant cette date, des gardes nationaux, se disant délégués de l'Hôtel de Ville, sont venus m'inviter à reprendre mon service à la Commune de Paris. Dégagé de tout lien avec la Commune, je suis parti pour Versailles par Saint-Denis et la gare du Nord...

Gustave Courbet était à tu à toi avec Chaudey. Madame Chaudey alla trouver le peintre d'Ornans pour obtenir l'élargissement de son mari. Courbet, embarrassé, aurait fait une vague promesse d'intervention, et ajouté comme condition qu'il fallait que Chaudey se déclarât pleinement satisfait de son arrestation et de son séjour en prison. Madame Chaudey se montra indignée d'un pareil conseil et se refusa à en aviser son mari.

VABRE ET BERNARD

Vous parlez du colonel Vabre avec mesure. C'était cependant un violent, et je ne suis pas certain que les coups de pommeau de son sabre sur la porte principale de l'Hôtel de Ville n'aient pas été un signal convenu. Voici mes raisons.

La porte principale de l'Hôtel de Ville était accotée à gauche d'une porte bâtarde donnant accès au grand escalier faisant face à la porte principale. Cette porte bâtarde était flanquée d'une loge de concierge occupée par les frères Paris, concierges en chef de l'Hôtel de Ville. Vabre, pour se soustraire aux coups de feu de la place, avait plus court à prendre la porte bâtarde que la grande porte. Les coups de pommeau me semblent avoir été un signal plutôt pour les mobiles de garde qu'une demande d'entrée à l'Hôtel de Ville.

Le capitaine adjudant-major de l'Hôtel de Ville que vous nommez Bernard (page 44) s'appelait Saussine. Il est mort comptable à la maison de santé de Sainte-Anne. Calligraphe émérite et minutieux, il était d'une mentalité terrible sous les armes. Je l'ai entendu nous faire confiance, en roulant des yeux de flamme, qu'il venait de demander une batterie d'artillerie pour l'installer dans la cour des bureaux de l'Hôtel de Ville et protéger l'édifice ainsi que ses défenseurs. La cour des bureaux avec deux canons et leurs caissons aurait été encombrée... (1)

GUSTAVE COURBET

Courbet venait tous les soirs fumer sa pipe, de 5 à 7, au cabinet de Chaudey, et, en l'absence de celui-ci, il faisait une station dans le cabinet voisin, qui était le mien. Nous nous savions parents sans pouvoir en préciser le degré. Un soir, Courbet me parut très agité. Il avait reconnu, chez un entrepreneur de charpente, à La Chapelle, la disparition des bois qui lui avaient servi pour la construction de son atelier, place de l'Alma, en 1867. Cet atelier avait la dimension d'un hall d'exposition et contenait un nombre consi-

(1) Nous croyons que Bernard et Saussine sont deux personnalités différentes. Saussine devait être capitaine adjudant-major de Vabre; Bernard figure sous son nom, dans le rôle de l'état-major du 3^e bataillon des mobiles du Finistère. Quoi qu'il en soit, ce que Ernest Courbet dit de Saussine — qu'il soit Saussine ou Bernard — donne une idée de la mentalité qui régnait à l'Hôtel de Ville. Il n'était nul besoin de donner à ces hommes l'ordre de faire feu. Ils y étaient tout disposés d'avance.

dérable d'œuvres du peintre. En poursuivant la recherche de ses matériaux, Courbet s'en fut à la barricade de la porte de La Chapelle, dont il admira l'importance et la solidité, en même temps qu'il reconnut les bois de son bâtiment d'exposition de 1867. L'émotion de Courbet à son entrée dans mon cabinet était expliquée. Pour le calmer, je le conduisis au chef du bureau de la Ville, M. Beaudot, adjoint administratif à Rochefort, président de la Commission des barricades. Ce fonctionnaire ne fut pas chiche de promesses d'indemnité pour l'emploi des bois de Courbet, qui ne se montra tout à fait apaisé qu'après que je lui eusse fait signer une réclamation bien détaillée et rédigée par moi sur ses indications.

Certain soir, Courbet me parla de la colonne Vendôme, qu'on l'accusait de vouloir détruire. « Mais, disait-il, je ne veux pas l'abîmer. Je ne suis pas un exterminateur. Mon idée est de la déboulonner et d'en faire clouer les demi-anneaux comme des bas-reliefs dans la cour des Invalides, à la suite des peintures de Bénédict Masson, vous savez bien, ces gauloiseries guerrières, noires comme des mosaïques de charbon. » Le peintre d'Ornans aimait à se répéter. Un autre soir qu'il renouvelait sa protestation au sujet de la colonne, en présence de Monnier, le secrétaire d'Hérisson, je lui présentai ce dernier comme architecte et très capable de l'aider consciencieusement à déboulonner la colonne. Monnier, doué d'autant de timidité que de talent, hésita d'abord à s'engager, puis, devant les assurances et le superbe sang-froid de Courbet, il offrit ses bons offices. Et alors le peintre nous promit qu'à la place de la colonne, on élèverait une statue colossale de la Paix, femme aux puissantes mamelles, foulant à ses pieds, puissants aussi, des canons, des fusils et des lances. « Voilà, ajoutait-il, la figure décorative à placer en face de la rue de la Paix. »

LE 18 MARS

A côté de la porte de la salle Saint-Jean, sur la place Lobau, côté rue de Rivoli, il y avait une porte bâtarde gardée par le concierge Bastien. Par cette porte ouverte, en

II. — Le capitaine Arthur Gourlaouen, commandant la 2^e compagnie du 3^e bataillon des mobiles du Finistère, qui commanda le feu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le 22 Janvier 1871.

Photographie inédite, communiquée par M^{me} veuve Gourlaouen.



présence de Paul Cambon, j'ai vu, le 18 mars, à 5 heures après midi, entrer le maire du quatorzième arrondissement, Héligon, chassé de sa mairie. La place Lobau était encombrée de gens en furie, qui nous criaient au visage « Vive la République ! » avec des insultes. Demeuré à l'Hôtel de Ville depuis le matin, j'avais besoin d'air calme. La place de l'Hôtel-de-Ville était vide. A part les cris de la foule place Lobau, on pouvait se croire en paix, une paix menaçante pourtant. Cambon montra quelque étonnement de me voir sortir quand Héligon entra. Je lui promis de revenir à l'Hôtel de Ville à 9 heures du soir, et je lui tins parole. A cette heure, j'étais place du Châtelet. La rue de Rivoli et l'avenue Victoria étaient barrées par des compagnies de gardes nationaux. Pour passer par l'avenue Victoria, j'obtins d'un lieutenant, pour raisons de service, un garde avec qui je m'engageai sur la place. L'Hôtel de Ville était noir et paraissait abandonné. A mi-chemin, le garde me dit : « Je vous laisse, je n'ai pas envie de me faire canarder. » Je tirai mon mouchoir blanc de ma poche et je l'agitai. Aucune porte ne s'ouvrit devant moi. Je tournai par le quai et je pénétrai dans l'Hôtel de Ville par la cour du préfet. Dans la cour, maugréant et jurant, se plaignant de crever la faim, environ 1.500 hommes d'infanterie attendaient, l'arme au pied. Je montai à la salle du Trône, aujourd'hui salle des délibérations du Conseil. Dans le fond, à gauche, Jules Ferry, très calme, ayant Paul Cambon et d'autres personnes à ses côtés, recevait du général Faron l'avis que le gouvernement avait décidé de se retirer sur la rive gauche, au ministère des Affaires étrangères, que le gouvernement invitait Jules Ferry à abandonner l'Hôtel de Ville, et qu'enfin, pour éviter des incidents de la plus haute gravité, il fallait agir d'urgence. Des colonnes insurrectionnelles étaient signalées à la hauteur du square du Temple. Dans quelques minutes l'Hôtel de Ville allait être enveloppé. La scène était éminemment dramatique. Ferry montra le plus grand calme. Je saluai Cambon, qui ne comptait guère sur ma présence et je me retirai par les quais déserts, d'où l'on entendait des rumeurs de foule armée...

lettres et témoignages

Les mobiles du Finistère

Voici, tel qu'il existe dans les papiers du capitaine Gourlaouen, l'état nominatif des officiers du 3^e bataillon des mobiles du Finistère, de garde à l'Hôtel de Ville le 22 Janvier.

23^e Régiment GARDE NATIONALE MOBILE Finistère

État nominatif des Officiers du 3^e Bataillon

État-major {
Le comte de Legge, chef de bataillon.
Bernard, adjudant-major.
Le Stunf, officier-payeur. (1)
Jaffrès, aumônier.
Nicolas, aide-major.
Loritte, adjudant.

1^{re} Compagnie. — Capitaine Martineau, Henri; lieutenant Pirlou, Victor; sous-lieutenant Henry, Mathieu.

2^{me} Compagnie. — Capitaine Gourlaouen, Arthur; lieutenant Aucher, Albert; sous-lieutenant Odojé, Pierre.

3^{me} Compagnie. — Capitaine Hervé, Guillaume; lieutenant Cevaër, Jean-François; sous-lieutenant de Cathelineau, Jacques.

4^{me} Compagnie. — Capitaine de Bultler, Maurice; lieutenant Laurent, Jules; sous-lieutenant Le Saint, Paul.

5^{me} Compagnie. — Capitaine Le Feuvre, Noël; lieutenant Boutier, Jacques; sous-lieutenant Alavoine, Auguste.

(1) On a imprimé partout, et nous aussi (Cahier VIII, *Deux Drames*, pages 88 et 90) que le capitaine Le Stimuf avait, en même temps que le capitaine Gourlaouen, commandé le feu. Le Stunf, et non Le Stimuf (ce nom, nous dit M. Chamallard, n'est pas un nom breton) était, on le voit, officier-payeur. Cette remarque s'applique à l'extrait, publié plus loin, de la lettre de M. de Mauduit. Il n'y a pas, dans le 3^e bataillon des mobiles du Finistère, de capitaine du nom de Le Stimuf.

6^{me} Compagnie. — Capitaine de Mauduit, Henri; lieutenant Riou, Joseph; sous-lieutenant de Solminihac, Auguste.

7^{me} Compagnie. — Capitaine Enoul de Livaudais, Ernest; lieutenant Franouez, Yves; sous-lieutenant de Kerret, Charles.

8^{me} Compagnie. — Capitaine Gérard la Barcerie, Léon; lieutenant Le Pirs, François; sous-lieutenant Coudray, Jean-Marie.

Dans l'après-midi du 22 Janvier, les huit compagnies du 3^e bataillon des mobiles du Finistère étaient réparties comme suit, en vue de l'attaque de l'Hôtel de Ville :

1^{re} Compagnie. — Porte de l'Hôtel de Ville faisant face à la caserne Napoléon (place Lobau).

2^{me} Compagnie. — Salle du Trône.

3^{me} Compagnie. — Porte de gauche sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

4^{me} Compagnie. — Assistance publique et Octroi.

5^{me} Compagnie. — Rez-de-chaussée des cuisines et jardin sur le quai.

6^{me} Compagnie. — Porte donnant sur la place, cour d'honneur et entresol de la façade.

Les 7^{me} et 8^{me} compagnies avaient été postées dans les bâtiments du nouvel Hôtel-Dieu, dont la construction n'était pas achevée.

Ce furent les 2^{me} et 6^{me} compagnies (salle du Trône et entresol de la façade) qui « balayèrent la place ». Les deux capitaines, Gourlaouen et Henri de Mauduit, furent nommés chevaliers de la Légion d'honneur, avec Vabre, de Legge et Bernard (*Officiel* du 2 février 1871).

Dans sa lettre publiée dans l'ouvrage du général Ducrot, *La Défense de Paris* (tome IV, page 470), M. Henri de Mauduit déclare que les officiers des compagnies de

lettres et témoignages

service aux annexes, — Assistance et Octroi — de même que ceux de la compagnie de garde dans le jardin du côté du quai, « empêchèrent leurs hommes de tirer, parce qu'ils n'en avaient pas reçu l'ordre ».

M. de Mauduit écrit encore (page 469) :

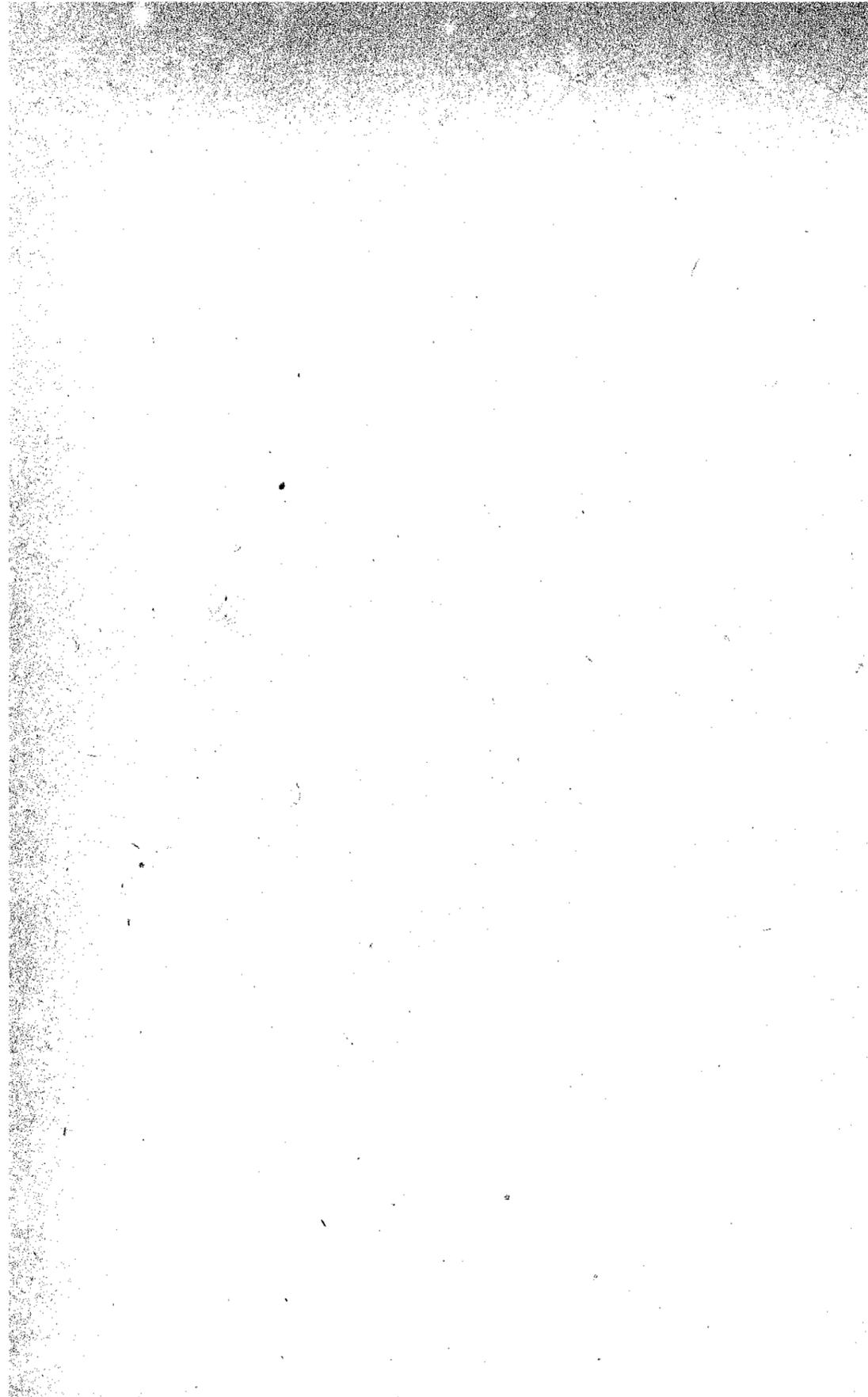
Le capitaine Gourlaouen et le capitaine Le Stimuf, commandant, l'un dans la salle du Trône, l'autre à l'entresol, c'est-à-dire des deux côtés de la porte d'honneur, ripostèrent immédiatement. C'est grâce à l'énergie et à la décision de ces deux officiers que le colonel Vabre et le commandant de Legge durent la vie, etc...

Cette double déclaration de M. de Mauduit vient à l'appui de nos conclusions :

Aucun ordre n'a été donné, le 22 Janvier, ni par Gustave Chaudey, ni par quiconque, de faire feu sur la place, de « balayer la place », comme l'a voulu la fatale légende.

Seul, le capitaine Gourlaouen a donné cet ordre à ses mobiles de la Salle du Trône, ordre dont il a revendiqué l'entière responsabilité.

DEUX MORTS



LA MORT DE VARLIN

Où Varlin a-t-il été fusillé?

Le dimanche 28 mai, vers trois heures, Eugène Varlin (1) est arrêté, rue Lafayette, tout près de la place Cadet. Un passant, décoré, — un prêtre en civil, a-t-on dit — le désigne au lieutenant Sicre. « C'est Varlin, le membre de la Commune. » Varlin n'a pas pris — comme tant d'autres — la précaution de se rendre méconnaissable. Il a gardé son épaisse chevelure grisonnante, rejetée en arrière. Il n'a pas fait tomber sa barbe, qu'il porte entière. Le lieutenant Sicre s'empare de Varlin. Il lui lie les mains derrière le dos. Il appelle trois ou quatre soldats. Le cortège s'engage dans la rue Rochechouart, prend la chaussée Clignancourt, oblique sur la rue Ramey, oblique une seconde fois sur la rue de la Fontenelle, et, toujours montant, arrive à

(1) Varlin (Louis-Eugène), né en 1839, à Claye (Seine-et-Marne). Ouvrier relieur. L'un des fondateurs de l'Internationale. Membre du Comité Central du 18 mars. Elu à la Commune par les sixième, douzième et dix-septième arrondissements. Délégué avec Jourde, aux Finances. Délégué à la Guerre après la mort de Delescluze (25 mai). Fusillé le 28 mai à Montmartre.

lettres et témoignages

la maison qui porte le numéro 6 de la rue des Rosiers. (1) C'est là que, le 18 Mars, ont été fusillés les généraux Lecomte et Clément Thomas. Depuis la prise de Montmartre par l'armée de Versailles, le commandement militaire y a installé une cour martiale.

Varlin comparait devant le général Laveaucoupet, puis devant le prévôt, qui donne l'ordre de le fusiller.

Où conduit-on Varlin, au sortir de la salle du jugement ?

Varlin a-t-il été passé par les armes, au pied même du mur — qui subsiste encore, à demi ruiné — près duquel tombèrent Lecomte et Clément Thomas ?

Varlin tomba-t-il hors de l'enceinte du jardin de la rue des Rosiers ?

La question, jusqu'ici, était restée obscure.

Le lieutenant Sicre, dans le rapport qu'il adresse à son colonel, relatant les circonstances de l'arrestation et de la mort de Varlin, (2) dit :

Après avoir été présenté devant M. le général de division, interrogé et ne voulant rien dire, il (Varlin) fut, d'après les ordres du général, conduit par moi et l'escorte près du mur

(1) En 1871, la rue de la Fontenelle allait de la rue Ramey à la rue de la Bonne. La rue des Rosiers commençait à la rue de la Bonne pour finir rue Saint-Denis (aujourd'hui rue du Mont-Cenis). Le parcours des deux rues forme aujourd'hui, de la rue Ramey à la rue du Mont-Cenis, la rue du Chevalier de la Barre. Le numéro 6 de la rue des Rosiers en 1871, correspond au numéro 36 de la rue actuelle. Les constructions de ce numéro 36 n'existent plus. Il en est de même pour les numéros 32 à 38 accaparés en grande partie par le Sacré-Cœur, et qui ne sont plus représentés que par les terrains vagues de l'abri Saint-Joseph (mai 1913).

(2) Voir le rapport du lieutenant Sicre, publié par le journal *l'Ariégeois* du 3 juin 1871, dans Lissagaray, *Histoire de la Commune de 1871*. Edition Dentu. Appendice XXXVI, page 537. — Voir aussi, procès Varlin, plaidoirie de M^e Engelhard, dans la *Lanterne* du 30 janvier 1878.

du jardin où furent assassinés, le 19 mars, nos braves généraux Lecomte et Clément Thomas, pour y être fusillé.

On peut regretter que le lieutenant Sicre ne donne pas de détails plus précis. L'expression « près du mur du jardin » prête à ambiguïté. Elle s'applique tout aussi bien au mur « intérieur » qu'au mur « extérieur », et même à un endroit quelconque, voisin du mur du jardin.

Maxime Du Camp, qui, à côté d'inexactitudes flagrantes, se montre parfois renseigné, écrit en parlant de la mort de Varlin : (1)

On voulut le fusiller dans le jardin, là même où le général Lecomte était tombé. Un officier dit : Non, pas dans notre quartier. On emmena Varlin... on le conduisit au sommet de la colline, à l'endroit où l'on découvre la plaine de Saint-Ouen, etc...

Il était bien inutile de conduire Varlin « au sommet de la colline », puisqu'on s'y trouvait déjà. Retenons, du récit de Maxime Du Camp, l'affirmation que Varlin n'a pas été fusillé dans le jardin. Il a été conduit hors du jardin.

Le 1^{er} juin 1871, le journal *le Tricolore* (2) publie un récit de la mort de Varlin. Nous y lisons :

Arrivé rue des Rosiers, l'état-major, ayant son quartier général dans cette rue, s'opposa à l'exécution... Il fallut donc, toujours suivi de cette foule augmentant à chaque pas, reprendre le chemin des Buttes Montmartre... Enfin, le voilà arrivé. On l'adosse au mur, et, pendant que l'officier, etc.

(1) *Convulsions de Paris*, III, page 286.

(2) *Le Tricolore*. Numéro 2. Bibliothèque Nationale. L²C 3490.

lettres et témoignages

Le rédacteur du *Tricolore* commet, comme Maxime Du Camp, une erreur, quand il dit qu'au sortir de la maison de l'état-major, il fallut reprendre le chemin des Buttes. On est déjà au sommet des Buttes. En face de la maison, ce sont les terrains vagues, où s'assied aujourd'hui le Sacré-Cœur.

Mais, là encore, se trouve l'affirmation que Varlin n'a pas été fusillé dans le jardin de la maison de la rue des Rosiers, mais qu'il a été conduit hors de cette maison, qu'il a été fusillé, adossé à un mur voisin.

Voici maintenant une note, extraite d'un article du *Bien Public*, (1) numéro du 23 juin 1871 :

On avait installé dans cette maison (la maison de la rue des Rosiers), si tristement célèbre, une prévôté, présidée par un capitaine de chasseurs... On les menait (les condamnés), à quelques pas de là, sur le versant de la Butte, à l'endroit où se trouvait, pendant le Siègne, une batterie dominant la route de Saint-Denis. C'est là aussi que le samedi 27 mai (*sic*), fut conduit Varlin, qu'on eut mille peines à protéger contre les violences de la foule...

Pour la troisième fois, voici affirmé — avec une erreur de date — que Varlin, avant d'être passé par les armes, a quitté la maison de la rue des Rosiers.

Les récits — récit de Maxime Du Camp dans les *Convulsions*, récit du *Tricolore*, récit du *Bien Public* — d'accord pour faire sortir Varlin du jardin de la rue des Rosiers, ne le sont plus sur le lieu de l'exécution.

A diverses reprises, j'avais tenté d'élucider le mystère. Il n'y a pas longtemps, parcourant ces parages, pleins de souvenirs des jours d'autrefois, en compagnie d'un ami, — Montmartrois de Montmartre, né et ayant passé son enfance dans le Montmartre du Siègne et de la

Commune, le docteur Paul Rabier, — je m'assurai que, dans la mémoire de certains survivants de l'époque, vivait la conviction que Varlin avait été fusillé, non pas dans le jardin, mais hors du jardin, à une courte distance de la maison de la rue des Rosiers.

Le docteur Rabier avait amené avec lui un vieux combattant de la Commune, Montmartrois lui aussi. Nous fîmes ensemble le chemin parcouru par Varlin, depuis la rue Clignancourt jusqu'au pied des escaliers qui, partant de la rue Lamarck, aboutissent non loin de la rue de la Bonne. A mi-montée des escaliers, à droite, désignant les terrains boisés abrités derrière un mur de brique :

— C'est là — nous dit l'ancien soldat de la Commune — c'est dans ces terrains boisés, jadis des terrains vagues — les escaliers et les murs qui les bordent n'existaient pas en 1871 — qu'a été fusillé Varlin.

Le témoignage était à retenir, venant de quelqu'un qui avait dû être immédiatement renseigné. Il confirmait encore une fois que Varlin n'avait pas été fusillé dans le jardin de la maison de la rue des Rosiers.

Témoignage

Un témoignage, aussi précieux qu'inattendu, devait m'être apporté, tout récemment, par un témoin de l'exécution.

Ce témoin — témoin unique à ce jour, les récits des journaux de l'époque, différant du reste les uns des autres, étant anonymes — c'est le général Percin, ancien commandant du treizième corps d'armée, ancien membre du Conseil supérieur de la Guerre.

lettres et témoignages

Le général Percin, capitaine d'artillerie en 1871, entra dans Paris avec l'armée de Versailles. Le dimanche 28 mai, il était, avec sa batterie, aux Buttes Montmartre. C'est là qu'il assista, bien fortuitement, à la mort de Varlin.

— J'errais sur la Butte, —

nous raconte le général, —

quand, vers quatre heures, je vis s'avancer, à quelques pas, entouré d'une cinquantaine de gens, (1) hommes, femmes, criant, hurlant, un prisonnier de haute taille, tête nue, les mains liées derrière le dos. Un caporal et deux soldats l'encadraient... Il fut bientôt tout près de moi. J'interroge. « C'est Varlin, le membre de la Commune. On va le fusiller! »

Le cortège longeait un mur, qui côtoyait un jardin. De l'autre côté, en face, un terrain vague. A une cinquantaine de mètres en arrière, une maison à deux étages, avec une petite cour. On me dit que cette maison est celle où ont été fusillés Lecomte et Clément Thomas. (2)

(1) Certains récits disent que Varlin était, depuis son arrestation, suivi d'une foule de plusieurs milliers de personnes. Il y a là une exagération voulue, en vue de donner plus de relief encore aux manifestations de haine contre le membre de la Commune. Il n'est besoin que de monter l'étroite rue de la Fontenelle, à partir de la rue Ramey, pour se rendre compte qu'elle n'eût pu renfermer une foule de deux à trois mille personnes. Pas même deux à trois cents. L'autorité militaire n'aurait du reste jamais laissé évoluer, en ces jours de terreur, pareille foule, si hostile qu'elle se montrât à ceux qui étaient conduits à la mort.

(2) La maison du n° 6 de la rue des Rosiers était une maison à deux étages, avec mansardes. Voir A. Daudet, *Lettres à un absent*, page 128 : « C'est une maison à deux étages, entre cour et jardin, etc. » Il existe, dans la série Appert, une photographie de cette maison, (les personnages sont truqués), reproduite dans *le Siège, l'Invasion, la Commune*, d'Armand Dayot, page 237. — La propriété qui, en 1871, faisait l'angle de la rue des Rosiers et de la rue de la Bonne, renfermait aussi une, et même deux maisons à deux étages. Voir aux Archives de la Seine, les rôles des contributions, et, pour la disposition des lieux, en 1871 et aujourd'hui, le plan cadastral de 1867 et celui de 1900.

Le caporal et les deux hommes avaient fait halte. Le prisonnier s'était placé contre le mur. Je le vois encore, droit, le regard fixe, parlant à la foule qui l'injurie. D'un mouvement brusque de la tête, il rejette en arrière sa longue chevelure grisonnante.

Les soldats ont armé leurs fusils.

— A mort! crie la foule. A mort! Qu'on le fusille!

Puis se reprenant :

— Non. Pas ici... Plus loin... Là-bas...

Le cortège se remet en marche. La foule toujours vociférant.

— Tas de lâches! criai-je, le cœur soulevé. Tas de lâches! C'est contre moi que vous auriez crié à mort! si, il y a quelques jours, j'étais tombé dans vos mains.

On était arrivé au bout du mur, à l'angle que faisait la rue avec une autre voie descendante.

— Ici. Qu'on le fusille ici!

Les soldats s'arrêtèrent.

Varlin se plaça à environ un mètre de l'angle des deux rues, contre le mur de la rue descendante.

Encore une fois, les vociférations s'élevèrent, couvrant la voix de Varlin, dont je voyais remuer les lèvres.

Comme à la station précédente, le condamné se tenait très droit. Toute son attitude était celle d'un homme brave.

Les soldats, pressés par la foule, ne sont qu'à trois ou quatre pas de Varlin.

Ils tirent.

Les deux fusils ratent.

Ils rechargent leurs armes et tirent une seconde fois.

Varlin fléchit et tombe.

Quand il fut à terre, la foule battit des mains.

Les soldats dispersèrent, avec le canon du fusil, cette tourbe humaine. Et il ne resta plus, au pied du mur, que le mort, couché sur le côté.

Tel fut le récit du général Percin. Il confirmait pleinement ce dont je pouvais douter encore. Varlin n'avait

pas été fusillé dans le jardin de la maison de la rue des Rosiers.

Cependant, je renouvelai ma question :

— Vous êtes bien certain, mon général, que la scène que vous venez de me retracer ne se passait pas dans le jardin de la maison à deux étages que vous aviez vue, et que l'on vous avait désignée comme la maison où avaient été fusillés Lecomte et Clément Thomas ?

— Non, non... C'était bien dans la rue... Au coin des deux rues... Tout près, à une cinquantaine de mètres de la maison.

Je demandai encore au général s'il avait conservé dans sa mémoire le nom de la rue — des deux rues — celle que suivait tout d'abord le cortège, la rue descendante à l'angle de laquelle tomba le membre de la Commune.

— Non, me répondit le général. Je ne connaissais pas Montmartre. Je n'y suis jamais retourné. Mais j'ai gardé, très nette, la vision de l'endroit où je vis fusiller le membre de la Commune. Je pourrais en faire le croquis, sans crainte de me tromper.

Ce croquis, le général Percin le traça sous mes yeux d'un crayon rapide.

Pour quiconque est familier de ces parages de la Butte Montmartre, il n'y a pas à hésiter. Le croquis se rapporte, sans doute possible, au mur longeant la rue des Rosiers, à l'angle que fait ce mur avec la rue de la Bonne, la seule rue descendante qui existât en 1871 et qui existe encore, donnant sur la rue des Rosiers. Le voisinage de la maison de deux étages, à gauche — avec une petite cour — à une cinquantaine de mètres, confirme encore notre opinion. La maison à deux

étages, c'est la maison (disparue) où Varlin vient d'être jugé et condamné.

La scène de la fusillade de Varlin, qui se déroula sous les yeux du général Percin, doit, d'après nous, être placée au coin de la rue des Rosiers et de la rue de la Bonne.

C'est, incontestablement, contre le mur de la rue de la Bonne, à un ou deux mètres de l'angle de la rue des Rosiers, que Varlin tomba.

Le calvaire

J'ai voulu, avant d'écrire ces lignes, refaire, pas à pas, le calvaire gravi par Varlin, dans l'après-midi du dimanche 28 mai 1871, depuis son arrestation place Cadet, jusqu'à la fusillade de la rue de la Bonne.

Le prisonnier, les mains liées derrière le dos, prend, avec le lieutenant Sicre et les quelques soldats qui l'accompagnent, la rue Rochechouart, puis, après avoir traversé le boulevard extérieur, s'engage dans la chaussée Clignancourt. On s'arrête rue Ramey. Tout près, au n° 42 actuel de la rue Clignancourt, s'ouvre le Château-Rouge, où, le 18 Mars, a été conduit le général Lecomte.

— C'est à l'entrée de la rue Ramey — me disait un vieil ami, Lucien Barrois, (1) qui m'accompagnait — au pied des marches qui existaient déjà en 1871,

(1) Lucien Barrois, qui, sous le Siège et dans les dernières années de l'Empire, avait été au premier rang des militants du parti révolutionnaire à Montmartre, a suivi de près tous les incidents du 18 Mars. Sous la Commune, il était attaché, en qualité de lieutenant, à l'état-major du gouverneur des Tuileries, colonel Dardelles.

qu'une bande de mégères hurlantes, sorties on ne sait d'où, commencèrent à suivre Varlin. Quand on se fut engagé dans l'étroite rue de la Fontenelle, les injures redoublèrent. Serrés de près, les soldats prirent le pas accéléré...

La rue — le calvaire — que gravit Varlin n'a pas changé. Bordant la rue, des maisons basses, déjà là à l'époque. Des jardinets. Des terrasses d'où l'on regardait passer le cortège. Quand on a suivi la côte rapide, on arrive à la rue Lamarck, alors tout en terrains vagues, un large sentier. A gauche, en face du n° 12 actuel, s'ouvrait, à flanc de butte, la porte du balguinette de la Tour Solférino. Le sentier que l'on voit, couvert d'herbe, est celui qui montait à la Tour. La rue Lamarck franchie, la rue de la Fontenelle continue sa rude ascension, aujourd'hui par des escaliers de pierre. Ces escaliers n'existaient pas en 71, pas plus que les murs de briques qui les bordent des deux côtés. Dans le sol abrupt étaient taillées des marches grossières, consolidées par des planches. A gauche, une porte donnait entrée de plain-pied dans la salle de bal de la Tour Solférino.

C'est cette montée que gravit Varlin. Cent pas encore — à peine — après avoir passé devant la rue de la Bonne, et il franchissait le seuil du numéro 6 de la rue des Rosiers, où il allait paraître devant le général Laveaucoupet et le prévôt.

Face à la maison des généraux, c'était la butte, les terrains vagues, où, dans l'ombre de la vieille église Saint-Pierre, étaient les canons du 18 Mars. Ces canons avaient été, pendant la Commune, enlevés pour être répartis aux divers postes de combat. L'espace qu'ils

remplissaient était vide et nu. C'est là certainement que se trouvait le général Percin, quand il vit devant lui la foule qui entourait Varlin.

Aujourd'hui

Le Sacré-Cœur a posé sa lourde masse à la place même où les canons ont été parqués. Son abside a envahi une part de la vieille rue des Rosiers. La palissade qui enclôt le terrain où s'élevait la maison des généraux ne suit pas l'alignement ancien. La maison, la cour qui la précédait, le portail d'entrée, le mur qui rejoignait la rue de la Bonne, tout a disparu. La cour de la maison tragique occupait à peu près le fond de l'abside de la basilique. Les pèlerins qui s'agenouillent là ne se doutent guère qu'il y a quarante-deux ans, à cette même place, se déroulait le plus terrible des drames.

Tout ce coin de Montmartre — que la pioche du démolisseur bouleverse chaque jour et dont il ne restera bientôt plus rien — est plein de souvenirs tragiques. Hâtez-vous de le visiter, si les choses de la Commune vous attirent. Par la rue de la Bonne descendez jusqu'à la rue Lamarck. Ce quadrilatère, encore à demi planté d'arbres, qu'enserrent la rue du Mont-Cenis, la rue de la Bonne, la rue Lamarck et la rue Saint-Vincent — et d'où l'on embrassait alors du regard toute la plaine de Saint-Ouen et d'Aubervilliers — (1), c'est là la place de la batterie, où l'on fusillait, très probablement contre le haut mur, encore existant, qui bordait, d'un

(1) Ce quadrilatère est aujourd'hui coupé en diagonale par la rue Becquerel.

lettres et témoignages

seul côté, la rue Saint-Vincent. (1) Installée pendant le Siège, les canons tournés vers le moulin d'Orgemont, où était une batterie prussienne, la batterie de Montmartre ne tira pas. Elle était desservie par des marins, qui logeaient dans la maison même de la rue des Rosiers, celle qui devait voir le drame du 18 Mars. Pour gagner leur logis, les marins n'avaient qu'à monter soit la rue Saint-Denis (aujourd'hui rue du Mont-Cenis), soit la rue de la Bonne. Les condamnés à la fusillade n'avaient, pour être conduits à la batterie, qu'à descendre cette rue de la Bonne, rue tragique, qui, pendant cette sanglante Semaine de Mai, vit passer tant d'infortunés.

Quand Varlin se plaça, tout droit, la tête haute, au coin de la rue de la Bonne, pour y être fusillé, il avait commencé de parcourir le chemin des condamnés, le chemin de l'abattoir où, depuis la prise de Montmartre, tombaient les vaincus.

(1) On ne fusillait pas seulement à la batterie. On fusillait aussi au bastion 43 (voir la *Semaine de Mai*, de Pelletan). Montmartre fut décimé dès le premier jour. « Il y avait des ruisseaux de sang dans la rue et de nombreux cadavres d'insurgés étendus sur le pavé. On fouille les maisons, et tout homme vêtu en garde national, ayant un fusil ou le creux de la main noir de poudre, est passé par les armes. Le commandant Durieu, avec sa sauvage animation, se chargeait lui-même de l'exécution, et en tua ainsi une dizaine ; les jeunes seuls étaient faits prisonniers... » (Albert Hans, *Souvenirs d'un Volontaire versaillais*. Paris. Dentu, 1871)

LA MORT DE JACQUES DURAND

L'arrestation et la fusillade

Jacques Durand. Un des plus obscurs parmi les membres de la Commune. Élu le 16 avril, aux élections complémentaires, par le quartier de la Bourse, en même temps que Pottier, Serrailier et Johannard. Aux séances de l'Hôtel de Ville, Jacques Durand parle peu. On n'enregistre de lui aucune motion violente. Il vote pour le Comité de Salut Public. Il ne signe pas, bien que de l'Internationale, le manifeste des vingt-deux de la minorité. C'est pourtant un modéré. Il est très assidu à ses fonctions de membre de la municipalité du quartier. On le voit tous les jours à la mairie de la rue de la Banque. Quand les troupes de Versailles y arriveront, ce sera sans la moindre hésitation que les soldats chargés de l'arrêter s'en iront rue Thévenot, à son domicile, où ils le trouveront. Jacques Durand, la bataille des rues engagée, est rentré tranquillement chez lui. Il n'est pas allé rejoindre ses collègues à l'Hôtel de Ville. Son rôle est fini. Il ne songe plus qu'à reprendre le métier qu'il a abandonné un instant pour ceindre l'écharpe rouge. Il ne sait pas que de terribles représailles le guettent.

Pourquoi serait-il frappé ? Qu'a-t-il fait pour cela ? Et, cependant, le jeudi, dès que la rue Thévenot est prise, il est arraché de son foyer, conduit au galop à la mairie de la rue de la Banque, fusillé... La fusillade de Jacques Durand n'avait pas, comme les horribles exécutions du faux Vallès et du faux Billioray, fourni à la presse de ces jours abominables des colonnes de copie. Jacques Durand ? Qui le connaissait ?... Qui se souvient aujourd'hui de lui ? Protot, qui le vit à la Commission de Justice, dont Jacques Durand faisait partie, n'a conservé de son collègue qu'un souvenir confus. Jacques Durand siégeait. Il ne parlait jamais... Les circonstances de sa mort seraient restées inconnues, si l'un des lecteurs des *Cahiers rouges*, M. G. Quesnel, de Montpellier, ne nous avait retracé, dans la curieuse lettre qui suit, le drame auquel il a assisté.

... Nous habitons à cette époque, —

nous écrit M. Quesnel,

— ma famille et moi, au numéro 8 de la rue Thévenot. Tout ce côté de la rue a été démoli depuis pour faire place à la rue Réaumur. L'immeuble se composait de trois grands corps de bâtiments entourant de trois côtés une cour étroite et profonde. Dans le bâtiment du fond habitait Jacques Durand, avec sa femme. Il était cordonnier. C'était un ménage de bonnes gens, sans enfants, des gens tranquilles. Mon père et lui se connaissaient de la garde nationale, puisqu'ils faisaient partie du même bataillon et sans doute de la même compagnie. Pour moi j'étais mobile à Saint-Denis. On fut un peu surpris chez moi et dans la maison, quand on apprit que Jacques Durand était nommé membre de la Commune. Rien dans son allure, dans ses propos, dans ses antécédents, ne semblait le désigner pour une situation si en vue et si lourde de responsabilités.

Quant à lui, tout en restant bonhomme et simple, il exultait et ne cachait pas sa joie. Comme on l'avait délégué à la Justice, (1) il prétendait me prendre comme secrétaire, sous prétexte que j'étais alors étudiant en droit. D'ailleurs ce ne fut qu'un propos qui courut dans la maison, aucune proposition directe ne me fut faite. Et puis, brusquement, les événements se précipitèrent. Les Versaillais entrèrent le dimanche 21 mai. Nous ne l'apprîmes que le lundi 22. Ce jour-là, et le lendemain mardi, on put encore sortir. Mais le mercredi 24, nous fûmes bloqués toute la journée chez nous, à cause des barricades situées aux deux extrémités de la rue et qui se fusillaient sans répit, l'une du côté des Petits-Carreux, occupée par les Versaillais, l'autre à la rue Saint-Denis, défendue par les fédérés. Ceux-ci se retirèrent pendant la nuit et, le jeudi matin, la troupe, traversant notre rue, s'avança dans la direction du boulevard Sébastopol. Est-ce ce même jour, ou plus tard, mais il me semble bien que c'est le jeudi 25 mai, pendant que nous dînions, les fenêtres ouvertes, nous entendons tout à coup un brouhaha dans la rue redevenue paisible depuis la matinée. Nous nous précipitons, mon père et moi, et nous apprenons que c'est Jacques Durand qu'on est venu arrêter chez lui. Il avait dû être l'objet d'une dénonciation pour qu'on fût venu le chercher si vite et si sûrement. Le malheureux était déjà entouré d'un peloton de soldats, qui l'emmenaient grand train à la mairie du deuxième arrondissement. Nous pûmes le rattraper et entrer en même temps que lui sous le porche de la mairie, rue de la Banque. Un commandant reçut le prisonnier qui lui fut livré avec la mention : « C'est Jacques Durand, un membre de la Commune. » Un court interrogatoire eut lieu sur place. Jacques Durand reconnut qui il était, essaya de fournir quelques explications qu'on ne voulut pas entendre. Le commandant fit un signe et Jacques Durand, sentant que tout était fini, fouilla dans sa

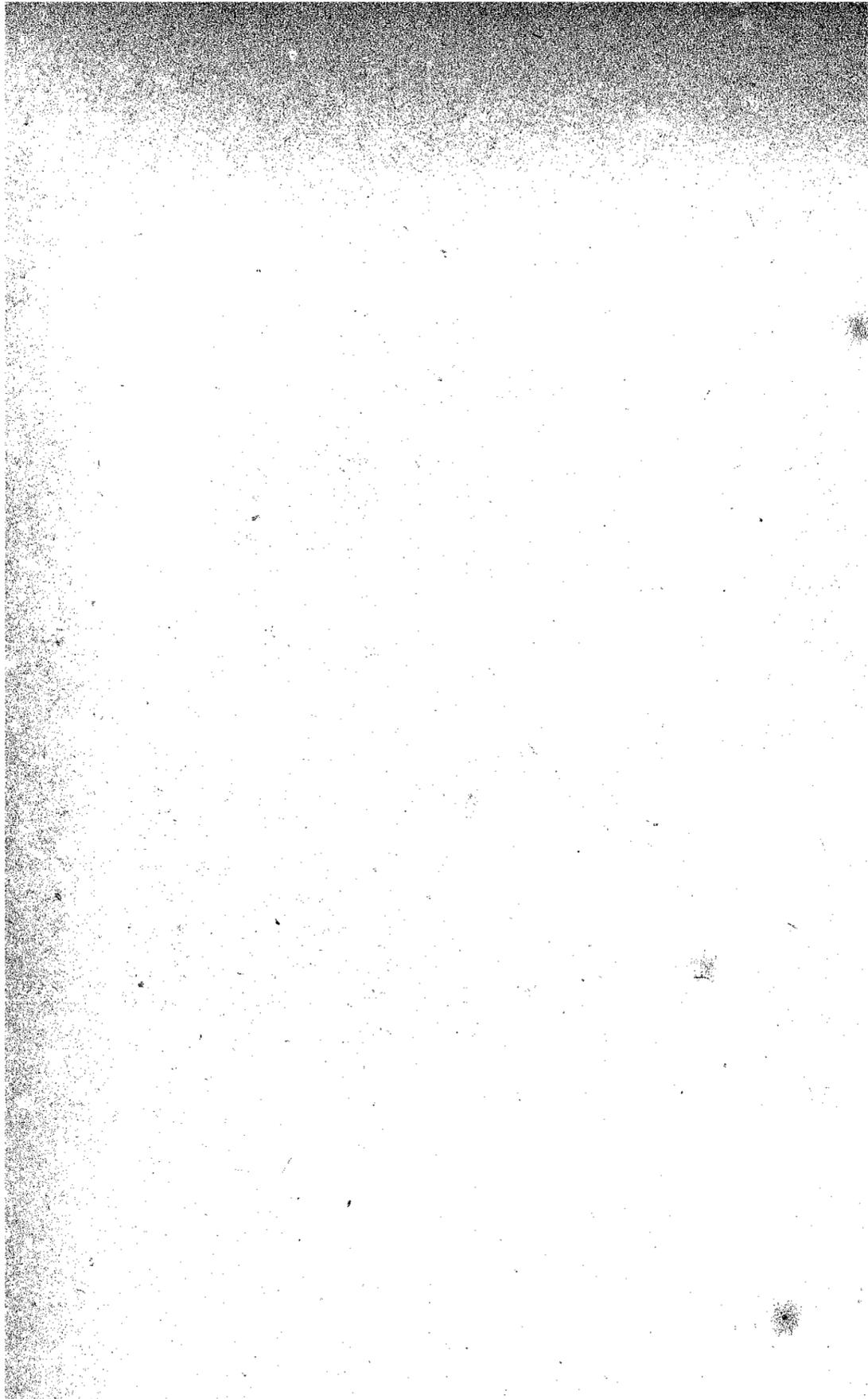
(1) Le délégué à la Justice était Eugène Protot. Dans sa séance du 21 avril, la Commune avait désigné, comme membres de la Commission de Justice : Gambon, Dereure, Clemence, Langevin et Durand.

lettres et témoignages

poche, en retira un portefeuille et voulut le remettre à mon père en lui disant : « Tenez, monsieur Quesnel, vous remettrez cela à ma femme. » Le commandant repoussa brutalement mon père, se saisit du portefeuille, cependant que les soldats entraînaient la victime, qui fut fusillée séance tenante derrière l'église des Petits-Pères, le long d'un mur que l'on voit de la rue Notre-Dame des Victoires. Pendant de longues années, ce mur a porté les traces des balles du peloton d'exécution. Peut-être se voient-elles encore... Jacques Durand était un des plus inoffensifs de la Commune. Il siégeait d'ailleurs avec les modérés. S'il avait passé en jugement, il eût été acquitté, ou condamné à une peine légère. Je n'ai pas besoin de dire que, mon père et moi, quand nous avons vu qu'il n'y avait plus rien à faire, que toute tentative d'intervention et d'explication en faveur du condamné ne servirait qu'à nous rendre suspects nous-mêmes, nous nous sommes enfuis pour ne pas entendre le bruit de la fusillade, mais pas assez vite cependant pour que le crépitement des balles ne soit arrivé jusqu'à nous...

Novembre 1912. Dans la cour de la mairie de la rue de la Banque. Au fond, une haute muraille noire. Le mur de l'église Notre-Dame des Victoires. C'est dans cette cour à demi obscure, où la pleine lumière n'arrive jamais, que Jacques Durand a été conduit. Si l'on tourne à gauche on arrive à l'abside, qu'un étroit couloir sépare du mur de la caserne voisine. C'est dans ce cul-de-sac, clos par une porte de fer, que Durand a été fusillé. Les traces des balles ont disparu, recouvertes par la rouille du temps. En maints endroits, tout le long du mur de l'église, on distingue cependant des taches plus claires, vestiges des fusillades de Mai.

CHARLES DELESCLUZE



DELESCLUZE

A LA PORTE DE VINCENNES

Mai 1912. Nous causons, Édouard Vaillant et moi, des derniers jours. De l'après-midi du jeudi 26 mai, où Vaillant accompagna Delescluze (1) à la porte de Vincennes.

— Le jeudi — raconte Vaillant — nous étions une douzaine de membres de la Commune, en permanence dans une petite salle de la mairie du onzième. Delescluze, Vallès, Urbain, Géresme. D'autres, dont je ne me rappelle plus les noms... Ferré, dans une grande salle dont les fenêtres donnent sur la place Voltaire, est assis devant une table. On amène devant lui un individu, mis hors de Poissy — c'est lui-même qui le reconnaît — pour qu'il vienne se mêler aux combattants. L'homme est conduit dans un terrain voisin et fusillé, à la même place où, la veille, on a fusillé Beaufort.

« Arnold arrive. Il nous dit qu'il a vu un fonctionnaire

(1) Voir Cahier VII, pages 97 et suivantes. Le témoignage de Vaillant met au point, d'une façon définitive, tout ce qui a été écrit, dans les Cahiers précédents, sur l'incident de la porte de Vincennes.

lettres et témoignages

de l'ambassade des États-Unis, qui remplace l'ambassadeur absent. Ce fonctionnaire propose aux membres de la Commune d'envoyer des délégués qui se rencontreraient avec lui au fort de Vincennes, près des autorités militaires allemandes, en vue d'une intervention propre à éviter la continuation des répressions sanglantes.

« Delescluze combat vivement la proposition. Je la combats aussi. Il nous semble impossible que la Commune participe à une démarche semblable.

« Il est décidé cependant qu'une délégation se rendra à Vincennes, comme le demande Arnold.

« Delescluze et moi sommes choisis pour faire partie de la délégation, en notre qualité d'opposants. Arnold nous est adjoint, comme auteur de la proposition. (1)

« Nous montons dans une charrette que nous trouvons sur la place, et nous faisons route sur la porte de Vincennes, où nous arrivons sans incidents.

« La porte est gardée par quelques fédérés, rassemblés devant le poste d'octroi.

« Un lieutenant se détache. Il nous demande qui nous sommes, où nous allons.

« Delescluze et Arnold se nomment, disent qu'ils se rendent au fort de Vincennes.

(1) Vermorel ne faisait donc pas partie, comme nous l'avions écrit, sur le témoignage d'Arnold, de la délégation. Page 294 de *Mes Cahiers rouges*, édition Ollendorf, j'ai écrit : « On m'a assuré que Lonclas (membre de la Commune du douzième arrondissement) faisait également partie de cette délégation. » Lonclas m'a récemment écrit, à ce sujet : « J'ai lu la note de tes *Cahiers rouges*. Je n'ai pas pris part à cette démarche, dont j'ai entendu parler plus tard. Ce qui a pu me faire attribuer une participation à cet incident, c'est que la porte de Vincennes faisait partie de mon secteur (le premier) et du douzième arrondissement, dont j'étais le représentant à la Commune. »

« La question ayant été posée avec vivacité, je ne donne pas mon nom.

— Avez-vous — reprend le lieutenant — un ordre qui mentionne votre mission?... Rien ne me dit que vous n'avez pas l'intention de filer... Il me faut, pour vous laisser passer, un ordre signé...

« Nous décidons qu'un de nous retournera au onzième, chercher l'ordre exigé.

« C'est moi qui partis, à pied.

« Ferré signa l'ordre, et je remontai, toujours à pied, à la porte de Vincennes, où Delescluze et Arnold attendaient mon retour, assis à une table d'un marchand de vins.

« Nous résolûmes d'abandonner notre projet, et nous redescendîmes vers la mairie du onzième.

« C'est pendant ce trajet que Delescluze me dit :

— J'ai vu deux réactions triomphantes. Je n'en verrai pas d'autre.

« Quand nous arrivâmes à la mairie, il était environ six heures.

« Delescluze, ceint de son écharpe rouge, nous quitta, sans nous dire où il allait. Nous le vîmes s'engager sur le boulevard Voltaire.

« Ce n'est certainement pas, à mon avis, l'incident de la porte de Vincennes qui décida Delescluze à marcher à la mort. Il ne lui fut dit aucune parole outrageante. Le ton vif avec lequel nous accueillit le lieutenant qui commandait à la porte, s'expliquait assez par la situation désespérée où nous nous trouvions. Delescluze avait pris d'avance sa résolution. N'eût-il pas été à la porte de Vincennes, qu'il n'en eût pas moins offert sa poitrine aux balles des vainqueurs...

— Vous avez lu — dis-je encore à Vaillant — la lettre

lettres et témoignages

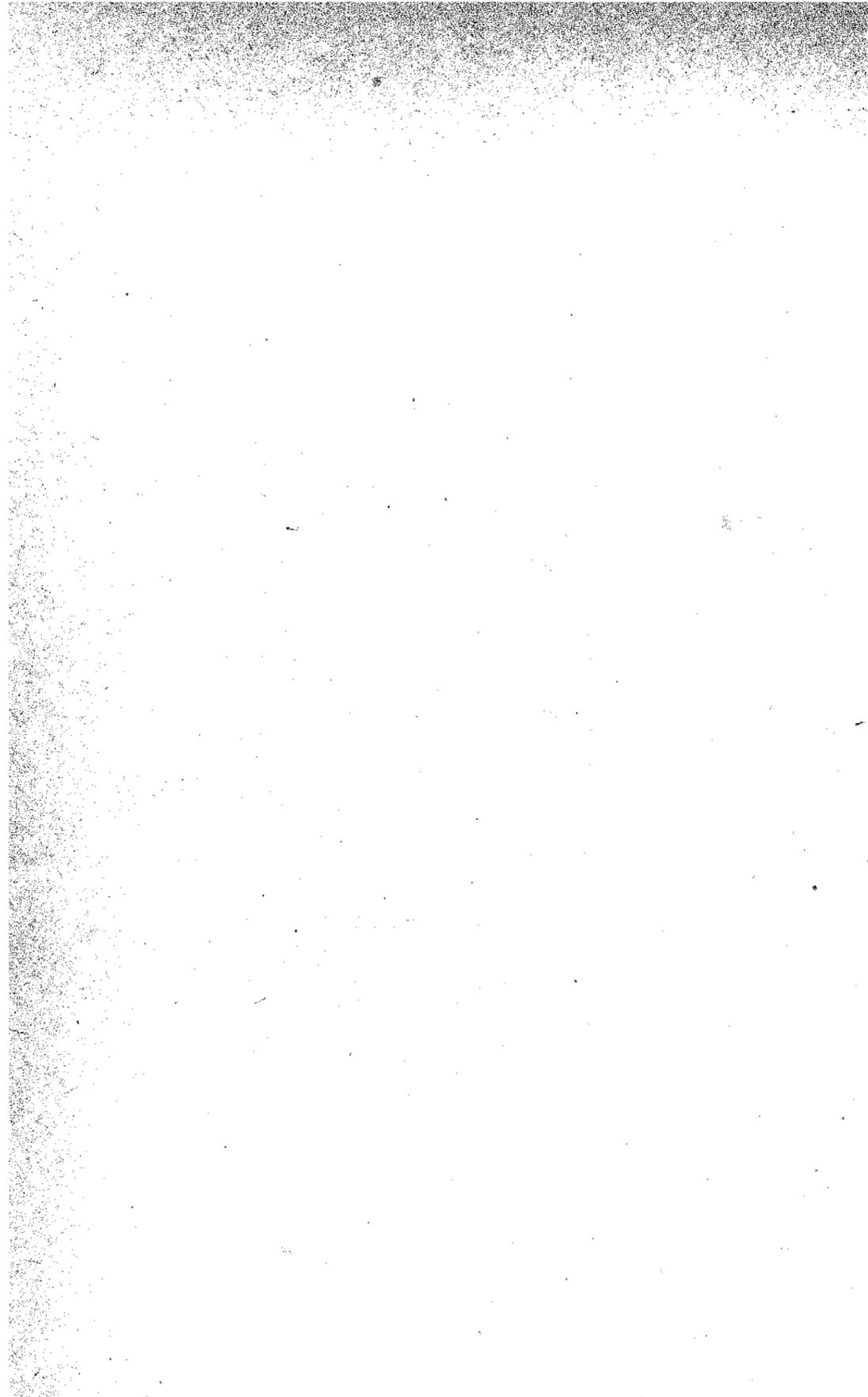
de Pindy, relative à l'incident de la porte de Vincennes? (1)

— Oui — me dit Vaillant — et je proteste énergiquement contre le récit de Pindy. Je n'ai pas quitté un seul instant Delescluze dans cette après-midi du jeudi, sauf pour aller chercher à la mairie le laissez-passer de Ferré. Je n'ai été témoin d'aucun des incidents racontés par mon ancien collègue. Jamais Delescluze, avant son départ pour Vincennes, n'a proposé à Pindy de le remplacer comme délégué à la Guerre. Ce fut Varlin qui succéda à Delescluze. Le samedi, quand toute direction générale effective avait cessé, Varlin, brisé par la fatigue, remit, rue Haxo, dans la petite maison qui était devenue le centre de la défense, ses pouvoirs au colonel Parent (2) qui fit face avec courage aux difficultés suprêmes. Je n'ai vu Pindy, ni le jeudi à la mairie du onzième, ni rue Haxo, ni ailleurs. Je le vis pour la dernière fois, le mercredi matin, à l'Hôtel de Ville. Vers dix heures, il entra dans la salle où nous étions réunis, quelques membres de la Commune et du Comité de Salut public, et nous annonça qu'il faisait mettre le feu à l'Hôtel de Ville. Comme nous lui reprochions vivement, Eudes et moi, d'avoir pris une résolution si grave, et si désastreuse pour la défense, sans avoir consulté personne, il nous répondit qu'il n'y avait plus à revenir sur ce qui était déjà fait. L'incendie était tout préparé. Nous n'avions plus qu'à quitter l'Hôtel de Ville.

(1) Voir Cahier VIII, page 171.

(2) Parent (Hippolyte), lieutenant-colonel, chef d'état-major du gouverneur de l'Hôtel de Ville, colonel Pindy, membre de la Commune.

LES OTAGES



UNE NOTE DE MÉGY

SUR LES OTAGES DE LA ROQUETTE

Le mercredi 24 mai 1871, Mégy, qui avait commandé le fort d'Issy, se plaçait, en face du mur de ronde, au premier rang du peloton de vingt hommes qui tirèrent sur les otages de la Roquette. (1)

Peu après son arrivée à New-York, où il s'était réfugié, et où il mourut, il adressait à Edmond Levraud, (2) alors à Londres, une note intitulée : *Exécution de l'archevêque Darboy, Bonjean et de leurs acolytes à la Roquette.*

Voici cette note, écrite vers la fin de 1871. Elle nous a été communiquée par notre ami le D^r Léonce Levraud, ancien député du onzième arrondissement de Paris, frère d'Edmond Levraud. Malgré l'extrême violence du

(1) Voir *Cahiers rouges*, II, page 160. Rectifier, partout où le nom de Mégy est prononcé, l'erreur que j'ai commise en ajoutant à son nom, « le mécanicien du Creusot ». Mégy n'a jamais été au Creusot, comme me l'a récemment écrit mon vieil ami et camarade d'exil à Genève et au Gothard, J.-B. Dumay, qui fut maire du Creusot, et, à son retour en France, député de Paris.

(2) Edmond Levraud, chef du 204^e bataillon, sous le Siège. Chef du personnel de la préfecture de police sous la Commune. Dans la nuit du 31 octobre, Blanqui le chargea de la police de l'Hôtel de Ville. L'original de la nomination, signé de Blanqui, Flourens, Millière et Ranvier, est entre les mains du D^r Léonce Levraud. Un fac-similé a été publié dans le *Matin* du 31 octobre 1912, accompagnant mon article : *Comment Paris apprit la reddition de Metz.*

lettres et témoignages

récit, nous ne nous sommes pas cru autorisé à rien changer à la note de Mégy.

Le 24 mai —

écrit Mégy —

le quartier général de la défense était transféré par force majeure à la mairie du onzième arrondissement. C'est là que j'arrivai vers cinq heures du soir venant du faubourg Saint-Denis, par le boulevard Magenta, qu'occupaient les Versaillais.

En arrivant à la mairie, j'appris l'exécution de Beaufort, qui venait d'avoir lieu dans le terrain en face de la mairie.

Pendant que j'étais dans la salle de la mairie, où étaient Ferré et Delescluze, Genton vint me dire : « On est en train de signer l'ordre d'exécution pour les otages. Veux-tu être des nôtres pour l'exécution ? »

J'acceptai l'invitation, et je partis avec Genton pour former un peloton de volontaires.

Un grand nombre du 66^e (1) s'offraient pour en faire partie, lorsque les officiers se récrièrent, prenant pour prétexte que c'était déjà leur bataillon qui avait fusillé Beaufort, et que ça ne devait pas toujours être les mêmes.

Ceux-ci protestèrent, donnant pour raison que, s'ils faisaient partie du peloton d'exécution, c'était comme volontaires, que pour eux c'était un devoir, et un honneur pour le bataillon, de vouloir faire justice des principaux auteurs

(1) Le 66^e bataillon, dont il a été déjà question à diverses reprises dans le Cahier II (pages 140 et suivantes), avait eu pour premier commandant Avrial. Nous avons consulté, aux Archives de la Seine, le dossier du bataillon. Nous y avons retrouvé les noms de : Genton (Gustave), sculpteur sur bois, 27, rue Basfroi, portedrapeau ; Frankel (Léo), 37, rue Saint-Sébastien, caporal-secrétaire du commandant ; Landrin (Léon), fondeur, 90, rue de la Roquette, adjudant. — Avrial et Frankel furent membres de la Commune. Genton, fusillé à Satory. Landrin, commandant d'artillerie. Sur les rôles du bataillon figurent Marguerite Lachaise, rue Sedaine, 65, cantinière de la 1^{re} compagnie de guerre, et son mari Auguste Lachaise, marchand de vins, à la même adresse. On sait le rôle que joua Marguerite Lachaise dans le meurtre de Beaufort. (Cahier II, pages 138 et suivantes)

de toutes les guerres, et que, si les officiers n'étaient pas contents, tant pis pour eux.

— Nous sommes arrivés à un point, dirent-ils, où ce ne sont plus les officiers qui commandent. C'est nous. Et ne criez pas trop fort, notre peau vaut la vôtre. Et si vous soutenez ces misérables, allez avec eux.

D'ailleurs, il y avait des volontaires de tous les bataillons. On fut obligé d'en refuser un grand nombre.

Bref, on se rendit à la Roquette, et Genton exhiba son ordre. Je ne sais si ce fut avec intention ou non que le greffier ou le directeur nous fit attendre. Quelqu'un, je ne sais qui, voulut sauver les condamnés.

Après avoir attendu une heure et demie, et qu'un certain nombre étaient déjà repartis, nous fîmes tapage et je demandai si l'on se moquait de nous.

— Ces gens sont condamnés, dis-je. L'ordre est signé. Qu'on l'exécute. Et de suite. Nous ne sommes pas ici pour nous amuser... Dépêchons.

On nous fit alors rentrer dans un couloir sombre et on nous laissa encore là une demi-heure. Il fallut encore crier et menacer, les gardiens, sans cela, n'auraient pas obéi.

Enfin l'on entendit du bruit dans les couloirs.

C'était les condamnés...

Le commandant du peloton, citoyen Sicard, tira son sabre, et les fit ranger l'un près de l'autre, la face de notre côté. Bonjean était dans le milieu et donnait le bras à Deguerry, qui était à sa droite. Darboy était à l'extrémité de la droite de Bonjean, et un jésuite à brassard (1) de l'autre.

Comme l'endroit n'était pas assez large pour placer les fédérés présents sur deux rangs de front, la moitié resta en arrière et nous nous rangeâmes vingt sur deux rangs, dix de front.

Le commandant du peloton, avec le calme habituel des vrais révolutionnaires, commanda la manœuvre.

Mais, au commandement feu! les deux qui étaient aux extrémités restèrent debout. (1) Ils n'étaient pas atteints.

(1) Le Père Allard, qui avait été aumônier des ambulances.

(2) Monseigneur Darboy et M. Bonjean.



lettres et témoignages

Les fédérés des deux extrémités (du peloton) rechargèrent leurs fusils, et, au second coup, qui, d'ailleurs, ne fut pas long, ils tombèrent tous deux. Darboy ne reçut qu'une balle au front, l'autre plusieurs.

Il était environ huit heures moins le quart. (1)

Avant le feu, le jésuite au brassard cria : « Vive la liberté ! » et s'était entr'ouvert sa soutane qu'il tenait avec ses deux mains. Darboy avait conservé sa robe violette de cardinal, et, comme tous les autres, sauf le jésuite, il avait une peine énorme à se tenir debout. (2)

Quand le dernier de ces bandits fut tombé, le tableau fut magnifique. La nuit qui venait le rendait sublime. Là, des soldats noirs de poudre, déchirés, les uns blessés, tous calmes dans la vengeance, le fusil à la main ou sur l'épaule. Ces traîtres étendus à terre, l'on sentait là la force révolutionnaire, on se sentait déjà perdu, l'on voulait bien mourir aussi, mais on voulait se venger avant, et on regardait ses ennemis morts, l'on respirait à l'aise. D'ensemble le cri de : Vive la République Universelle ! retentit dans l'air, poussé par tous les assistants, ainsi que le cri : Vive la Commune !

Mais ce qui frappa le plus dans ce moment, ce fut de voir un homme brandissant son fusil d'une main, le képi de l'autre, qui s'écria d'une voix tonnante : Les traîtres sont morts. Vive la Révolution française !

Tous tressaillirent, car c'était le seul cri vraiment de circonstance, et chacun se sentait heureux d'avoir prêté la main à la seule œuvre peut-être révolutionnaire accomplie du temps de la Commune de Paris.

Comme tout était fini, les fédérés s'en allèrent, chacun à son affaire, contents d'avoir fusillé les ennemis mortels de la civilisation, suppôts de toutes les monarchies et abrutisseurs de toutes les générations.

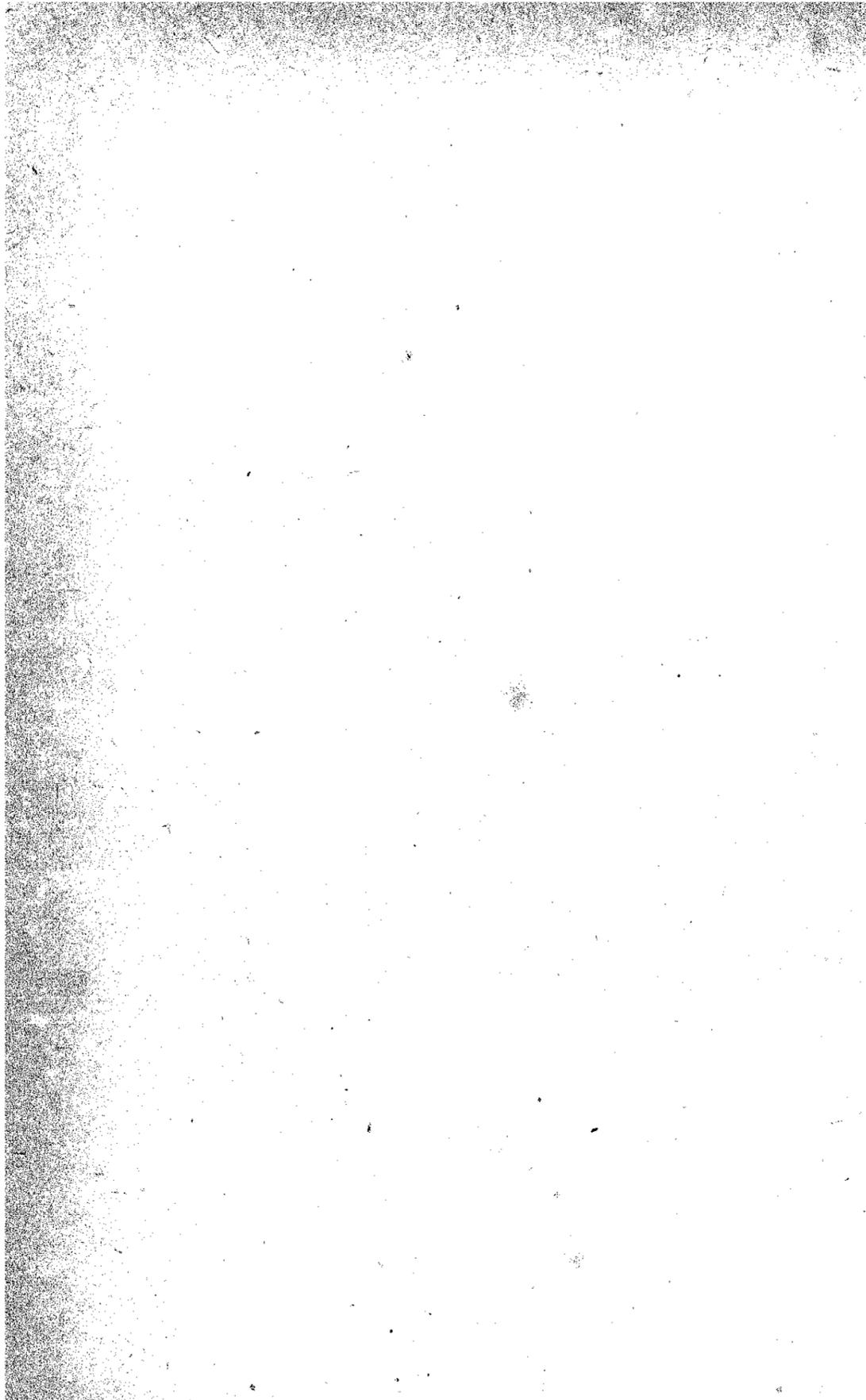
EDMOND MÉGY

(1) Mégy confirme ce que j'ai soutenu, contre la version de Dacosta. Voir Cahier II, note V, page 227.

(2) L'archevêque et M. Bonjean, minés par de douloureuses affections, affaiblis encore par la prison et par l'angoisse, étaient l'un et l'autre dans un état de santé très précaire.

ÉDOUARD MOREAU





ÉDOUARD MOREAU

ET CHARLES DE BEAUFORT

Au 183^e bataillon

Aux Archives de la Seine. En feuilletant le dossier du 183^e bataillon de la garde nationale, dont faisaient partie Édouard Moreau, le futur membre du Comité Central, et son cousin Charles de Beaufort, (1) fusillé place de la Roquette, le mercredi 24 mai 1871.

Sur l'état nominatif des officiers, sous-officiers et gardes, composant l'effectif de l'état-major, à la date du 13 décembre 1870, figure Édouard Moreau, demeurant 10, rue de Rivoli, secrétaire du commandant (Boudin), avec cette mention : passé à la 3^e compagnie de guerre, n^o 181.

Le capitaine de cette 3^e compagnie de guerre est Charles de Beaufort, (2) passage Saint-Antoine, 6, élu le 11 novembre 1870, par 104 voix sur 109 votants, d'après le procès-verbal de l'élection.

(1) Voir pour Édouard Moreau et Charles de Beaufort : Cahier VIII, *Deux Drames*, pages 103 et suivantes.

(2) Je retrouve, dans une lettre que m'adressait Hector France, après avoir lu mon récit de la mort des otages, le passage suivant : « J'ai connu le comte de Beaufort ; il m'a paru un vrai gentleman, et, ni dans la conversation, ni dans les allures, je n'ai vu en lui l'étoffe d'un traître. » Ceci pour répondre à l'accusation de trahison lancée à la légère contre Beaufort. Hector France — l'auteur de *l'Homme qui Tue* — avait été, pendant la Commune, commandant de la caserne Lobau.

lettres et témoignages

Ce même jour, Édouard Moreau assiste, comme membre du conseil de recensement, remplissant les fonctions de scrutateur, à l'élection des officiers du 183^e bataillon.

Le 29 janvier 1871, est dressé un état nominatif des officiers, sous-officiers et gardes du 183^e bataillon, qui se sont plus particulièrement distingués depuis le commencement du Siège et qui méritent une récompense.

Trente-neuf propositions sont faites par le commandant du bataillon.

Édouard Moreau est de ces trente-neuf, avec la mention suivante :

« A rendu de très grands services au bataillon, en y répandant, par la fondation d'une Société de secours, des idées de concorde et de fraternité. Il a, en outre, donné à ses camarades l'exemple d'un grand sang-froid pendant la journée du 19. »

Il s'agit de la sortie du 19 janvier 1871, où le 183^e bataillon eut 8 tués et 30 blessés.

Édouard Moreau a souvent ajouté à son nom, comme nous l'avons signalé précédemment, (1) le nom de Bauvière. Il s'appelait en réalité, comme en témoigne l'extrait de l'état civil qui nous a été récemment communiqué, Édouard-Auguste Moreau, né à Paris, arrondissement de l'ex-cinquième, le 16 juin 1838, fils de Pierre-Emmanuel Moreau et de Alexandrine-Clara de Bauvière. Quand il se maria, à Paris (mairie du sixième arrondissement), le 20 février 1868, avec M^{lle} de V., il habitait déjà 10, rue de Rivoli, et donnait comme profession : homme de lettres.

(1) Cahier VIII, pages 139 et 143.

**LA
DÉCLARATION DE LA MINORITÉ**



L'ARRESTATION DES VINGT-DEUX

Conversation avec Protot

Voici un incident, absolument inédit, des derniers jours de l'Assemblée communale. Un projet d'arrestation des vingt-deux membres de la Commune, dits de la Minorité, au lendemain de la déclaration, datée du 15 mai, par laquelle ils avertissaient leurs collègues de la Majorité, qu'ils « ne se présenteraient plus à l'Assemblée » et qu'ils « se retiraient dans leurs arrondissements ». (1)

Ce qui suit m'a été raconté récemment par Eugène Protot, membre de la Commune du onzième arrondissement, et délégué à la Justice.

Nos collègues dissidents, —

me dit Protot, —

revinrent

bientôt prendre place parmi nous. Ils étaient tous à leurs sièges dès l'ouverture de la séance du mercredi 17 mai.

(1) Le texte de la Déclaration de la Minorité se trouve dans tous les journaux du temps. En tête du numéro du *Cri du Peuple*, journal de Vallès, du 17 mai 1871. Aux signatures, au nombre de vingt et une, il faut ajouter Malon, qui se rallia le lendemain à la Déclaration. Soit vingt-deux membres de la Commune.

Notre stupéfaction fut profonde. Nous sortîmes, quelques-uns, pour nous entretenir, dans les couloirs, de l'incident. Quoi! Sous le coup d'une accusation de haute trahison, nos collègues de la Minorité voulaient-ils donc être leurs propres juges! Je rentrai dans la salle.

Rigault, qui arrivait, vint à moi, et, me tirant à part, tout en embrassant du regard les sièges où étaient assis les dissidents :

— Les mandats sont prêts, me dit-il.

Je me levai pour aller chercher Delescluze et Pyat, dont je voulais prendre l'avis.

Nous sortîmes tous trois, laissant Rigault dans la salle.

Nous examinâmes, Delescluze, Pyat et moi, l'éventualité d'une arrestation des Vingt-Deux.

Delescluze fit observer que, dans la situation désespérée où nous nous trouvions, à quelques jours peut-être de la défaite, une résolution si grave, mise à exécution, ne pouvait que créer encore de nouveaux sujets de discorde et de nouveaux prétextes à désertion.

Pyat fut du même avis.

Nous restâmes en séance.

J'expliquai à Rigault les raisons qui nous faisaient abandonner le projet d'arrestation.

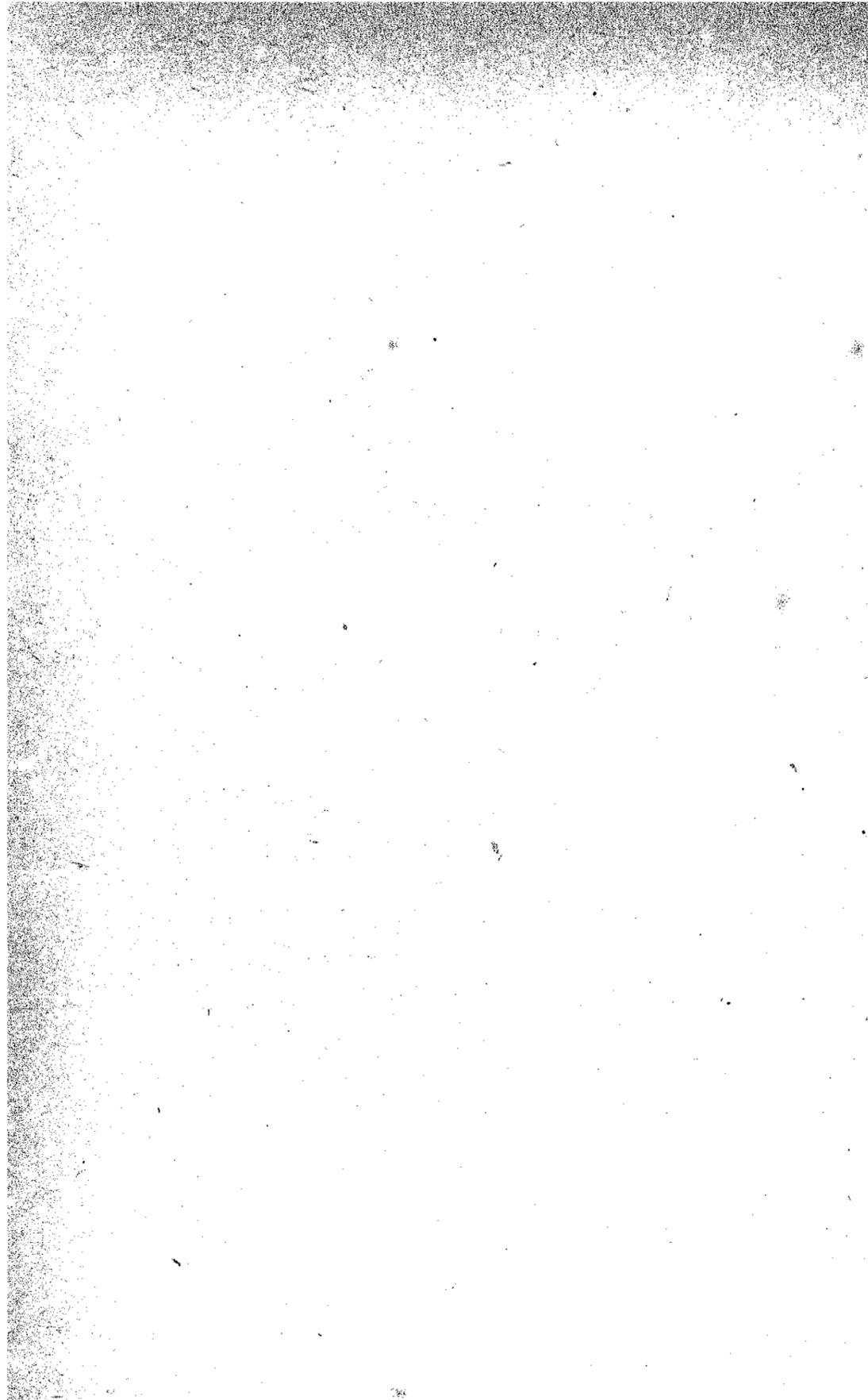
Il y en avait d'autres.

Nous n'aurions peut-être pas trouvé, à cette date du 17 mai, dans les bataillons, l'appui nécessaire pour faire accepter par tous l'arrestation d'une partie des membres de l'Assemblée. La Commune ne jouissait plus que d'un semblant d'autorité militaire, depuis que ceux de ses membres qui exerçaient des commandements dans la garde nationale fédérée avaient dû, sur les instances des membres de la Minorité, s'en démettre. C'est ainsi que je dus donner ma démission de chef du 213^e, un bataillon du onzième, qui nous avait aidés à nous rendre maîtres, le 24 mars, des mairies des premier et deuxième arrondissements et dont j'avais su maintenir l'enthousiasme et le zèle; mon successeur avait vite étouffé l'admirable esprit de sacrifice de ceux que j'avais commandés. Ainsi des nombreux bataillons qui, après avoir courageusement lutté, s'étaient laissés envahir par la fatigue et

L'ARRESTATION DES VINGT-DEUX

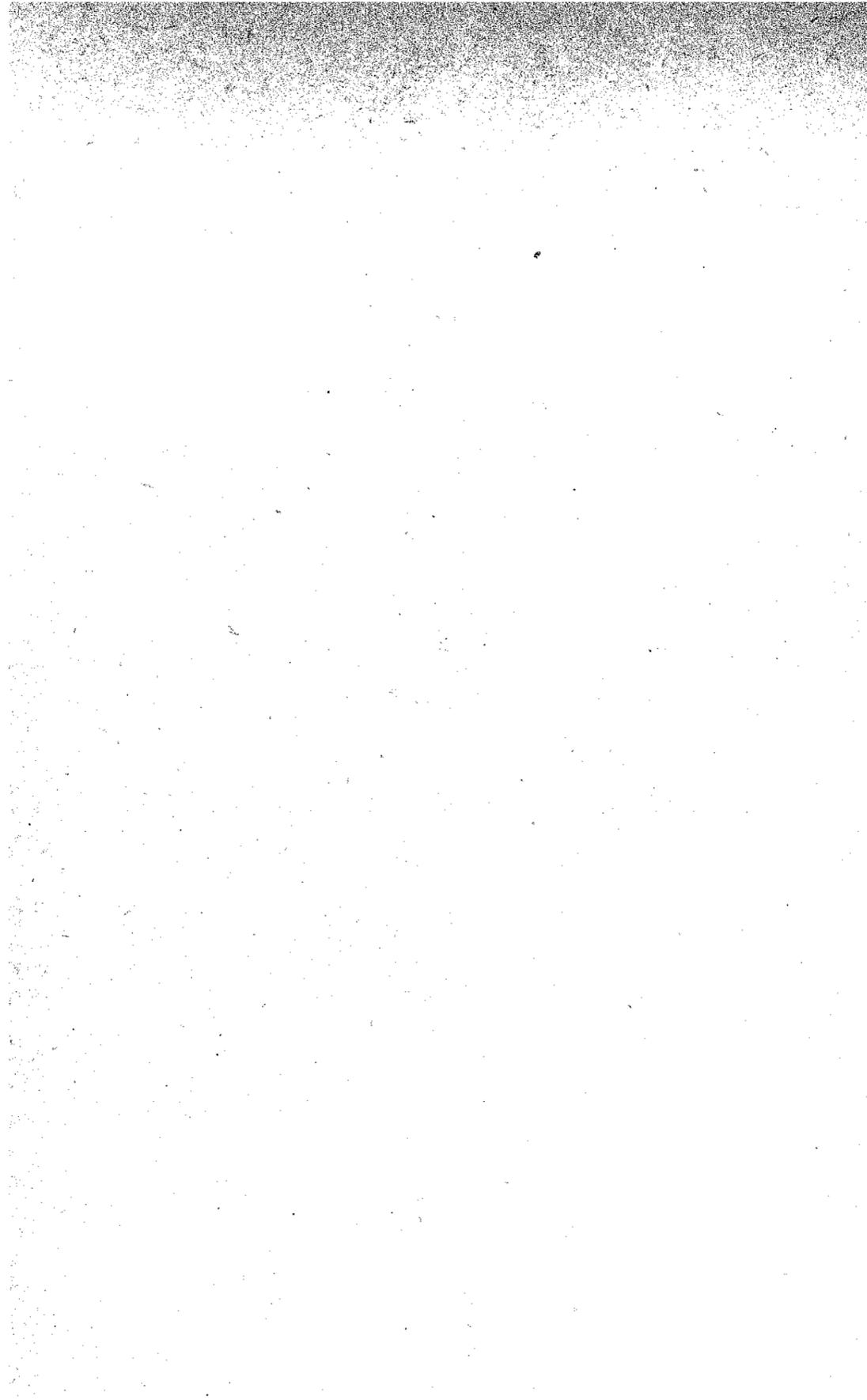
le doute, et qui ne demandaient qu'à rentrer dans leurs foyers, croyant qu'ils ne seraient pas, après la défaite, inquiétés par les vainqueurs. Peut-être même se fussent-ils tournés contre nous, si nous avions frappé ceux qui, en se séparant de la Commune, semblaient appeler, eux aussi, la fin de la guerre civile, et, avec cette fin, l'heure du repos.

Le projet d'arrestation des Vingt-Deux ne fut pas ébruité. Delescluze et Rigault avaient trouvé la mort au cours de la Semaine de Mai. Pyat l'a peut-être consigné dans l'histoire de la Commune dont le manuscrit est, dit-on, entre les mains de ses héritiers. Protot n'avait, lui non plus, rien publié sur cet incident, qui est raconté ici pour la première fois.



DANS LA BATAILLE

lettres. — 7



AU PANTHÉON

Janvier 1911. — Je n'ai pas vu Ernest Moullé (1) depuis la Commune. Moullé. Un ami de notre brasserie de la rue Saint-Séverin. Dès les premiers jours de la guerre, il s'engage dans les francs-tireurs d'Aronhson. Je le vois encore, dans la cour de la caserne Turgot, où nous sommes allés le voir, Vallès, Roullier et moi, mince, blond, les yeux bleus, sanglé dans son uniforme, le chassepot au port d'armes. Il va partir... Moullé, la campagne finie, revient à Paris. Il est des nôtres après le 18 Mars. Avec Roullier et Teulière, il fait partie de la Commission du Travail et de l'Échange. Le 4 mai, Édouard Vaillant le nomme commissaire administratif au Muséum d'histoire naturelle. Les professeurs ont quitté leur poste. Seul, ou à peu près seul, le vieux Chevreul est resté... Nous causons des derniers jours. Du Panthéon, où je sais que Moullé était, pendant la bataille du mercredi.

(1) Ernest Moullé. Membre de la Commission du Travail et de l'Échange (5 avril). Commissaire administratif près le Muséum d'histoire naturelle (4 mai). Réfugié après la Commune en Italie, à Florence. Aujourd'hui secrétaire-adjoint du *Bulletin Maçon-
nique*.

lettres et témoignages

— Nous ne nous sommes guère quittés, Vallès, Roullier (1)
et moi —

me dit Moullé —

depuis l'entrée des Versaillais.

Lundi. J'ai rendez-vous avec Roullier au café des Cadrans. Place Saint-Michel. On commence d'élever la grosse barricade qui ferme l'accès de la place Saint-André-des-Arts. C'est là que se battra le 24⁸.

Nous remontons le boulevard.

Au Panthéon, nous rencontrons Vallès. La place est pleine de gardes, le fusil sur l'épaule. Trois, quatre bataillons. Rue Soufflot, on arme les deux barricades. Celle de la rue Saint-Jacques. Celle d'en bas, près la rue Gay-Lussac.

Le soir, après avoir couru tout le quartier, nous rentrons, harassés, Roullier et moi, au Collège Henri IV. Nous couchons sur des matelas.

Vallès est resté à la mairie, où il passe la nuit dans un fauteuil.

Mardi. Je vais — toujours avec Roullier — à l'Hôtel de Ville. Vaillant me signe l'ordre de payer mon personnel. Je cherche Jourde. Je le rencontre, faisant les cent pas, sombre, dans un couloir.

Nous sortons. Par la rue Montmartre et la rue du Quatre-Septembre, nous arrivons à l'Opéra. Les balles sifflent.

Vers trois heures, nous sommes rue du Vieux-Colombier.

Carrefour de la Croix-Rouge. Maître, avec son bataillon des *Enfants du Père Duchêne*. (2)

Le soir, nous allons — avec Vallès — dans une brasserie de la rue des Grès (aujourd'hui rue Cujas). Nous rentrons, comme la veille, au Collège Henri IV.

Mercredi. Vallès est venu nous rejoindre avec une amie, M... Nous déjeunons, tous quatre, d'une omelette que je fais moi-même, avec des œufs laissés au Collège par l'économe

(1) Edouard Roullier. Voir Cahier V, page 256.

(2) Voir Cahier III, pages 135 et suivantes, pour le *Bataillon des Enfants du Père Duchêne* et son commandant, Gustave Maître.

des Petits-Ménages... Midi et demie. Une explosion formidable... La fenêtre est comme aspirée... Les vitres tombent en fracas... Nous sortons. Sur la place, Lisbonne, qui vient de la rue Vavin... Il nous dit qu'il a fait sauter, pour protéger sa retraite, la poudrière du Luxembourg.

Régère fils, à cheval, galonné... Il nous crie que son père est grièvement blessé... Nous saurons plus tard qu'il n'en est rien.

Deux heures. Premier coup de canon de la barricade de la rue Saint-Jacques... Deux pièces de 7... Le capitaine qui commande la barricade nous hèle : « Retirez-vous. Ce n'est pas ici la place des pékins. » Avec un tout jeune franc-tireur, un Tourangeau nommé Templé, nous entrons dans l'allée d'une maison voisine...

Le canon tonne toujours... La fusillade...

Un grand sergent fédéré, maigre... Long, long... Il crie : « Ça n'est rien du tout, ça, les am... » Il porte les mains à sa poitrine... Vomit un flot de sang... Il tombe à plat ventre... Deux ambulanciers sortent d'une embrasure et l'emportent.

— Mais, roulez donc ce canon... nous crie, furieux, un autre capitaine.

Sur le balcon en face, une dizaine de fédérés qui tirent, tirent...

Les balles pleuvent.

Les soldats ont occupé la barricade et les maisons du bas de la rue... Nous voyons les canons des fusils qui nous visent des fenêtres...

— Moullé!... Viens-tu?... Vallès t'attend.

C'est Roullier qui m'appelle.

— Eh! Viens donc...

Vallès est parti pour le onzième. Roullier et moi, descendons la montagne Sainte-Geneviève... Les fédérés, aux barricades, nous arrêtent... Pour passer, il faut montrer cartes et ordres...

Place de la Bastille... Nous rencontrons Leo Melliet.

Au Père-Lachaise... A la batterie du haut... Cinq pièces de 7, dont une sans culasse... Les servants sont des Alsaciens. Le premier obus, dirigé sur Saint-Augustin, éclate en l'air...

lettres et témoignages

— C'est fréquent, disent les artilleurs, en sacrant.

Roullier va retrouver à la Roquette, François, (1) pour dîner avec lui... Madame François est seule, avec son bébé...

Je quitte Roullier... Je couche chez un parent, rue des Trois-Bornes.

Onze heures. Je commence à dormir. On frappe vigoureusement à la porte de la rue...

C'est Roullier. Avec Theisz et un de ses frères, en uniforme de fédéré. Roullier raconte que, vers six heures et demie, à la Roquette, une bande armée est venue réclamer trente prêtres... François a répondu qu'il ne pouvait pas les livrer, qu'au surplus, il n'y avait pas trente prêtres prisonniers... On est revenu avec un ordre de Ferré pour six otages...

— J'ai suivi le cortège — nous dit Roullier. Tout le monde a tiré... Moi pas... Ils se sont très bien tenus... Seul, l'archevêque donnait quelques signes de faiblesse.

— Et Vallès? dis-je à Roullier?

— Je l'ai laissé au onzième.

Le jour venu, Roullier, avec les Theisz, me quittèrent... Je ne revis Roullier que huit jours après la bataille, porte Saint-Denis, à la terrasse d'un café... Nous étions tous deux rasés... Au mois d'août, seulement, je pus gagner la frontière.

(1) François, directeur de la Roquette. Voir Cahier II.

DOMBROWSKI

1911. — Un lecteur des *Cahiers*, un enfant en 71 — quatorze ans — a vu passer, le mardi 23 mai, le cortège qui conduisait Dombrowski, (1) mort, à l'Hôtel de Ville. Il est venu me raconter ses prouesses de petit insurgé.

Rue de Rivoli

Nous habitions, —

me dit mon visiteur, —

ma mère, fille
d'un transporté de Juin, et moi, rue de la Verrerie. Quand je vis qu'on élevait, rue de Rivoli, au coin du square Saint-Jacques, une barricade, j'y courus. Toute la journée, j'aidai les travailleurs, portant les pavés, allant chercher de la terre...

Nous étions là une quinzaine de gamins de mon âge, tous plus affairés les uns que les autres...

Une belle barricade... allant du *Bon Diable* au magasin qui fait le coin de la rue Saint-Martin, aujourd'hui la *Gerbe*

(1) Dombrowski (Cahier VII, page 109). Mortellement blessé, le mardi 23 mai, à la barricade de la rue Myrrha et de la rue des Poissonniers. Longtemps, on put voir, chez le marchand de vins (Léopold. A la renommée des escargots de Bourgogne) établi au coin des deux rues, les marques des balles qui avaient frappé le comptoir de zinc et brisé la glace de la salle. Le comptoir de zinc a été remplacé il y a une dizaine d'années. Sur la muraille se détache en belle peinture jaune, comme en 71, un magnifique escargot, enseigne de la maison.

lettres et témoignages

d'Or... Deux embrasures pour les canons. Un fossé profond...

Dans le square, sur les bancs qui avoisinent la Tour Saint-Jacques, des femmes cousent les sacs à terre. On leur a donné, à chacune, un dé. Près d'elles, une voiture à bras, pleine de gamelles de viande, de pains, de bidons de vin.

Nous fouillons la terre... Nous roulons les sacs, pleins et solidement liés, à la barricade.

De temps à autre, nous jetons un regard du côté de la Concorde. Une fumée épaisse. Le ministère des finances qui brûle... Des coups de fusil. Le canon...

L'après-midi. Au coin du boulevard Sébastopol, un cortège. Nous y courons.

Un gros de fédérés, entourant une civière que portent quatre hommes, un grand drapeau rouge la recouvrant.

Sur la civière, un mort en uniforme... La face pâle, les yeux clos... la tête, penchée, reposant sur une capote grise roulée...

— Qui? demandons-nous, curieux.

— Dombrowski...

Le cortège se dirige vers l'Hôtel de Ville... Il traverse la barricade, s'engageant, homme à homme, par les ouvertures laissées sur les côtés... Je l'accompagne jusqu'à la place, où un bataillon, tout près de partir aux avancées, est là, musique jouant le *Chant du Départ*.

Le soir, la barricade est achevée... Elle n'attend plus que les canons... Une ambulance s'installe à Saint-Merri.

— Je ne suis rentré que tard à la maison —

me disait mon
visiteur. —

Harassé d'avoir roulé tout le jour des voitures à bras. L'épaule meurtrie par les sacs à terre... Il me fallut encore, notre maison étant voisine de la barricade, aider ma mère à mettre à l'abri ce qu'elle avait de plus précieux. Je portai chez une voisine la cage aux serins... Toute la nuit, je revis Dombrowski, son visage tout blanc, le grand drapeau rouge qui le recouvrait à demi, les gardes qui pleuraient leur général...

Le lendemain, on se battait... Ma mère m'enferma... Je

DOMBROWSKI

crois bien que, tout petit que j'étais, j'aurais voulu, moi aussi, venger Dombrowski...

Au Père-Lachaise

Autre souvenir sur Dombrowski, qui m'était tout récemment conté par mon ami Lucien Barrois, alors lieutenant d'état-major du gouverneur des Tuileries.

— Le mardi 23 mai —

me contait Barrois —

vers onze heures du soir, me trouvant à l'Hôtel de Ville, je reçus l'ordre écrit de conduire au Père-Lachaise le corps du général, qui reposait dans la célèbre chambre bleue, dite de Valentine.

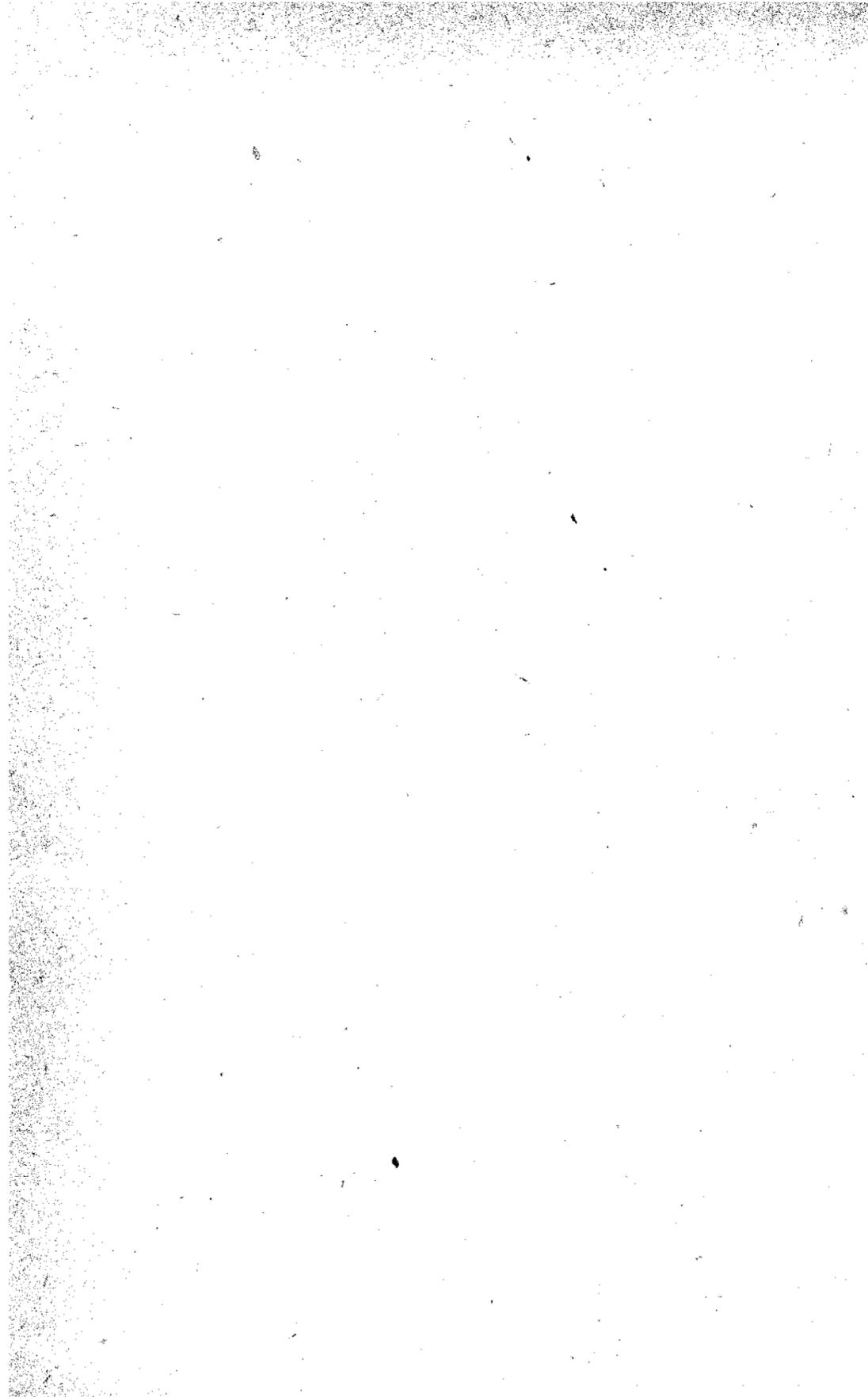
Je fis mettre le corps, revêtu de l'uniforme de général, sur un brancard, et nous prîmes la rue de Rivoli.

J'accompagnais le corps. Près de moi, le frère de Dombrowski, un officier de corps francs, le colonel Wolfer, quatre hommes en armes. Le brancard était porté par quatre fédérés. Quatre autres suivaient, sans armes, pour les remplacer.

Arrivés à la Bastille, je fis sortir le poste, qui présenta les armes. Nous fîmes le tour de la Colonne, et nous nous dirigeâmes, par la rue de la Roquette, vers la nécropole.

Au Père-Lachaise, le corps fut déposé dans l'entrepôt des bières, une grande baraque de planches qui occupait l'emplacement du monument élevé depuis à Thiers.

Le lendemain, je quittai la mairie du vingtième, où je m'étais rendu, et je descendis vers le Père-Lachaise, pour procéder à l'inhumation. Mais j'appris, dès mon arrivée, que Vermorel était venu et qu'il avait rendu au général les derniers honneurs.



LA JOURNÉE D'UN PETIT INSURGÉ

A la barricade

Jeudi 25 mai 71. — Cinq heures du matin. (1) Temps superbe. Par une fenêtre du premier étage, pour ne pas réveiller mes parents, j'atteins la palissade qui borde le jardin de la maison que nous habitons, à Belleville, villa des Rigoles. Je file jusqu'à la batterie de la rue de l'Ermitage, toute proche. Deux hommes en sentinelle. Huit ou dix artilleurs que commande un marin. Ils sont là depuis lundi. Quelques-uns dorment à terre, roulés dans des couvertures. J'ai déjà vu, la veille, ce même marin — un canonier sûrement — pointer ses pièces

(1) Ce très curieux récit nous a été fait par le même correspondant qui nous avait écrit (voir Cahier VII, page 100) au sujet de l'incident Delescluze à la porte de Vincennes. Notre correspondant avait, en 1871, quinze ans. Nombre d'enfants s'étaient mêlés à la bataille. Le général Appert, dans son rapport d'ensemble sur les opérations de la Justice militaire (1875), inscrit (page 260) 538 enfants de moins de seize ans dirigés sur les prisons de Versailles. Beaucoup, arrêtés pendant la bataille des rues, furent fusillés. L'abbé Courtade, prisonnier à la Roquette avec l'abbé d'Hulst, écrit dans son journal cité dans l'article du *Correspondant* (25 mai 1901) : « Les deux prisonniers sortirent (d'Hulst et Courtade), étonnés de respirer librement. Le boulevard du Prince-Eugène (boulevard

sur la rue de Rivoli, une estafette étant venue l'avertir que les Versaillais l'avaient occupée.

— Veux-tu aller nous chercher des vivres, me dit le marin. Personne ne s'occupe de nous...

J'accepte. Le marin rédige un bon sur une feuille de papier. Le bon était très bien écrit. Je ne me suis jamais rappelé exactement le nom du marin. Il commençait par un R. ou par un B. Rousselier? Bonnelier? Qu'importe?

Rien n'est encore ouvert à cette heure matinale. En attendant l'ouverture des boutiques, je vais chercher des obus dans le marché couvert voisin, où ils sont en dépôt. Je les porte dans la poudrière, aménagée derrière une grande maison de six étages, un magasin, *au Grand Saint-Louis*.

Six heures. Tiens! le drapeau tricolore... là-bas... sur les Buttes Montmartre. Je me suis souvent demandé par la suite si je n'aurais pas mieux fait de me taire... Le marin braque sa longue-vue. (1) Il lance un formidable « tonnerre de dieu »... Il tourne vers Montmartre la pièce de 7 — la batterie de l'Ermitage comprenait

Voltaire) presque désert, avec son immense barricade, ses maisons détruites, les chevaux morts qui jonchaient le sol, les cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants, entassés sur les bancs, leur fit la plus profonde impression. » D'après un témoignage sûr, quand le colonel Boulanger (plus tard le général fameux) qui commandait, à l'entrée des troupes de Versailles, le 114^e régiment d'infanterie, arriva rue de Vaugirard, il trouva, aux Carmes, une Cour martiale, présidée par un lieutenant de gendarmerie, qui jugeait et faisait fusiller des enfants de quinze à seize ans. Boulanger reprocha avec violence au lieutenant de gendarmerie sa conduite. On ne fusilla plus d'enfants — aux Carmes. Le récit de l'abbé Courtade montre qu'on en fusilla boulevard Voltaire, et certainement autre part.

(1) Montmartre était occupé depuis mardi. Les défenseurs de la barricade de la rue de l'Ermitage l'ignoraient donc.

trois pièces en bronze de 24 ancien modèle, et une petite pièce de 7 se chargeant par la culasse — pointe et tire. La réponse ne se fait pas attendre. A 8 heures 1/2 précises, un obus tombe à quelques pas de nous... C'est le moment de partir aux vivres. Je file par la rue des Rigoles. Les obus pleuvent. Les cheminées dégringolent...

Mairie de Belleville

Devant la mairie de Belleville. Une foule de femmes entrent à la file dans l'église, en face, pour s'y abriter. Je songe... Si un obus tombait là-dedans... quel massacre!... J'entre dans la mairie. Je présente mon bon. Un homme, grand, voûté, l'écharpe rouge autour de la taille, prend le bon, l'examine rapidement, met son paraphe... Je lis... Ranvier. Je porte mon bon à un employé qui me délivre des bons séparés. Il me faut du pain, du vin, de la charcuterie.

Pas bien loin de la mairie, j'entre chez le charcutier, qui prend le bon et me donne ce qui y est indiqué. Le vin en face le Théâtre. Pour le pain, je dois aller jusqu'au coin de la rue de Tourtille. Le boulanger me donne des pains qui sortent du four. Me voilà bien chargé, pour remonter la rue de Belleville. Un pain chaud sous chaque bras. Un grand bidon de vin à chaque main. Ma charcuterie entre ma peau et la chemise... Au coin de la rue de Puebla, un obus arrive en sifflant. Justement, une barricade abandonnée. Je laisse tomber mes pains, et je m'accroupis. L'obus éclate. Je n'ai aucun mal, mais je me suis allongé tout de mon long... Tout près, il y avait une guérite avec un garde national, un vétérans, qui montait la garde. La

guérite est défoncée. Le vétéran est, comme moi, sain et sauf.

Me voici de retour à la batterie de la rue de l'Ermitage, où les obus pleuvent, à droite et à gauche. Je suis acclamé par le marin et ses hommes, qui croyaient bien ne plus me revoir. On me donne une portion de pain et de charcuterie. Je ne puis pas boire le vin, un gros vin du Midi, chaud et pur.

Neuf heures. Un détachement de gardes nationaux, avec un membre de la Commune. Le marin me dit que c'est Trinquet. Ordre d'éloigner tous les gamins et les femmes, qu'ont attirés les détonations. La batterie est à peine évacuée qu'un projectile éclate à l'angle de la petite place qui fait le coin de la rue du Guignier. Il a fait un trou énorme. Personne n'a été touché. « En v'là de la veine, de n' pas être resté là », dit quelqu'un. Et on y reste quand même... Je n'ai plus rien à faire à la batterie. (1) Je rentre à la maison.

Retour au logis

Sur huit pavillons dont se compose la villa des Rigoles, bon nombre sont écornés par les obus. Une famille, la famille Jobard, a des blessés. Tout le monde est affolé. Mon père me demande d'où je viens. Il me dit qu'on m'a cherché partout, toute la matinée. Je parle de retourner à la batterie. « Pourquoi faire, dit mon père, tu n'es pas payé... D'ailleurs, nous allons tâcher

(1) Page 101 du Cahier VII, ligne ., au lieu de jusqu'à neuf heures du soir, lire jusqu'à neuf heures du matin. Comme nous l'avons fait remarquer plus haut, le petit insurgé de ce récit et le correspondant qui nous écrivait en 1901, ne sont qu'une seule et même personne.

de sortir de Paris, pour aller chez des amis, à Joinville-le-Pont. Tu prendras tes lignes, et tu iras à la pêche. »

Au mot de pêche, j'ai sauté de joie... Je raconte l'histoire du matin, le drapeau tricolore de la Butte, le coup de canon du marin, et la suite... « Imbécile, me dit mon père, en me montrant les maisons à moitié démolies, tout cela, c'est de ta faute! »... Mais j'ai déjà tout oublié... la poudrière, la batterie, le marin et la charcuterie... Je fais vite un paquet de mes lignes... Nous sommes prêts. Nous nous dirigeons tous vers la porte de Vincennes.

Porte de Vincennes

La porte est gardée par un fort détachement du 31^e de marche. Des voitures du train des équipages, pleines de munitions, obus, cartouches, tonneaux de poudre, venant du fort de Vincennes. Le convoi est commandé par le colonel Demurat, ancien capitaine du 174^e bataillon, où était mon père. Les munitions sont destinées à la défense de Belleville. Les voitures rentrant par la porte de Vincennes, longent les fortifications. Mon père, qui connaît Demurat, va le trouver, et lui demande de nous laisser sortir, lui, moi, ma belle-mère et son fils, qui a attrapé au camp de Châlons une fluxion de poitrine. Demurat ne peut rien. La consigne est formelle. On ne laisse passer que les femmes et les petits enfants.

La porte de Vincennes est solidement fortifiée. D'énormes talus, avec des sacs pleins de terre et très bien rangés. Un capitaine commande à la porte. Une femme se présente. Elle a la voix forte, avec un accent anglais prononcé. Le capitaine a un doute. La femme offre de se dévêtir. On la laisse passer.

lettres et témoignages

A vingt mètres, elle prend sa course. Elle est déjà à la hauteur du restaurant de la Tourelle, quand le capitaine comprend qu'il a été joué. La forte femme est un homme. Il est trop tard pour courir après lui. « Personne ne passera plus », dit le capitaine.

Delescluze

Vers trois heures. Des gardes affairés viennent chercher le commandant du poste. Ce dernier fait observer qu'il ne peut abandonner la surveillance de la porte... Tout à coup, devant nous, un vieillard, tout blanc, vêtu de noir... Mon père me dit : « C'est Delescluze, le ministre de la Guerre. » Une discussion très vive s'engage entre le commandant du poste et Delescluze, qui demande le passage pour lui et ceux qui l'accompagnent... Ils veulent, disent ces derniers, se rendre au fort de Vincennes pour inspecter les munitions. Le capitaine n'ajoute pas foi à leurs dires. « Non, non, dit-il, vous voulez fuir... Vous voulez vous tirer des pieds (*sic*) après nous avoir mis dans le pétrin. Vous y resterez avec nous. Vous ne passerez pas. » Delescluze et les siens se retirent.

Les Prussiens

Le capitaine était si satisfait de son attitude qu'il se relâcha un peu de son intransigeance. Il consentit à laisser passer une vingtaine de personnes, dont nous faisons partie. Nous voici donc enfin hors Paris... Au grand galop, par la route qui mène au fort, nous voyons arriver des cavaliers bavares, habit bleu ciel et casque surmonté d'une boule de cuivre, au lieu de

pointe. Les cavaliers mettent pied à terre. Ils entrent dans les maisons avoisinantes et en ressortent bientôt, avec des échelles et des charrettes qu'ils traînent à bras. En moins d'une demi-heure, l'avenue est barrée dans toute sa largeur. Des sentinelles gardent les côtés. Impossible de passer.

Il est environ cinq heures, quand un groupe de fédérés, drapeau blanc au bout du fusil, se présentent. Ils demandent à parlementer avec les chefs allemands. Deux officiers supérieurs arrivent, descendent de cheval, et saluent la délégation. Un des combattants, ceinture rouge autour de la taille, prend la parole. Il réclame le passage pour les troupes fédérées. « Impossible, répond l'officier prussien, nous avons des ordres formels. » « Alors, il va falloir nous laisser égorger », répond le délégué. L'officier prussien lève les bras, dans un geste qui semble dire qu'il n'y peut rien. La petite troupe de la Commune fait volte-face et se dirige vers Paris. Cette conversation entre les officiers prussiens et les combattants parisiens nous a très impressionnés. (1)

Dernière étape

Nous ne pouvons tout de même pas rester entre Paris et la barricade prussienne. Mon père profite de ce que les deux officiers supérieurs prussiens passent près de nous pour leur expliquer — ils parlent français — que nous allons retrouver des amis à Joinville-le-Pont, et,

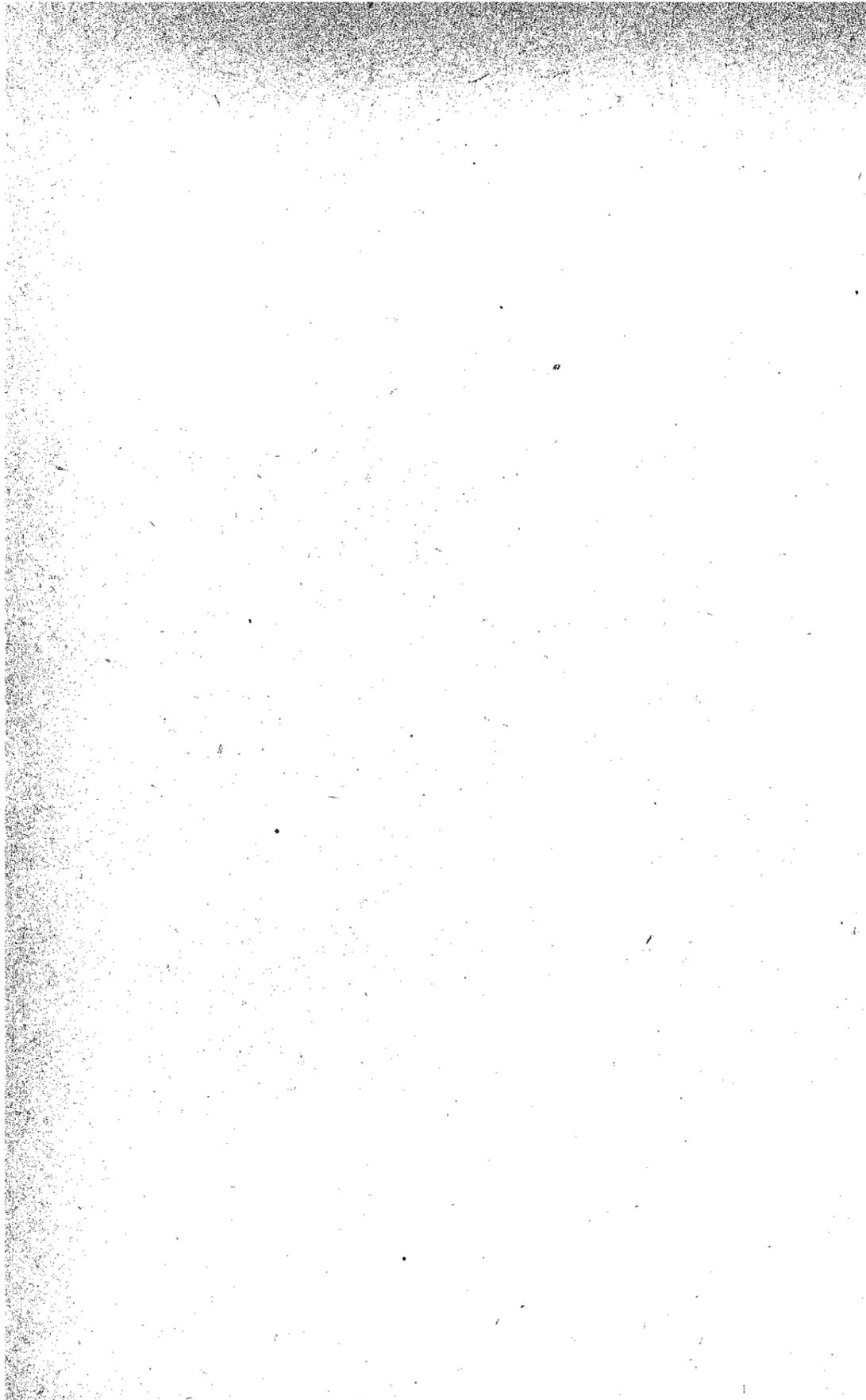
(1) Il s'agit certainement ici de la démarche dont parle Arnold dans le récit qu'il en fit. Accompagné d'un parlementaire, Arnold sortit par la porte de Montreuil. Le parlementaire fut en effet reçu par un officier supérieur bavarois. Voir Cahier VII, page 99.

lettres et témoignages

qu'ayant un malade avec nous, il nous faut arriver au plus vite. Ils donnent l'ordre de nous laisser passer. Nous arrivons à la mairie de Saint-Mandé, où nous attendons longtemps qu'on distribue les billets de logement annoncés. On n'ouvre même pas les portes. Une centaine de personnes sont sur la place. Tout à coup; une formidable explosion retentit. Quelqu'un dit : « C'est la poudrière de Bercy qui vient de sauter! » Nous prenons la route de Nogent, où nous croisons de l'infanterie prussienne. Seconde explosion. Curieuse manœuvre des soldats allemands, qui posent vivement leur fusil à terre, dans le sens de la longueur de la route, et se rapprochent des maisons. Bientôt, sur un ordre bref, chaque soldat va reprendre son fusil, et tout le monde se remet en marche, le fusil sur l'épaule.

Six heures et demie ou sept heures. Nous sommes arrivés dans le bois de Vincennes. Nous sommes près de la pyramide. Un détachement de Prussiens nous fait faire demi-tour. Nous reculons de façon à entrer sous bois. Le temps est lourd. Mon père, en voyant tout à l'heure la fumée des incendies, avait dit : « La fumée est de plus en plus lourde, il va faire de l'orage. » De grosses gouttes commencent à tomber. L'orage éclate. Il y a deux mois qu'il n'est pas tombé une goutte d'eau. Nous pressons le pas. Nous voyons des lumières. Ce sont les premières maisons de Nogent, où nous trouvons un abri pour la nuit. Nous passons tous la nuit sur des copeaux. Le lendemain, nous étions à Joinville, où ma passion de la pêche me fit vite oublier les tribulations de cette journée du 25 Mai 1871, qui compte malgré tout dans mon existence... Je m'en souviens comme d'hier. J'avais quinze ans...

NOS BATAILLONS



HISTOIRE

D'UN BATAILLON FÉDÉRÉ

(LE 136^e DE MONTROUGE)

Comment on formait un bataillon

Au quatorzième arrondissement. Place de la Mairie. Deux jours après le 4 Septembre. Une douzaine d'ouvriers typographes, réunis en un groupe amical, protestent hautement contre la mauvaise volonté de l'administration municipale. Malgré leurs réclamations répétées, ils ne sont pas parvenus à se faire inscrire sur les rôles d'un des bataillons déjà formés du quartier. Se défie-t-on déjà de l'élément travailleur ? On pourrait le croire.

— Eh bien ! dit l'un d'eux, si l'on ne veut pas de nous dans les bataillons bourgeois, nous sommes assez nombreux dans Montrouge pour former un bataillon à nous tout seuls.

On rentre à la mairie. On avise, dans un corridor, une caisse avec ses baguettes. A qui la caisse ? On ne s'en préoccupe guère. Un des typos, ancien soldat, sait

battre le rappel. Le voilà qui passe la bretelle du tambour sur son épaule, et qui fait le tour de la place en battant furieusement. Des passants accourent. On s'explique.

— Nous formons un bataillon nouveau... La mairie ne veut pas de nous... Qui veut être de notre bataillon ?

Un typographe connu, le citoyen Brun, ancien proscrit de Décembre, ami de Greppo, (1) prend la direction du mouvement. Metteur en pages à l'imprimerie Lahure, Brun rallie vite autour de lui de nombreux camarades. Il s'en présente d'autres imprimeries parisiennes. En deux jours, plus de mille citoyens se font inscrire sur les rôles du nouveau bataillon. Il faut maintenant former les cadres, et, ensuite, s'armer.

Les compagnies sont bientôt au complet. Les officiers et sous-officiers élus au suffrage direct par chaque compagnie. Le commandant, le porte-drapeau, l'adjudant sous-officier et l'officier payeur doivent être désignés par des délégués de compagnie. D'après le décret d'organisation de la garde nationale, ces élections doivent être présidées par un membre de la municipalité, le maire ou l'un de ses adjoints. Le maire est le citoyen Ducoudray. Les adjoints : Ch. Limousin et Lenepveu, tous deux journalistes.

Le bataillon des typographes

La réunion eut lieu le 9 septembre, dans la salle des mariages de la mairie, sous la présidence de Ch. Limousin. Réunion curieuse, où des hommes, la

(1) Greppo (Louis), représentant du peuple à la Constituante de 48. Ami de Proudhon. Député à l'Assemblée nationale de 71.

veille encore inconnus les uns aux autres, vont choisir des chefs, au hasard de la bonne mine ou des déclarations.

Le citoyen Brun fut élu commandant par acclamation. Le drapeau fut confié au citoyen Hollier, dont la brochette de médailles des dernières campagnes fit sensation. Le citoyen Hollier devait trouver la mort en combattant, pendant le bombardement de janvier 1871, un incendie allumé par un obus prussien. Le citoyen Delbos, comptable, fut désigné comme officier payeur.

La séance allait être levée, quand un capitaine, nommé Boularon, réclama l'élection du capitaine adjudant-major. L'adjoint qui faisait fonction de président fit observer que la nomination du capitaine adjudant-major était, d'après la loi, réservée à la Place.

— Au vote quand même ! Au vote ! crie-t-on de tous côtés.

— La Place, on s'en fout !

Un citoyen, typographe au *Temps*, le citoyen Blanc, avisant un de ses voisins, lui pose la main sur l'épaule et le désigne aux suffrages :

— Voilà, dit le citoyen Blanc, un de nos amis qui a été militaire !

Le candidat, typographe lui aussi, monte à la tribune, fait une courte et patriotique profession de foi. Il est nommé par acclamation.

Le 136^e avait, sans le secours de la Place, désigné son capitaine adjudant-major, le citoyen Louis Ledrux, typographe.

Le 10 septembre, les contrôles étaient définitivement établis. En huit jours, un bataillon de mille hommes — dont six cents typos — avait été créé, ses cadres rem-

lettres et témoignages

plis, ses officiers choisis, du commandant à l'officier payeur.

Le commandant Brun était typographe, comme le capitaine adjudant-major Ledrux, comme les deux capitaines Lespinasse et Martin, comme presque tous les sergents-majors, Grosguénain, Rigal, Thibault, Dupouthier, etc. Tous les plantons faisant le service de l'état-major étaient typographes.

Les diverses branches de l'industrie du livre, compositeurs, correcteurs, imprimeurs, conducteurs, margeurs, clicheurs, fondeurs en caractères, etc., étaient représentées dans le bataillon qu'on n'appela plus désormais que le « bataillon des typographes ».

Le bataillon une fois formé, il fallait lui fournir des armes. Là encore, l'initiative individuelle dut se substituer aux pouvoirs publics, débordés et souvent pleins de mauvais vouloir.

Le 16 septembre, le capitaine adjudant-major Ledrux se rendait au Mont-Valérien, où il se faisait délivrer un chargement de vieux fusils à piston ou à tabatière, qui, malgré leur état de vétusté, furent accueillis avec joie par le 136^e.

Le bataillon avait été habillé à la mairie.

Le Siège et la Commune

Ce que fit le 136^e, depuis sa formation en septembre 1870, jusqu'à la chute de la Commune, le 28 mai 1871, le citoyen Louis Ledrux — qui commanda, du 4 avril au 2 mai, le fort de Vanves — nous en a fait l'attachant récit.

Quand parut, le 10 novembre, —

nous dit Ledrux, —

le décret qui instituait les compagnies de marche, j'établis, en quarante-huit heures, les états des hommes appelés à en faire partie.

Le commandant élu à la formation du bataillon, le citoyen Brun, fut remplacé par l'un des capitaines, ancien sergent d'infanterie, Boularon.

Le 136^e continua son service aux remparts et dans les postes des secteurs, jusqu'à la sortie de Buzenval, le 19 janvier, où, sur les hauteurs de Montretout, il combattit à découvert, face à un long mur crénelé derrière lequel les Prussiens s'étaient abrités. Le bataillon eut huit hommes hors de combat, dont trois tués. Le commandant Boularon fut frappé mortellement au moment où il ordonnait la retraite.

Un nouveau commandant, nommé Darthuy, ancien lieutenant des pompiers de Fontenay-aux-Roses, qui s'était signalé à Buzenval, remplaça le commandant Boularon. Mais le commandant Darthuy disparut dans les premiers jours de mars, ne voulant pas suivre le bataillon dans la voie révolutionnaire où il s'était engagé.

Le 10 mars, le 136^e, ayant à élire un délégué près le Comité Central, désigna son capitaine adjudant-major. Le citoyen Ledrux assista, le lendemain 11 mars, à la réunion du Tivoli-Vauxhall, où se discutèrent les statuts de la Fédération de la Garde Nationale. Le 12 mars, Ledrux rendait compte du mandat qui lui avait été confié. Le 136^e le nommait membre du Conseil de Légion.

Le 13 mars, le nouveau Conseil de Légion prenait possession d'un local, chaussée du Maine. Il y était à peine installé que le maire, Héligon (qui avait succédé à Ducoudray), accompagné du commandant des Volontaires de Montrouge, Delamarche, vinrent sommer le Conseil de se dissoudre et d'évacuer le local réquisitionné. Delamarche, après le 18 Mars, partit, avec Héligon, pour Versailles.

Le 17 mars au soir, Duval, qui commandait au treizième arrondissement — on l'appelait déjà le général Duval — ayant

demandé des renforts, le 136^e, commandé dès lors par Ledrux, le rejoignit aux Gobelins. Le lendemain, c'était le 18 Mars. Le 136^e s'était nettement rangé du côté de la révolution. Il descendit avec Duval à la Préfecture de police, qui fut occupée. Quelques gardes du bataillon restèrent à la Préfecture : l'un des frères Da Costa, le père Lardeur, ancien député de 1852, son fils qui était sergent-major, Reille, ancien officier de mobiles, et quelques autres.

Après l'occupation de la Préfecture de police, le 136^e regagna son quartier, où il se cantonna jusqu'au 2 avril.

Trois des compagnies de marche du bataillon suivirent Duval au plateau de Châtillon. La quatrième compagnie, capitaine Bézat, avait, le 25 mars, occupé le fort de Montrouge.

Le 3 avril, vers une heure après midi, s'engageait, entre les troupes de Versailles et les bataillons de Duval, le combat de Villacoublay. Le 136^e se déploya au centre, ayant, à sa gauche, les Volontaires de Montrouge, et, à sa droite, le 103^e, également du quatorzième arrondissement.

Le 136^e, dans son élan, déborda un instant ces deux bataillons et se trouva engagé en avant du village, à 300 mètres à peine d'un petit bois, à l'abri duquel les Versaillais dirigeaient sur lui une fusillade nourrie.

Plusieurs gardes furent grièvement blessés. Parmi eux : Moura, cordonnier, deux balles de revolver dans la mâchoire, — Boyer, typographe, balle dans la cuisse, — Rondeau, cocher, balles dans la jambe, — Saunier, 51 ans, blessure grave à la poitrine, mort le 4, — Leffern, typographe, blessure grave à l'abdomen, mort le 4.

Tous les blessés qui furent transportés au plateau de Châtillon, furent faits prisonniers, le lendemain matin, par les Versaillais, et conduits à l'hôpital militaire de Versailles. Plusieurs succombèrent en cours de route.

D'autres blessés du 136^e, moins grièvement atteints, rentrèrent à Paris le soir même.

A six heures du soir, l'aide-major Jules Ducrocq, (1) aidé

(1) Le brave petit Ducrocq, que nous appelions tous « le Général ». Voir Cahier V, page 223, et Cahier VII, page 35.

du citoyen Béguin, (1) ramenaient le dernier blessé sur le plateau de Châtillon.

Vers cinq heures, le 136^e était de retour sur le plateau. Il ne trouva plus de vivres. Tout avait été distribué aux compagnies sédentaires, arrivées pendant le combat. Duval autorisa le commandant Ledrux à faire rentrer son bataillon dans Paris, à la condition qu'il le ramènerait le lendemain.

Rentré à Paris à huit heures du soir, le 136^e était réuni le lendemain, 4 avril, place de la Mairie, pour regagner le plateau de Châtillon. Mais à ce moment même on recevait la nouvelle de l'occupation du plateau par les Versaillais. Duval était prisonnier.

Le 136^e demeura, les faisceaux formés, jusqu'à minuit, à la disposition de la Légion.

Le commandant Ledrux recevait en même temps l'ordre d'escorter un convoi de munitions destiné au fort de Vanves, où il arriva vers deux heures du matin.

Après être resté sept ou huit jours au fort de Vanves, le 136^e rentrait à Paris. Son commandant avait été nommé commandant du fort. Trois ou quatre jours après, le citoyen Ledrux était rappelé à Montrouge, pour reprendre le commandement de son bataillon. Sur son refus de quitter le fort dont il avait assumé la défense, on désigna un nouveau commandant. Le citoyen Deretz, ouvrier peintre, un des braves de Buzenval, fut présenté par le citoyen Ledrux, et élu par acclamation.

Le 136^e rejoignit le fort de Vanves, où il prit part à différentes affaires, notamment au combat de la nuit du 14 au 15 avril, où il eut plusieurs blessés, soit aux tranchées, soit aux avant-postes.

De retour à Paris, où son dévouement était désormais connu, il fut successivement envoyé à la porte Maillot, à la porte de Saint-Cloud, partout où il y avait du danger à courir.

Entre temps, le citoyen Ledrux avait quitté le commandement du fort de Vanves. Le 4 mai, Rossel le nommait

(1) Béguin, que j'avais connu au 248^e, était un de nos amis de la brasserie Saint-Séverin. Il fut, sous la Commune, commissaire de police.

colonel du premier régiment en formation de la brigade du général Eudes. Le 136^e était ainsi replacé sous ses ordres. Il devait être enrégimenté dans la nouvelle brigade.

Le 136^e était encore à Montrouge quand, le lundi 21 mai, les troupes de Versailles franchirent le rempart.

Après avoir défendu la barricade de la rue du Château et de la rue de l'Ouest, le bataillon redescend, le 22, chaussée du Maine, où il tient tête aux Versaillais qui le canardent du haut du viaduc du chemin de fer de l'Ouest.

Au cri de « chacun dans son quartier », le 136^e reste sourd. Il se bat rue du Bac, à la Croix-Rouge, aux Tuileries (rue de Rivoli), chaussée d'Antin. Seul peut-être des bataillons de la rive gauche, il arrive, le samedi 27 mai, au pied des Buttes Chaumont, après avoir semé en route les trois quarts de son effectif.

Le commandant Deretz parvint à s'échapper avec quelques hommes et le lieutenant Seurot.

Le typographe Corroyer, qui avait vu tomber à ses côtés, à Buzenval, son ami et confrère Marchand, et qui s'était juré de le venger, échappa aussi à la fusillade. Je le retrouvai, après l'amnistie, au *Temps*, et c'est lui qui me raconta l'odyssée de mon brave 136^e pendant la terrible Semaine de Mai. Je rencontraï dans l'exil, à Bruxelles, Seurot et Deretz. A Mulhouse, je revis Digard.

Digard, vers la fin de l'Empire, était chanteur ambulancier à la pointe Saint-Eustache, ou plutôt marchand de chansons. En exil, il se fit camelot. Il confectionnait lui-même des jouets charmants, des petits bonshommes montés sur des vélocipèdes. A Strasbourg, les officiers prussiens, mécontents de voir les petits bonshommes de Digard habillés en turcos, en cuirassiers, en pioupious, culbutèrent un jour la marchandise du brave camelot. Finalement, Digard fut expulsé.

Voilà —

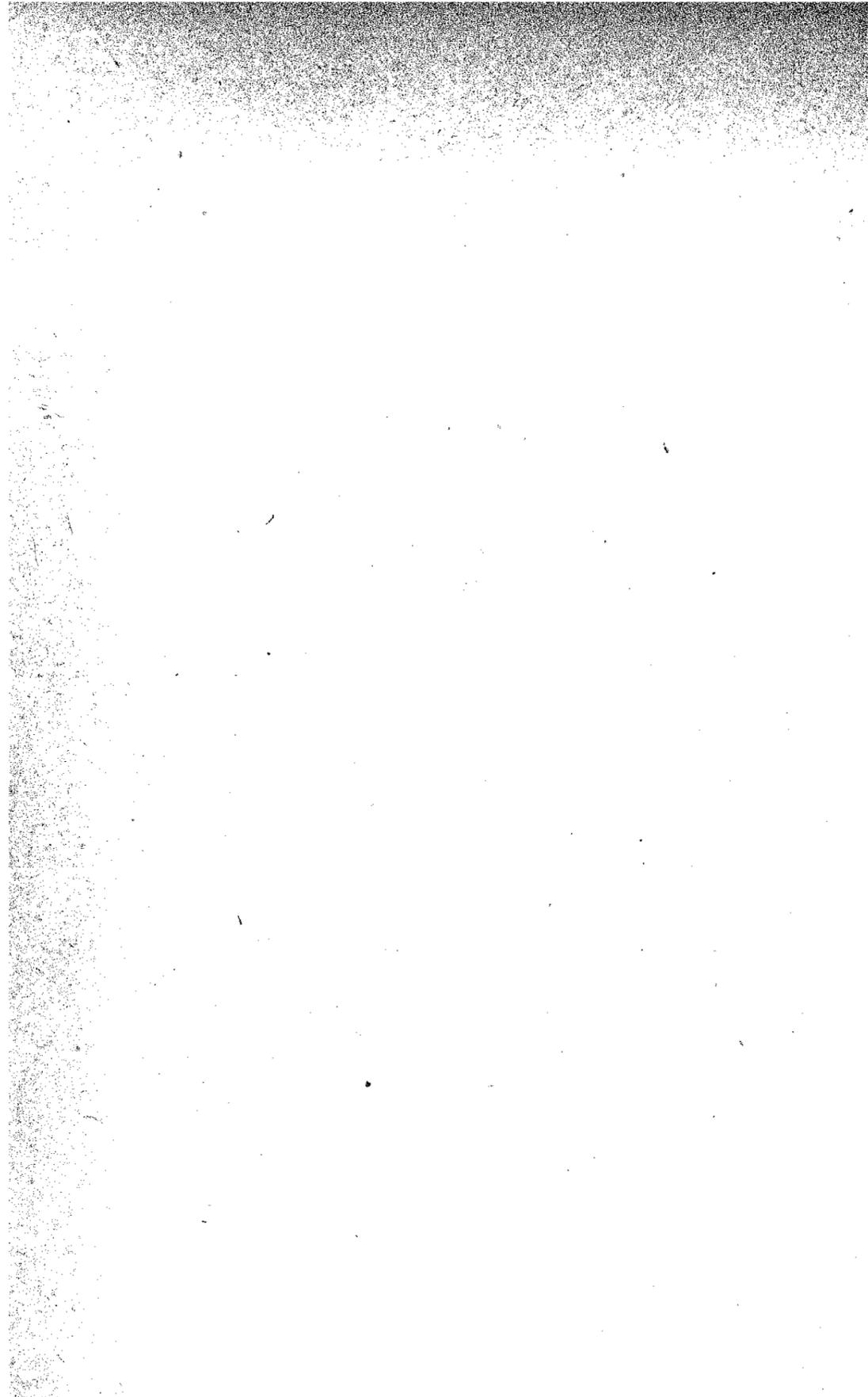
me dit en terminant le citoyen Ledrux —

l'histoire du 136^e. Je crois bien que sur les 205 bataillons qui se rallièrent, à la réunion du 11 mars du Tivoli-Vauxhall, au Comité Central, il n'en est pas qui firent preuve de plus de dévouement et d'une plus tenace bravoure.

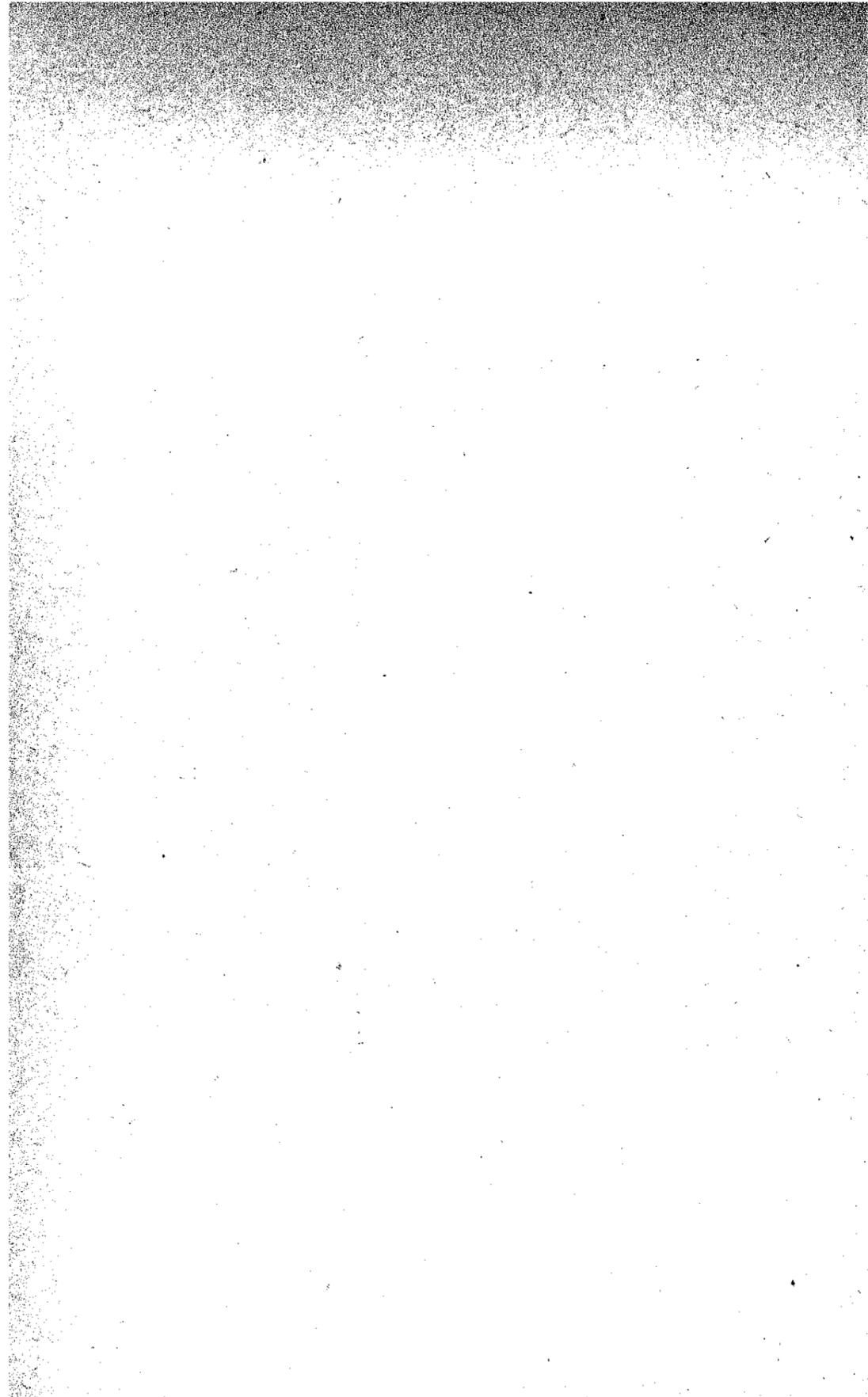
Histoire à faire

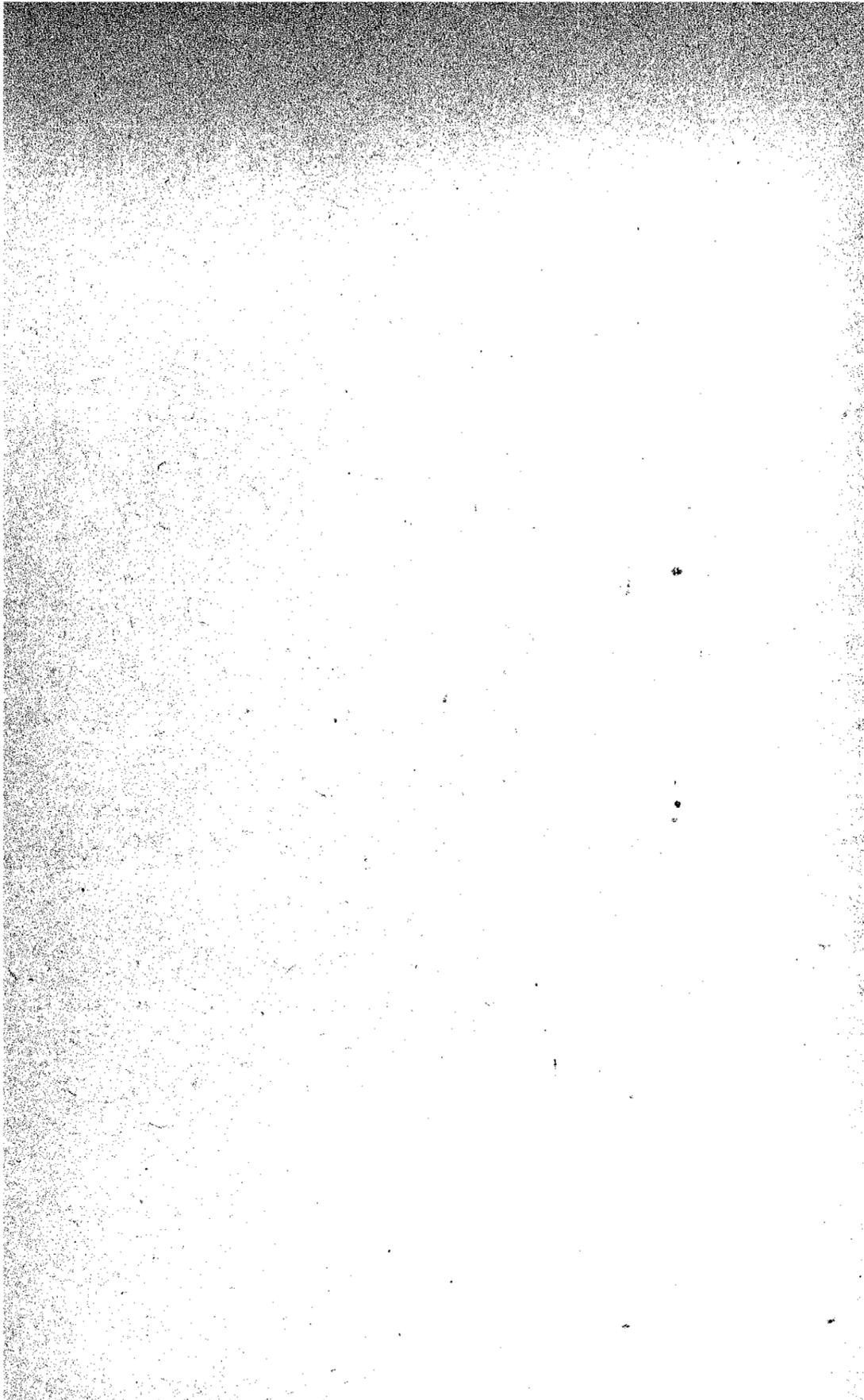
L'histoire des bataillons de garde nationale du Siège et de la Commune n'est pas faite. Elle tentera certainement, un jour ou l'autre, un historien. Les dossiers de tous les bataillons pour la période du Siège ont été versés aux Archives de la Seine. C'est en consultant les dossiers du 183^e, que nous avons pu retrouver, comme on l'a vu plus haut, le rôle joué, pendant le Siège, dans la garde nationale, par Édouard Moreau et par son cousin Charles de Beaufort. Le dossier du 66^e, qui eut pour commandant Avrial, nous a fait retrouver, entre autres, Genton, qui y avait le grade de porte-drapeau, et la cantinière Lachaise, qui réclama la première, place de la Roquette, la mort de Beaufort. Combien de documents intéressants sont enfouis dans ces dossiers de bataillons ! Le 169^e, commandé par Blanqui. Le 61^e, par Razoua. Le 141^e, par Ranvier. Le 146^e, par Sapia. Le 158^e, par Jaclard. Le 204^e, par Edmond Levrault. Le 248^e, par Longuet. Le 101^e, par Serizier. Les bataillons des chefs blanquistes Eudes, Granger, Marguerites. Tant d'autres, qu'on retrouve au 31 Octobre, au 22 Janvier. Leurs chefs à la Commune, en Calédonie, en exil, au poteau de Satory. Les dossiers sont, pour beaucoup, incomplets. La justice militaire en a extrait des pièces pour ses Conseils de guerre. Mais on y peut glaner encore de fort intéressantes choses, en attendant que le Ministère de la Guerre — où sont classées les nombreuses pièces prises, à l'entrée des troupes, partout où la Commune avait fait acte de Gouvernement — et aussi la justice militaire, se décident à verser leurs dossiers aux Archives. Mais quand ?

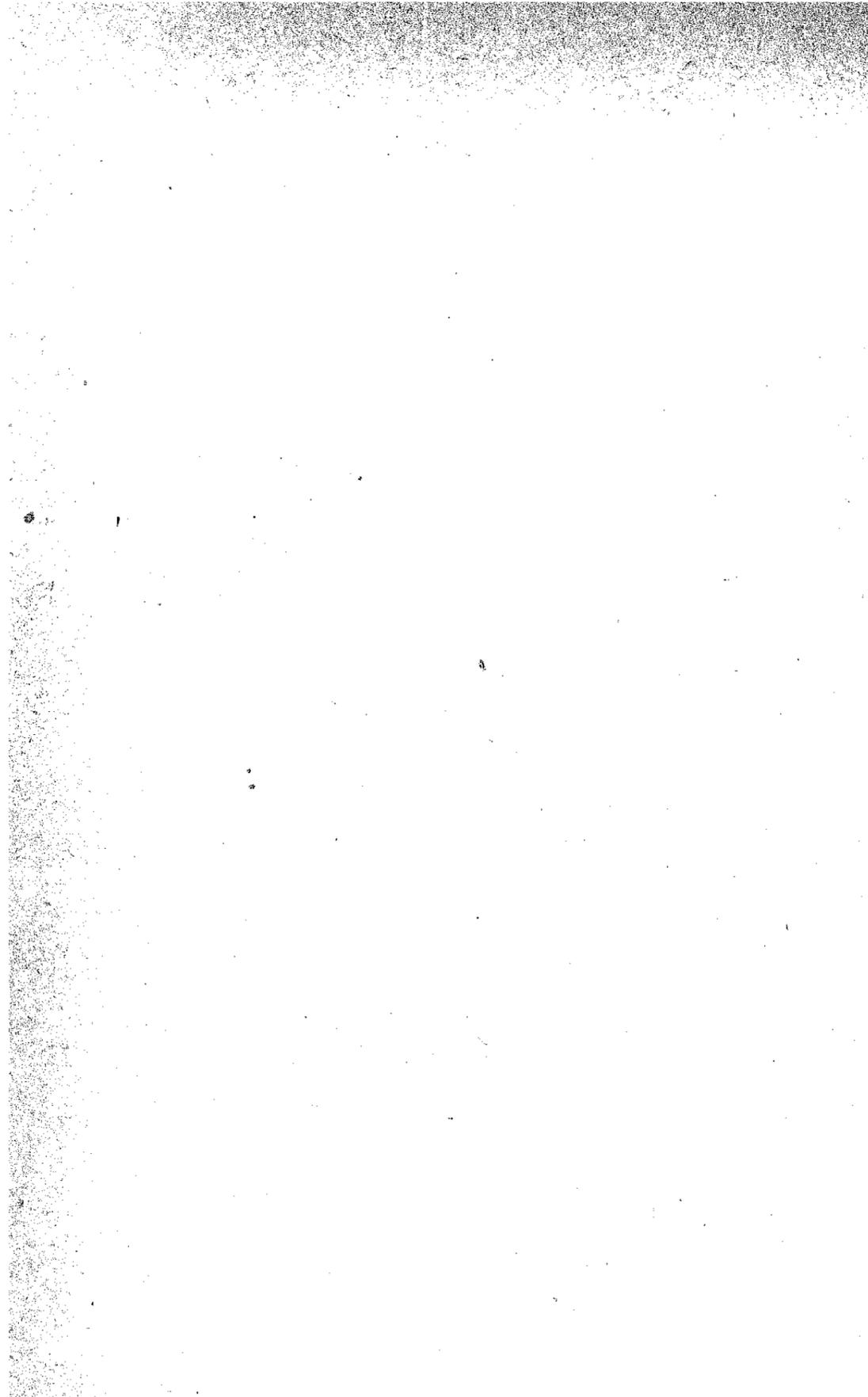




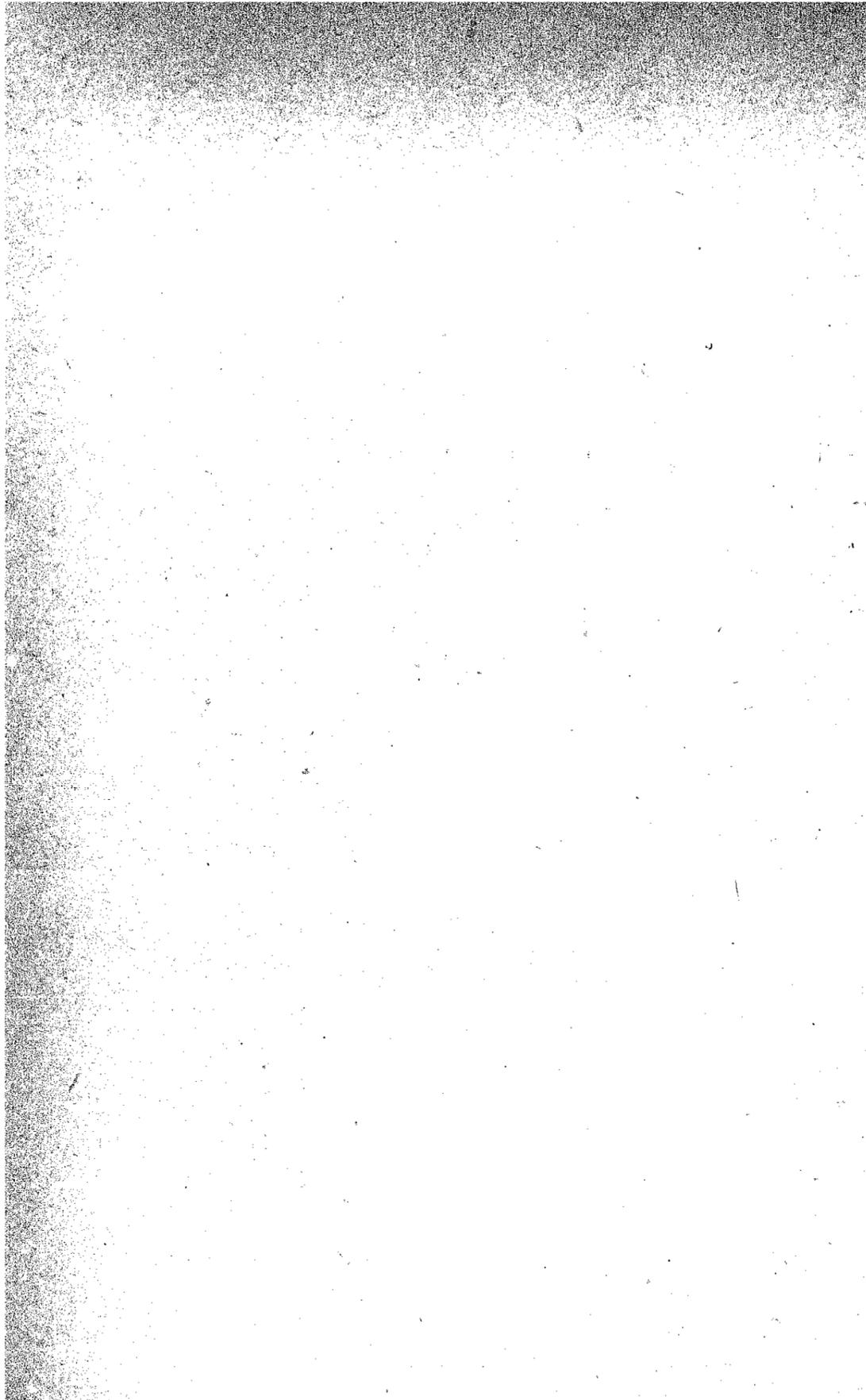








LES DEUX INDEX

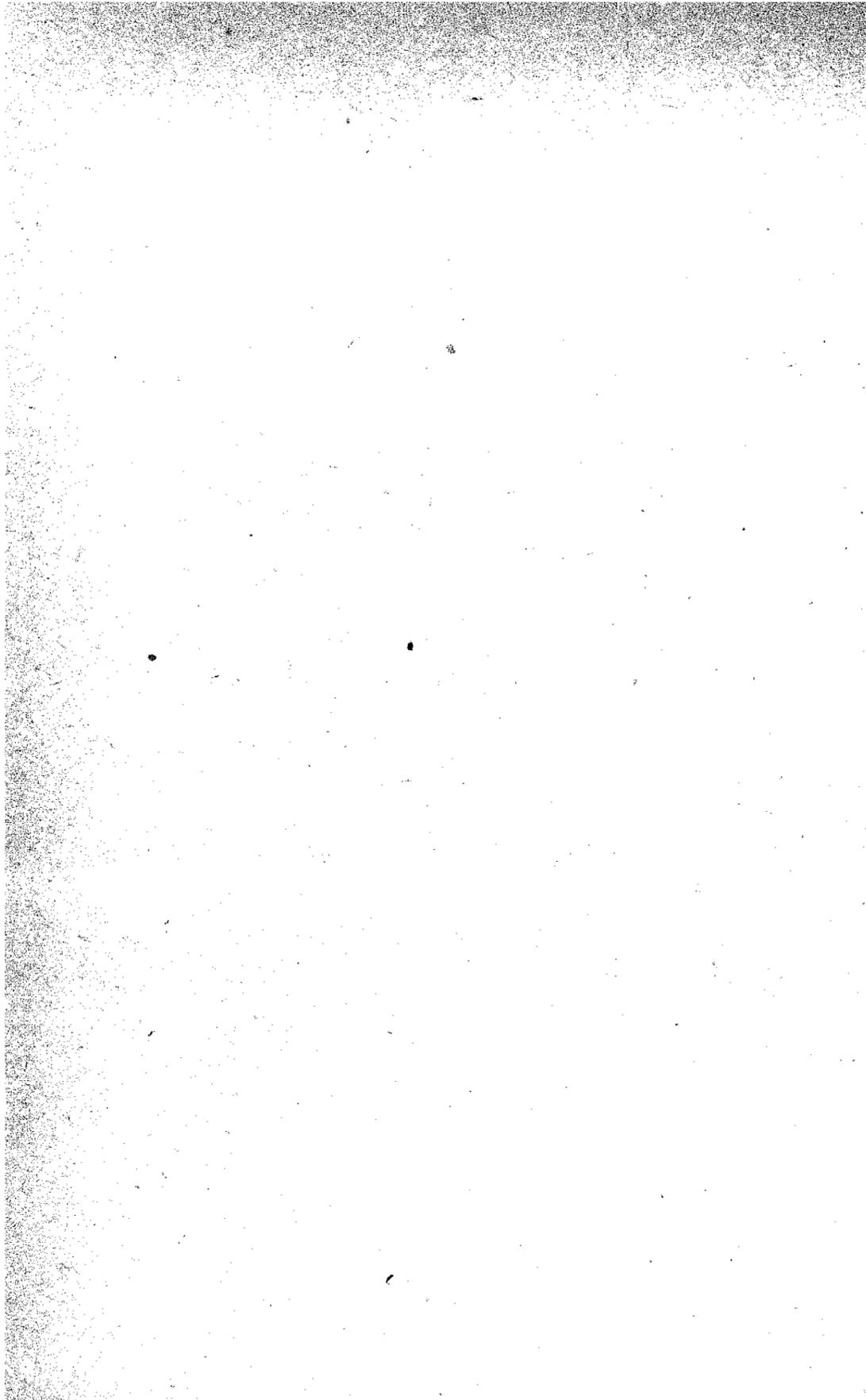


INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOTICES BIOGRAPHIQUES INDIVIDUELLES

Le nom *souligné* est celui d'un membre
de la Commune.

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------------|
| Barré (Aristide) . — 27. | Levraud (Edmond) . — 95. |
| Barrois (Lucien) . — 79. | Moullé (Ernest) . — 111. |
| Catalan (Eugène) . — 20. | Moutard (Théodore) . — 20. |
| Despois (Eugène) . — 20. | Parent (Hippolyte) . — 92. |
| Gourlaouen (Arthur) . — 40. | Rogeard (Auguste) . — 19. |
| Greppo (Louis) . — 130. | Vacherot (Étienne) . — 20. |
| Keller (Charles) . — 34. | Varlin (Eugène) . — 71. |



INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL

DES NOMS PROPRES CITÉS

A

Advenant. — 54.
Alavoine. — 66.
Allard (Père). — 97.
Appert (général). — 119.
Appert. — 76.
Arago. — 48.
Arnold. — 89. 90. 91. 125.
Arnould. — 53.
Aucher. — 66.
Avrial. — 55. 96. 137.

B

Ballière. — 32.
Barbès. — 58.
Barbet. — 20.

Barré. — 27. 28. 29.

Barrois. — 79. 117.

Bastien. — 62.

Bauer. — 52.

Bauvière (de). — 102.

Bazire. — 26.

Beaudot. — 62.

Beaufort. — 89. 96. 101. 137.

Béguin. — 135.

Bellenger. — 22. 25. 26.

Bernard. — 40. 46. 60. 61. 66. 67.

Beslay (Ch.). — 28. 33. 35. 55.

Beslay (Fr.). — 35.

Bézat. — 134.

Billioray. — 84.

Blanc. — 131.

index alphabétique général

Blanchard. — 25.
Blanqui. — 50. 52. 58. 95. 137.
Bonjean. — 95. 97. 98.
Bonnelier. — 120.
Boudin. — 101.
Boulangier. — 120.
Boularon. — 131. 133.
Boutier. — 66.
Boyer. — 134.
Briard. — 29.
Brun. — 130. 131. 132. 133.
Bultier (de). — 66.
Buonarotti. — 57.

C

Cain (Georges). — 42.
Callias (Nina de). — 26.
Cambon (Paul). — 42. 45. 46. 65.
Camélinat. — 55.
Catalan. — 20.
Cathelineau (de). — 47. 66.
Cernuschi. — 60.
Cevaër. — 66.
Chalain. — 27. 28. 29.
Chamaillard. — 42. 66.
Chaudey (Georges). — 59.
Chaudey (Gustave). — 37. 39. 41.
42. 45. 46. 48. 51. 53. 54. 55. 56.
57. 58. 59. 60. 61. 68.
Chaudey (M^{me}). — 60.

Chevreul. — 111.
Clamagèran. — 48.
Clemence. — 85.
Clemenceau. — 49.
Clément Thomas. — 72. 73. 76. 78.
Corroyer. — 136.
Coudray. — 67.
Courbet (Ernest). — 60. 61.
Courbet (Gustave). — 60. 61. 62.
Courtade. — 119. 120.

D

Da Costa. — 59. 98. 134.
Daireaux. — 46. 48.
Dalican. — 55.
Darboy. — 95. 97. 98.
Dardelles. — 79.
Darthuy. — 133.
Daudet (Alphonse). — 76.
Dayot. — 76.
Deguerry. — 97.
Delacour. — 20. 21.
Delamarche. — 133.
Delbos. — 131.
Delescluze. — 53. 54. 55. 56. 57.
58. 59. 71. 87. 89. 90. 91. 92. 96.
106. 107. 119. 124.
Demurat. — 123.
Denis (Pierre). — 59.
Dentu. — 26. 72. 82.

Deretz. — 135. 136.
 Dereure. — 53. 85.
 Despois. — 20.
 Digard. — 136.
 Dodivers. — 57.
 Dombrowski. — 115. 116. 117.
 Droz. — 57. 58.
 Du Camp (Maxime). — 73. 74.
 Ducoudray. — 130. 133.
 Ducrocq. — 134.
 Ducrot (général). — 67.
 Dumay. — 95.
 Dumont. — 52.
 Dupouthier. — 132.
 Durand. — 83. 84. 85. 86.
 Durieu. — 82.
 Duval. — 133. 134. 135.

E

Émile-Paul. — 9.
 Engelhard. — 72.
 Ess. — 27.
 Eudes. — 92. 136. 137.

F

Faron (général). — 65.
 Favier. — 52.
 Ferré. — 49. 50. 89. 91. 92. 96. 114.
 Ferry. — 40. 42. 43. 45. 46. 48. 59. 65.

Flotte. — 50.
 Flourens. — 52. 53. 95.
 France. — 101.
 François. — 114.
 François (M^{me}). — 114.
 Frankel. — 98.
 Franouez. — 67.

G

Gambetta. — 46.
 Gambon. — 34. 35. 85.
 Genton. — 96. 97. 137.
 Gerando (de). — 31. 33. 34.
 Gérard la Barcerie. — 67.
 Gèresme. — 89.
 Girardin (Em. de). — 25.
 Goullé. — 52.
 Gourlaouen. — 39. 40. 41. 42. 43.
 47. 63. 66. 67. 68.
 Gourlaouen (M^{me}). — 42. 43. 63.
 Granger. — 137.
 Granthille. — 32.
 Greppo. — 130.
 Grosguénain. — 132.
 Grousset. — 32.

H

Hans. — 82.
 Héligon. — 65. 133.
 Henry. — 66.

index alphabétique général

Hérisson. — 45. 62.

Hervé. — 66.

Hoche. — 45.

Hollier. — 131.

Hugo. — 25.

Huguenot. — 27. 28. 29.

Hulst (d'). — 119.

Humbert. — 52.

J

Jaclard. — 137.

Jaffrès. — 66.

Jobard. — 122.

Johannard. — 83.

Jourdan. — 56.

Jourde. — 32. 71. 112.

K

Kaufmann. — 30.

Keller. — 34. 35.

Kerret (de). — 67.

L

Lachaise (Aug.). — 96.

Lachaise (Marg.). — 96. 137.

Lacroix. — 29.

Lafont. — 49.

Lahure. — 130.

Landrin. — 96.

Langevin. — 85.

Lardeur. — 134.

La Rochette. — 29.

Laurent. — 66.

Laveaucoupet (général). — 72. 80.

Lecomte (général). — 72. 73. 76.
78. 79.

Ledrux. — 131. 132. 133. 134. 135.
136.

Lefebvre-Roncier. — 53.

Le Feuvre. — 66.

Leffern. — 134.

Lefort. — 19.

Legge (de). — 39. 40. 41. 46. 66.
67. 68.

Lemaître. — 55.

Lenepveu. — 130.

Léopold. — 115.

Le Pirs. — 67.

Le Saint. — 66.

Lespinasse. — 132.

Le Stimuf. — 66. 68.

Le Stunf. — 66.

Leverdays. — 49. 52. 53.

Levraud (Edm.). — 53. 95. 137.

Levraud (Léonce). — 53. 95.

Limousin. — 130.

Lisbonne. — 113.

Lissagaray. — 72.
 Livaudais (de). — 67.
 Lonclas. — 90.
 Longuet. — 23. 25. 55. 137.
 Loritte. — 66.
 Louis Blanc. — 58.
 Louis-Napoléon. — 58.
 Louise Michel. — 53.

M

Mahias. — 48.
 Maillard. — 26.
 Maître. — 112.
 Malassis. — 29.
 Malon. — 105.
 Marceau. — 45.
 Marchand. — 136.
 Marguerittes. — 137.
 Martin. — 132.
 Martineau. — 66.
 Massenet. — 25.
 Masson. — 62.
 Maudit (de). — 40. 66. 67. 68.
 Mégy. — 95. 96. 98.
 Melliet (Leo). — 52. 113.
 Millière. — 95.
 Monnier. — 62.
 Montels. — 45. 51.

Moreau (Édouard). — 99. 101.
 102. 137.
 Moreau (Pierre). — 102.
 Morin. — 19.
 Moullé. — 55. 111. 112. 113.
 Moura. — 134.
 Moutard. — 20.
 Murat. — 55.

N

Nicolas. — 66.
 Nisard. — 19.

O

Odojé. — 66.
 Ollendorff. — 9. 90.

P

Pain. — 32.
 Parent. — 92.
 Paris. — 61.
 Pelletan. — 82.
 Percin (général). — 75. 76. 77. 78.
 79. 81.
 Perrachon. — 55.
 Pilotell. — 22. 53.
 Pindy. — 92.
 Piriou. — 66.

index alphabétique général

Pottier. — 83.
Protot. — 20. 23. 28. 36. 84. 85.
105. 107.
Proudhon. — 55. 56. 57. 58. 59.
130.
Pyat. — 20. 22. 35. 106. 107.

Q

Quesnel. — 84. 86.

R

Rabier. — 75.
Ranc. — 54. 57. 58.
Ranvier. — 95. 121. 137.
Razoua. — 137.
Reclus (Elie). — 27. 28.
Reclus (Elisée). — 34.
Régère fils. — 113.
Reille. — 134.
Reinach. — 58.
Reuss (de). — 20.
Révillon. — 51. 53.
Rigal. — 132.
Rigault (Raoul). — 19. 27. 53. 59.
106. 107.
Riou. — 67.
Robespierre. — 20.
Rocheport. — 32. 35. 62.

Rogéard (Auguste). — 17. 19. 20.
21. 26. 27. 29. 31. 32. 33. 34. 35.
36. 51.

Rondeau. — 134.

Rossel. — 135.

Roullier. — 53. 55. 111. 112. 113.
114.

Rousselier. — 120.

Rozez. — 29.

S

Sachs. — 19. 26. 27. 28.

Saint-Lager. — 54.

Sapia. — 46. 49. 50. 51. 137.

Saunier. — 134.

Saussine. — 61.

Schelcher. — 52. 53.

Serizier. — 42. 46. 47. 137.

Serrailleur. — 83.

Seurot. — 136.

Sicard. — 97.

Sicre. — 71. 72. 73. 79.

Slom. — 26.

Solminihac (de). — 67.

T

Templé. — 113.

Teulière. — 111.

DES NOMS PROPRES CITÉS

Theisz. — 114.

Thibault. — 132.

Thiers. — 117.

Treillard. — 52.

Treillard (Camille). — 52.

Tridon. — 49. 51. 52.

Trinquet. — 122.

U

Urbain. — 89.

V

Vabre. — 40. 41. 46. 60. 61. 67. 68.

Vacherot. — 20.

Vaillant. — 48. 49. 51. 52. 53. 89.
91. 92. 111. 112.

Vallès. — 21. 49. 52. 84. 89. 105.
111. 112. 113. 114.

Varlin. — 52. 71. 72. 73. 74. 75. 76.
77. 79. 80. 81. 82. 92.

Vermersch. — 21. 22. 26.

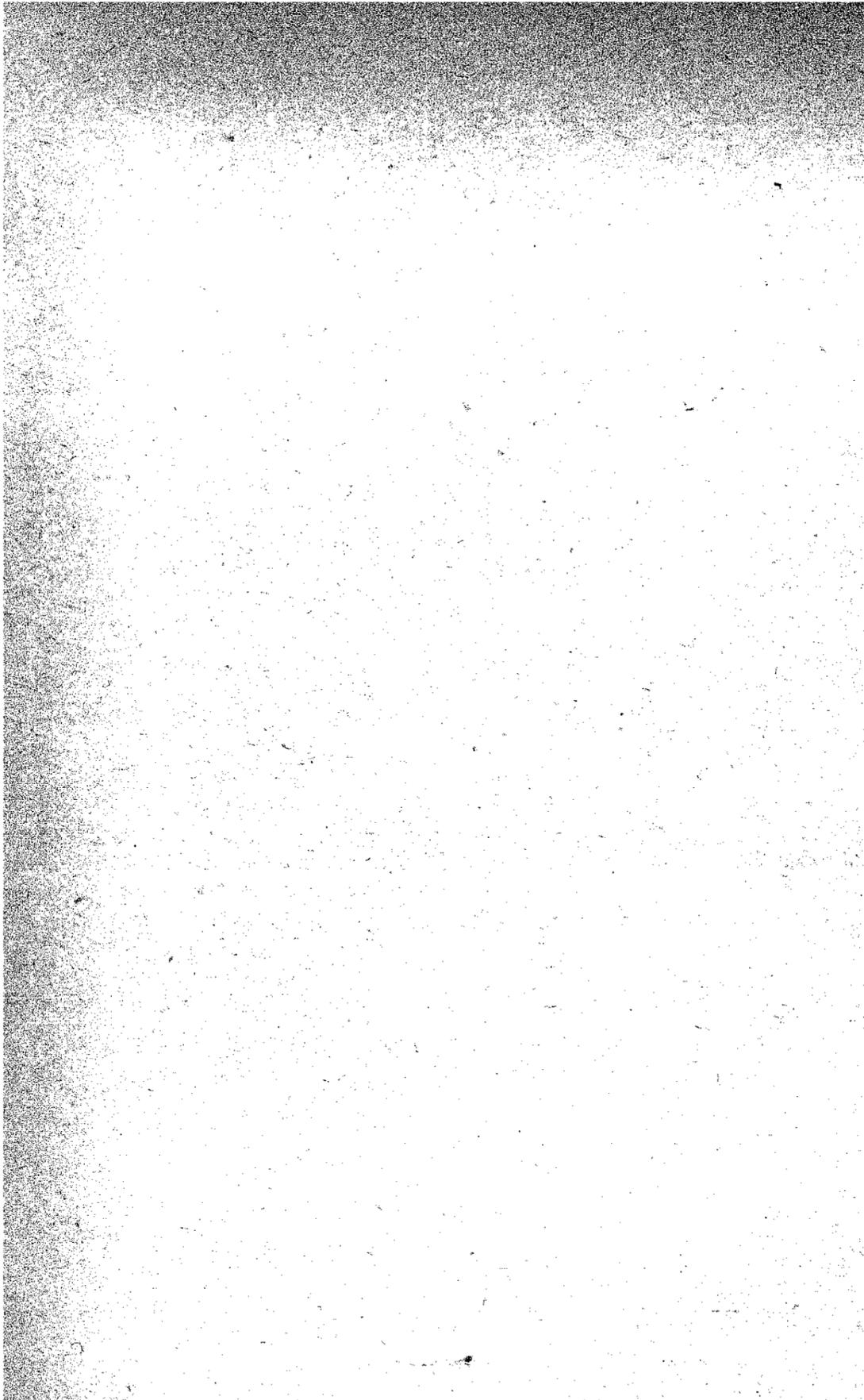
Vermorel. — 54. 55. 90. 117.

Vrignault (Henri). — 155.

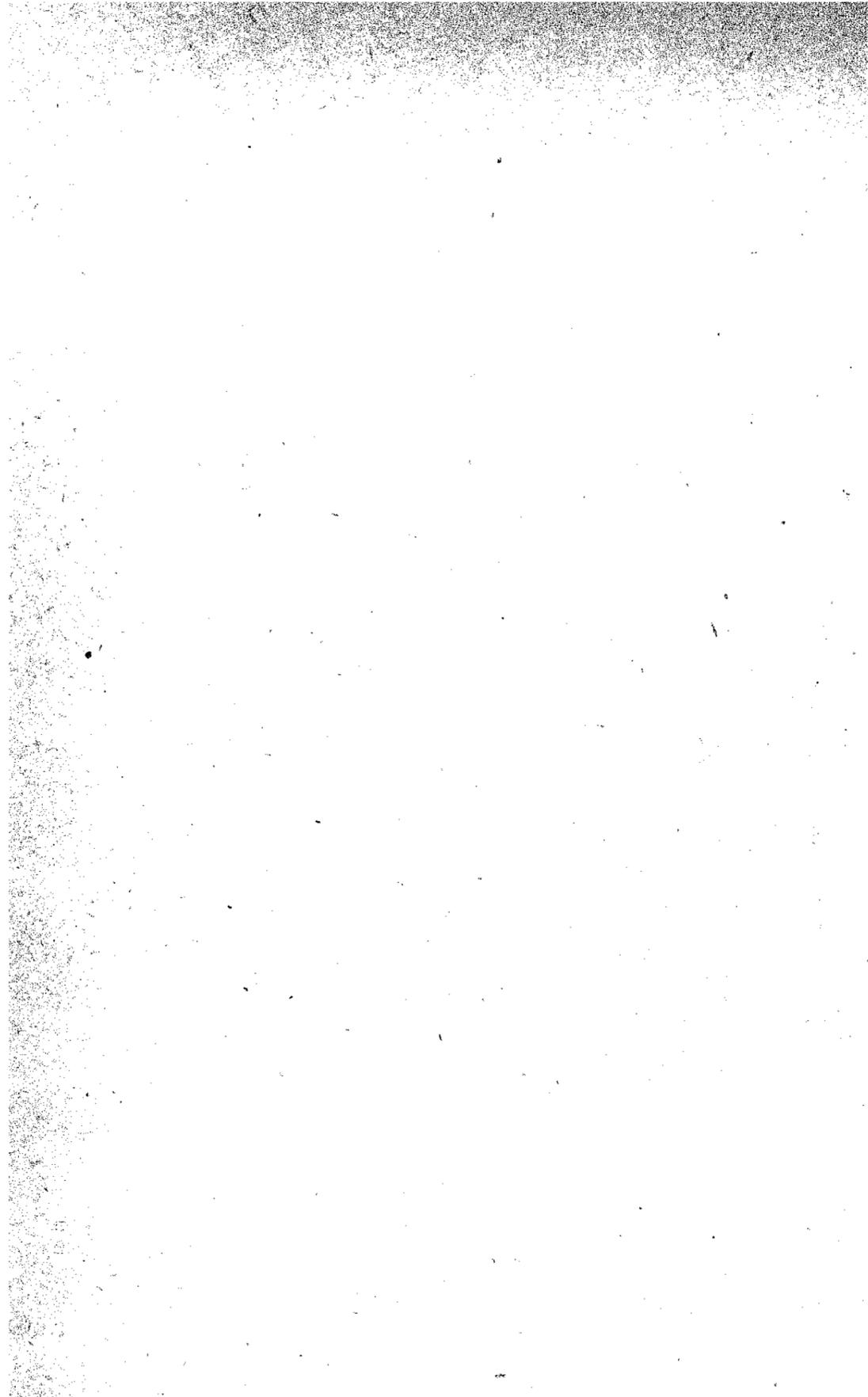
Vuillaume. — 5. 9. 21. 23. 25. 27.
30. 31. 32. 34. 35.

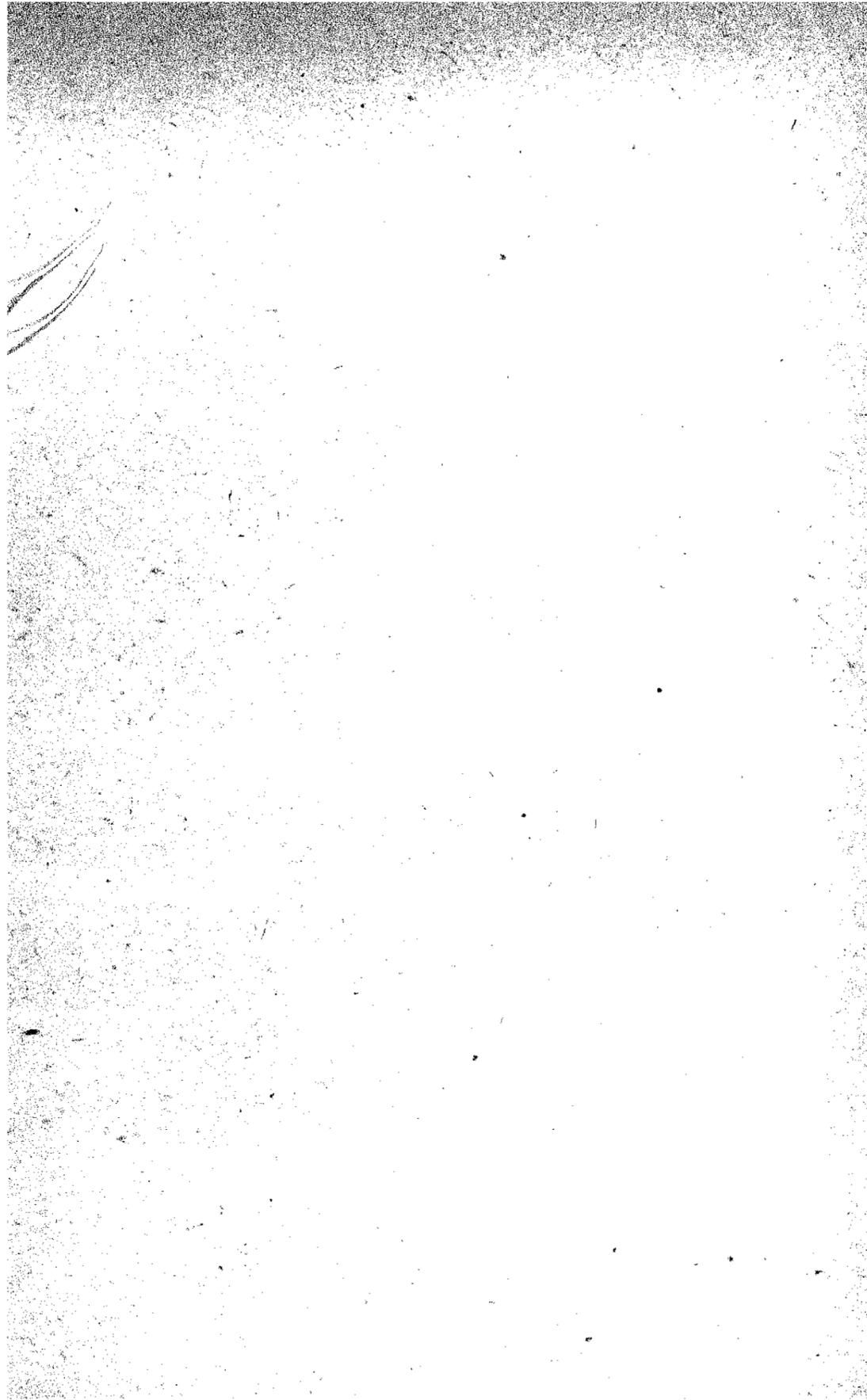
W

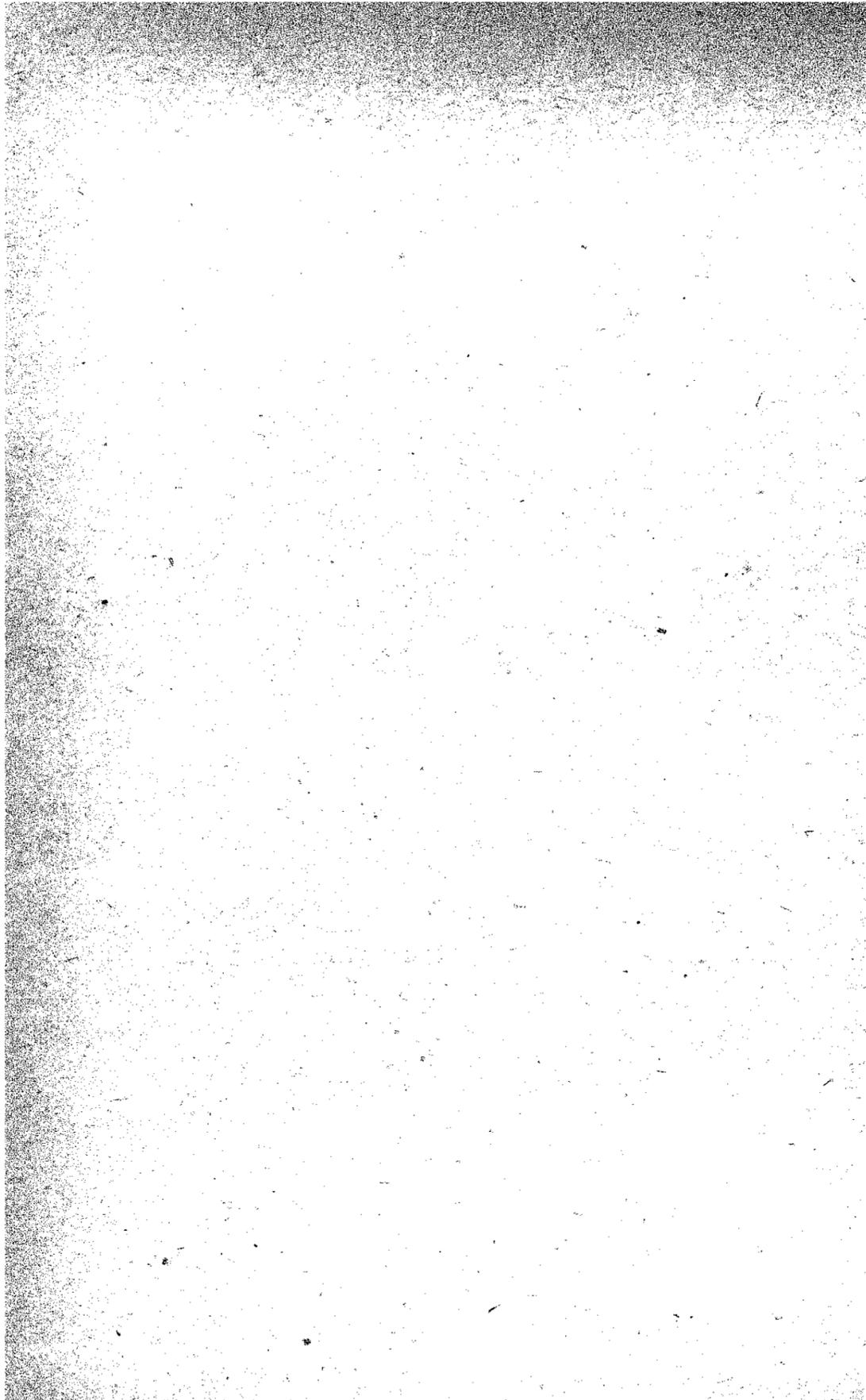
Wolfer. — 117.



NOTE appelée à la page 74. — (1) *Le Bien Public*, fondé le 5 mars 1871 par Henri Vrignault. Supprimé (19 avril) par la Commune. Réparaît à l'entrée des troupes de Versailles.







LA TABLE



TABLE DE CE CAHIER

	PAGES
DU MÊME AUTEUR <i>aux Cahiers de la Quinzaine</i> ...	5
DU MÊME AUTEUR en vente à la <i>librairie des cahiers</i>	9
MAXIME VUILLAUME. — <i>mes cahiers rouges</i> ...	13
IX. — lettres et témoignages	15
Auguste Rogeard	17
QUELQUES LETTRES D'EXIL D'AUGUSTE ROGEARD ...	19
Zürich	19
Hausen	21
Vienne	27
Pest	29
Palfalva	33
Le retour	36
Gustave Chaudey	37
GUSTAVE CHAUDEY ET LE 22 JANVIER	39
Le capitaine Gourlaouen	39
Paul Cambon	42
I. — Fac-simile de la lettre, inédite, écrite à Jules Ferry par le capitaine Gourlaouen.	
Lettre communiquée par M ^{me} veuve Gourlaouen	43
Un témoin	46
Édouard Vaillant	48

Albert Goullé	52
Au parc Notre-Dame.....	53
Delescluze.....	54
Rectification.....	59
Notes de E. Courbet.....	60
APRÈS L'ARRESTATION.....	60
VABRE ET BERNARD	60
GUSTAVE COURBET	61
LE 18 MARS.....	62
II. — Le capitaine Arthur Gourlaouen, commandant la 2 ^e compagnie du 3 ^e bataillon des Mobiles du Finistère, qui commanda le feu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, le 22 janvier 1871.	
Photographie inédite, communiquée par M ^{me} veuve Gourlaouen..	63
Les mobiles du Finistère.....	66
deux morts	69
LA MORT DE VARLIN.....	71
Où Varlin a-t-il été fusillé?.....	71
Témoignage.....	75
Le calvaire.....	79
Aujourd'hui.....	81
LA MORT DE JACQUES DURAND	83
L'arrestation et la fusillade.....	83
Charles Delescluze.....	87
DELESCLUZE A LA PORTE DE VINCENNES.....	89
les otages.....	93
UNE NOTE DE MÉGY SUR LES OTAGES DE LA ROQUETTE	95
Édouard Moreau	99

TABLE

ÉDOUARD MOREAU ET CHARLES DE BEAUFORT.....	101
Au 183 ^e bataillon.....	101
la déclaration de la minorité.....	103
L'ARRESTATION DES VINGT-DEUX.....	105
Conversation avec Protot.....	105
dans la bataille.....	109
AU PANTHÉON.....	111
DOMBROWSKI.....	115
Rue de Rivoli.....	115
Au Père-Lachaise.....	117
LA JOURNÉE D'UN PETIT INSURGÉ.....	119
A la barricade.....	119
Mairie de Belleville.....	121
Retour au logis.....	122
Porte de Vincennes.....	123
Delescluze.....	124
Les Prussiens.....	124
Dernière étape.....	125
nos bataillons.....	127
HISTOIRE D'UN BATAILLON FÉDÉRÉ (LE 136 ^e DE MONTROUGE).....	129
Comment on formait un bataillon.....	129
Le bataillon des typographes.....	130
Le Siège et la Commune.....	132
Histoire à faire.....	137
les deux index.....	143

onzième cahier *de la quatorzième série*

INDEX <i>alphabétique général</i> des notices biographiques individuelles	145
INDEX ALPHABÉTIQUE GÉNÉRAL <i>des noms propres cités</i>	147
NOTE	155
la table	156
TABLE DE CE CAHIER	161



Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour dix-huit cents exemplaires de ce onzième cahier et pour vingt-huit exemplaires sur whatman le mardi 24 juin 1913.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

JULIEN CRÉMIEU, imprimeur, 13 et 15, rue Pierre-Dupont, Suresnes. — 8129